JOU
2996

Montréal après les Olympiques

35% du budget pour les dettes

Nos informations page 13

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mardi 25 novembre 1975 • Neige et vent • Maximum: -1 • 2e année • no 222 • 32 pages • 25 cents

Un fiasco, s'exclame Morin

page 3

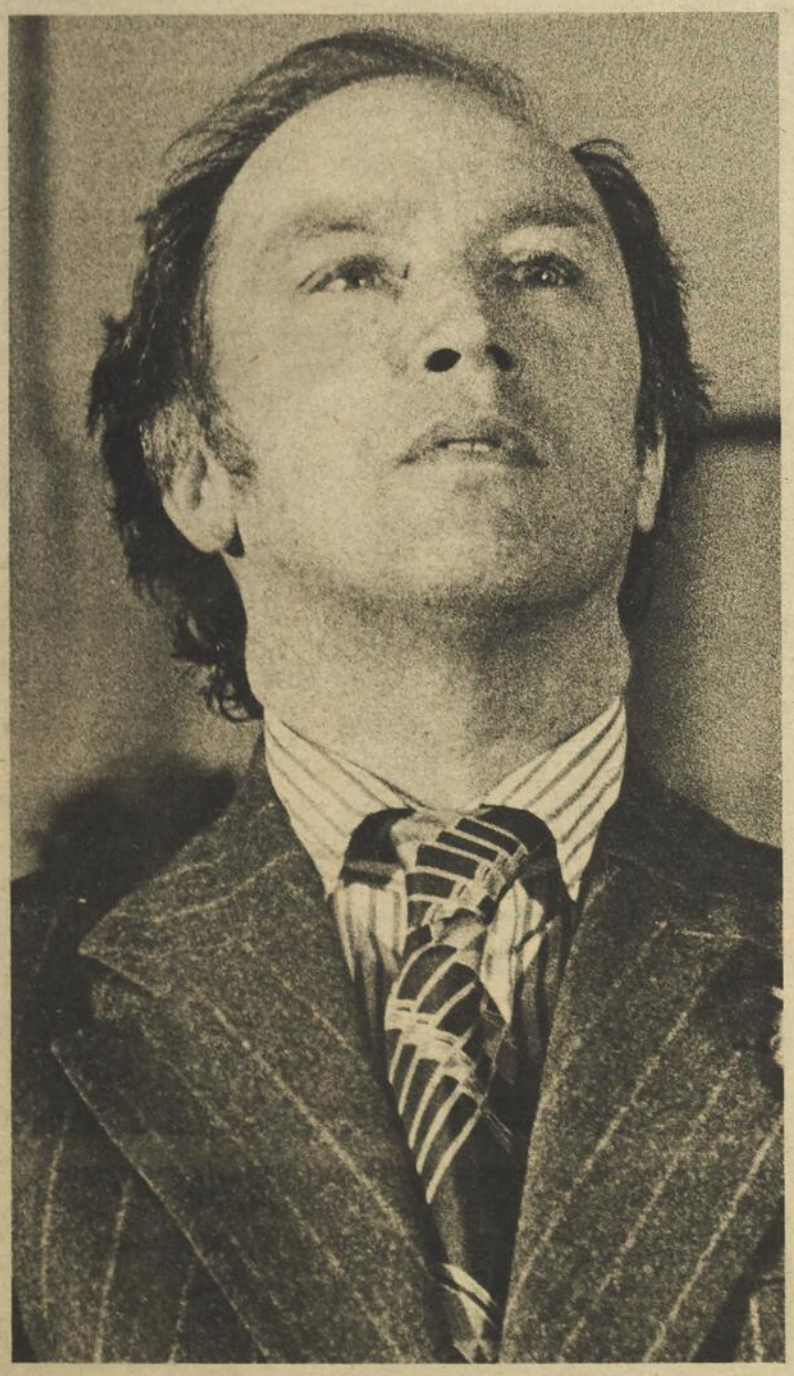

Photo Antoine Désilets

Lors de la campagne du premier ministre Trudeau à la direction du Parti libéral, en 1968, l'un de ses hommes-clefs était le sénateur Giguère dont les bureaux ont été perquisitionnés par la gendarmerie fédérale.

L'affaire Giguère rebondit

L'enquête de la GRC vise la caisse électorale de Trudeau

page 5

Secteur public

Une 1ère entente

page 2

ANTOINE TELECOULEUR — GRATUIT 7 JOURS D'ESSAI

AVEC OPTION D'ACHAT

1975 RUE EVERETT

374-4231

26" COULEUR $22.00 PAR MOIS

COULEUR OU NOIR ET BLANC

STEREO QUADRAPHONIQUE

LOUEZ

OPTION D'ACHAT DISPONIBLE AUCUN DEPOT

Cuisinière
Réfrigérateur
Laveuse automatique
Sécheuse
Lave-vaisselle
Machine à coudre

REPARATION A DOMICILE

Les vins ANTONIN RODET

ANTONIN RODET

MACON-VILLAGES

ANTONIN RODET

sont aussi bons qu'on le dit $3.70

Négociations du secteur public

Accord de principe entre Québec et les fonctionnaires

QUEBEC (LE JOUR) – Un accord de principe a été conclu, hier, entre le gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) au sujet de la signature de la nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans.

Le président du Syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy, a fait savoir que le projet sera bientôt soumis à l'approbation des 33,000 membres du SFPQ (22,000 fonctionnaires et 11,000 ouvriers).

On s'attend toutefois à une vive réaction de la base, notamment dans la région de Montréal où la majorité des dirigeants élus du syndicat s'opposent à la direction de M. Harguindeguy. En effet, selon les informations obtenues hier, le nouveau contrat augmente la semaine de travail de 32 heures et demi à 35 heures.

De plus, la hausse obtenue pour la première année du contrat est de l'ordre de 11.1% seulement, et donc conforme aux mesures anti-inflation des gouvernements Trudeau et Bourassa. La hausse globale pour la première année est de 28.4% mais il faut en déduire les montants forfaitaires déjà versés depuis trois ans et qui se montent à 17.3%.

Une première

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, qui s'est désaffilié de la CSN après la grève de 1972, est le premier syndicat à conclure un accord de principe avec Québec dans le cadre des négociations entre l'Etat et ses 250,000 employés des secteurs public et parapublic.

On peut dire d'ores et déjà que cette entente ne sera guère appréciée du Front commun CSN-FTQ-CEQ des 185,000 employés du secteur public. Le Front commun a déjà rejeté les offres salariales de Québec et les négociations sur les clauses non monétaires de la convention, aux tables sectorielles, sont dans une impasse. On s'apprête à passer à l'étape de la conciliation, ce qui ouvrirait la porte à une grève en février.

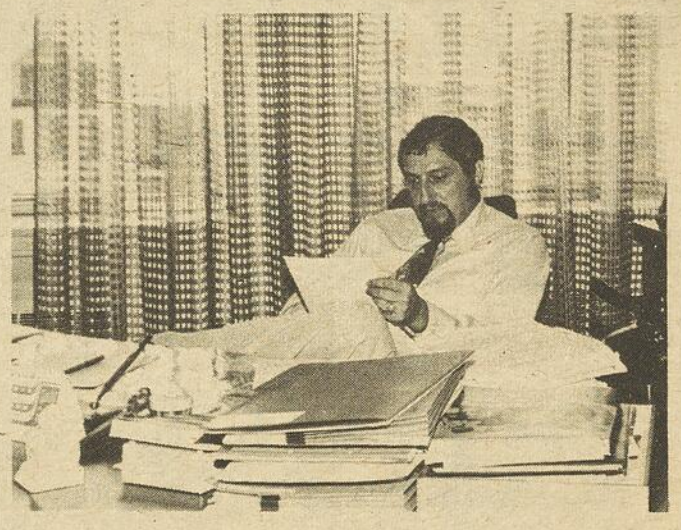

M. Jean-Louis Harguindeguy, président général du SFPQ.

Les commissions scolaires prêtes à renégocier

par Pierre Tanguay

Dernière étape dans la contestation des offres du gouvernement Bourassa aux enseignants québécois, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec se dit maintenant prête "à étudier avec le gouvernement la possibilité d'une contre-offre patronale sur la question de la tâche et des salaires".

Cette prise de position de la Fédération vient après que certaines commissions scolaires se soient publiquement élevées contre les offres et contre la position favorable que la Fédération avait adoptée face à ces dernières.

Certaines commissions scolaires ne se sont pas gênées pour dénoncer l'attitude de la Fédération et une régionale, celle du Golfe (Côte-Nord) a même menacé de couper le paiement de ses cotisations à la Fédération si cette dernière n'adoptait pas une nouvelle position à l'égard des offres gouvernementales.

Par ailleurs le mouvement d'opposition sans précédent que les offres gouvernementales ont déclenché dans les milieux scolaires (et pas seulement du côté syndical) se poursuit et s'étend.

Après des commissions scolaires locales et régionales, après des associations de principaux et de directeurs d'écoles, de cadres scolaires et de comités de parents, de nouvelles oppositions se manifestent du côté des principaux et principaux-adjoints de la commission régionale Blainville-Deux-Montagnes.

Ces derniers qualifient d'"irrecevables pour les enseignants et d'inapplicables pour nous", les offres gouvernementales.

Disant regretter la stratégie douteuse et irresponsable du ministère de l'Education lors de la présentation et du dépôt des offres patronales les principaux et principaux-adjoints de Blainville-Deux-Montagnes trouvent inexpliquable que l'Etat qui se préoccupe de la réforme scolaire puisse priver les agents de l'éducation des moyens et des conditions de réalisation des objectifs" de réforme qu'il s'était fixé.

Sur le terrain, l'action reprendra demain alors que le personnel non-enseignant de la CECM se mettra en journée d'étude pour protester contre les offres gouvernementales.

5,000 personnes contre Trudeau

QUEBEC (J.N.B.) – Organisé à la dernière minute, le Front populaire contre le gel des salaires a réuni près de 5,000 personnes, hier soir, au petit Colisée de Québec. Bravant le froid qui sévit actuellement sur la Capitale, de tous les coins de la région de Québec, Portneuf, Charlevoix, Côte-Sud, Lotbinière et de Beauce, des travailleurs syndiqués et non-syndiqués, des étudiants, des fonctionnaires sont venus manifester leur désaccord avec le plan Trudeau anti-inflation.

Les pancartes qu'ils brandissaient dénonçaient les négociations du gouvernement avec les fonctionnaires, la hausse effrénée des prix ou encore la volonté du gouvernement Trudeau de freiner les salaires des travailleurs.

Cette manifestation rapidement organisée n'est pourtant qu'une étape avant le rassemblement de tous les travailleurs québécois à Montréal, demain soir.

en bref

Yanakis: début de l'enquête

(R.C.) Il s'écoulera encore bien du temps avant que le public soit informé avec plus de détails de l'affaire du député Yanakis, accusé d'abus de confiance d'acceptation de pot-de-vin et de parjure. Cette affaire a déjà été remise plusieurs fois, tout comme celle d'ailleurs du député provincial de Saint-Henri, M. Gérard Shanks. L'enquête préliminaire dans le cas du député Yannakis a bien débuté hier mais le juge, à la demande du procureur du député de Berthier-Maskinongé, a proclamé une ordonnance de non-publication.

Trésor vietnamien: expertise

(D'après PC) Deux experts ont commencé à examiner hier une cinquantaine de caisses marquées "effets personnels" et que la république du Vietnam croit être les fameux trésors qui auraient clandestinement été sortis du pays pour aboutir à Montréal. Les caisses sont adressées à Mme Doa Ngoc Khanh qui prétend que ces caisses lui appartiennent. Par ailleurs le gouvernement sud-vietnamien affirme que ces caisses contiennent des archives et des pièces de musée et s'est adressé à la Cour fédérale pour les récupérer. Le dernier mot sera sans doute aux experts.

Hudon débouté en appel

(R.C.) Gabriel Hudon, selon une décision rendue il y a quelques jours par la Cour d'Appel devra purger sa peine de prison jusqu'en décembre 1978. Hudon en appelait de la décision rendue le 29 mai dernier sur son bref d'Habeas Corpus, dans lequel il estimait avoir fini de purger deux peines d'emprisonnement qui lui ont été imposées.

éditorial

En éditorial, Yves Michaud commente dans le cadre des relations entre Paris, Ottawa et Québec, le délai apporté à la reconnaissance des lettres de créance du nouvel ambassadeur à Paris, M. Gérard Pelletier.

page 18

sommaire

La chronique du Québec 9
Les consommateurs . . .10
Ce que Laurent Laplante en pense 11
L'économie 12
Monde 14
Carrières 15
Vous avez la parole 19
Fond des choses 21
Petites annonces 22
Bandes dessinées 23
Mots croisés 23
Horaires 24
Vie et culture 25
Sports 28

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Le professeur Nimbus avait recommandé hier de ne pas laisser les matous dehors mais il doit confesser qu'il a laissé le sien passer la nuit sous les étoiles. Mais avant d'en faire autant, assurez-vous d'avoir un minou costaud. Celui du professeur Nimbus est un tigré bien fourré, gros et gras, et une petite nuit glaciale ne lui a pas fait trop de mal. Il est entré à 7h30 le lendemain matin avec un poil qui sentait très bon. Il s'appelle moumoutte. Avec la neige qu'on nous annonce, moumoutte ira encore dehors, car il adore la neige, c'est de famille! Il paraît qu'il ne faut pas s'attendre à trop de neige pour aujourd'hui et que ce sera venteux. Un peu de poudrerie ça ne nous fera pas de mal.

Température

Les températures resteront revigorantes à plein. En Abitibi il a fait moins 22 la nuit dernière et il ne fera pas plus de moins 10 aujourd'hui. A Montréal, pas plus de moins 1 et à Québec moins 4. Ce sera aussi très froid à la Baie James, mais attention à la façon de se réchauffer!

Aperçu pour mercredi

Plutôt nuageux partout sauf en Abitibi où le climat s'apparente sans doute à celui de Porto Rico. Il y a donc espoir de neige.

au jour le jour

A MONTREAL

• Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal sous le thème Les incidences économiques sur la langue officielle, à 12h30, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Maurice Forget, président de la langue française.

• Manifestation du Comité d'action des citoyens de Verdun, à 20h30, devant la station de police de Westmount. Sujet: Surveillance de policiers à pied dans le quartier.

AILLEURS AU QUEBEC

Québec:

• Ouverture du congrès général annuel de l'Union des producteurs agricoles (UPA), à l'hôtel Loews Le Concorde (jusqu'au 28 novembre).

• Colloque de l'éducation des adultes organisé par la Direction générale de l'éducation des adultes, au Centre municipal des congrès (jusqu'au 27 novembre).

Saint-Jean: Soirée d'information sur la régularisation et la pollution des eaux à l'intention des citoyens des comtés environnants, à 20h, au CEGEP de Saint-Jean.

A cause du fiasco olympique

Le gouvernement n'est plus crédible sur les marchés financiers

-J.Y. Morin

par Jean-Noël Bilodeau

QUEBEC – "Le fiasco olympique rend la marge de manoeuvre du gouvernement québécois plus étroite sur les marchés financiers."

Appelé à commenter la nouvelle parue dans Le Jour de samedi, concernant les coupures éventuelles dans le budget du projet de la Baie-James, le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a simplement affirmé que "ça ne l'étonnait pas."

"La crédibilité du gouvernement québécois comme administrateur, a-t-il dit, ne peut que s'en ressentir à la suite des conséquences dramatiques du déficit olympique."

"Au rythme actuel de l'endettement, a-t-il précisé, avec un déficit possible de plus de 600 millions de dollars pour les Jeux, c'est la capacité financière dans son ensemble qui est affectée."

Taxe spéciale

Interrogé, à la suite de son allocution devant les membres du club Richelieu de Québec, M. Morin a souligné "qu'il serait normal qu'Ottawa intervienne".

"En ce qui meconcerne, a-t-il dit, les Québécois n'admettront pas l'idée d'une taxe spéciale comme l'a mentionné le ministre Garneau, la semaine dernière.

"Les Québécois, a-t-il affirmé, sont taxés jusqu'à la corde. Et il faut prévoir que la taxe foncière de Montréal et de la CUM va grimper l'an prochain, sans compter l'augmentation normale des taxes d'avril prochain."

"S'il fallait, en plus de tout cela, une taxe spéciale, d'ajouter le chef de l'Opposition, ce serait la fin de tout."

Pour M. Morin, le gouvernement n'a plus que deux solutions pour se sortir du fiasco olympique, c'est "soit d'aller chercher la participation fédérale, soit emprunter de ce gouvernement ce qui lui manquera."

"On ne peut pas, a-t-il réaffirmé, ajourner indéfiniment les grands travaux à portée sociale, comme l'assainissement des eaux, le prolongement du métro ou la Baie James..."

(photo M. Giroux)

J.Y. Morin; un endettement collectif sur le dos des Québécois.

La participation du fédéral

Au cours de son allocution, M. Jacques-Yvan Moria, tout en soulignant l'administration déficiente du gouvernement Bourassa, a soutenu "que le gouvernement québécois a peur de réclamer du fédéral qu'il assume sa part juste et normale du déficit olympique."

"Voilà, a-t-il dit, où nous conduit l'habitude qu'a pris ce gouvernement de plier systématiquement devant Ottawa. Sa crainte de ranimer le débat constitutionnel est telle qu'il refuse même d'exiger ce qu'il considère comme son dû."

"Ce qu'il y a de consolant, a conclu le chef de l'Opposition, c'est que, devant tant d'incurie, de mauvaise administration et de servilité, de plus en plus de Québécois sont conscients que le régime Bourassa ne mène nul part..."

Des hommes d'affaires exigent le respect du Québec aux Olympiques

(Le Jour) – L'URQO est née. L'URQO, c'est l'Union pour le respect du Québec aux Olympiques. Union mise sur pied par le Conseil des hommes d'affaires québécois, en vue de tout mettre en oeuvre pour que le Québec et les Québécois aient leur juste place aux Jeux Olympiques.

Le Conseil, après avoir rappelé que les Jeux sont confiés non pas à un pays mais à une ville, dans ce cas-ci, Montréal et qu'en plus, les compétitions, toujours selon le Comité international, n'opposent pas des pays mais des individus, insiste pour dire que les langues officielles des Jeux sont le français et l'anglais, le français étant la langue prioritaire.

La langue officielle des Jeux devra être le français, qui est la langue officielle du Québec: discours, instructions aux athlètes, présentations, etc...

La Reine devra se voir retirer son invitation à présider l'ouverture des Jeux. C'est au premier ministre du Québec que devrait revenir cette invitation, étant donné que les Jeux ont été octroyés à Montréal qui, avec Québec, paiera le coût. Il appartient donc au premier ministre québécois, et à personne d'autre, de présider à l'ouverture des Jeux.

L'URQO réclame que la priorité soit donnée, partout, au drapeau du Québec, sur le "territoire" olympique.

"Canadian"

L'URQO dénonce à l'avance le programme des "olympiques culturelles" dont certains éléments sont déjà connus: plusieurs artistes, groupes et troupes anglophones y sont invités, alors que tout se déroule au Québec, avec des fonds québécois. Il faut donc, affirme l'URQO, dénoncer cette volonté d'imposer une image "canadian" aux Olympiques.

Trudeau: pas de renflouement des Jeux

(PC - LE JOUR) – Le gouvernement Trudeau a réitéré, hier, à plusieurs reprises, son intention ferme de ne pas contribuer au déficit des Jeux Olympiques.

Répondant aux questions de députés progressistes - conservateurs, MM. Trudeau et Chrétien ont rejeté toute possibilité d'intervention d'Ottawa.

M. Chrétien a même précisé qu'aucune législation n'était prévue pouvant ouvrir la porte à un soutien aux Jeux. Et il a précisé que s'il y a hausse dans les sommes qu'indirectement Ottawa doit consacrer aux Jeux, elle ne sera que marginale.

Campagne de financement du JOUR
Objectif: $250,000

Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois.

Une collaboratrice complète plus de deux mille appels:

La semaine commence bien. Un lundi nettement meilleur que celui de la semaine dernière avec une somme de $1 243.90 pour un grand total de $111 261.28 depuis le début de la campagne. Il faudra faire notre deuil des souscriptions par la poste tant que durera le conflit qui pourrait s'éterniser jusqu'à la fin de décembre, et peut-être jusqu'au début de 1976. Les lecteurs qui n'auraient pas été rejoints à ce jour par nos responsables régionaux et qui attendaient le rétablissement du service postal pour faire parvenir leurs dons nous rendraient un fier service en communiquant directement avec nos collaborateurs...

•••

Dimanche soir, dans le comté de Jeanne-Mance, la souscription des participants au souper-causerie du PQ du comté a rapporté la somme de $410. Evelyn Dumas dirigeait les opérations pour le compte du journal assistée de Jacques Richard...

•••

La parole aux lecteurs: "Dans sa nouvelle version LE JOUR est plus attrayant, l'information plus vulgarisée et davantage collée à la réalité québécoise... (N.L. Sainte-Thérèse)... "Conscients que nous devons compter que sur nous-mêmes pour une presse libre, je joins à la présente un mandat bancaire de cent dollars... (J.Y. C., Québec)...

•••

Demain, à midi, le directeur du JOUR Yves Michaud est l'invité de l'Association des étudiants de l'Université de Sherbrooke à la cafétaria "Sada". Le responsable du débat-midi est M. Pierre Forest (Tél: 565-5400)

•••

Incroyable, mais vrai: notre collaboratrice de Saint-Eustache, Mme Jacqueline Marois, a complété en fin de semaine dernière son deux millième (2 000) appel téléphonique dans le comté à l'occasion de la campagne de financement. Son objectif est de receuillir à elle seule plus de $2,000, en plus de doubler le nombre des abonnés du JOUR dans cette région. "On m'a réservé partout, dit-elle, un excellent accueil"...

•••

En vrac: Un garçonnet de 11 ans, Patrice Deslauriers fait parvenir au journal la somme de $5.25 qu'il a reçue à l'occasion de son anniversaire de naissance... Contribution reçue du Comité d'action populaire du séminaire de Sherbrooke... Assemblée générale annuelle du PQ-Verdun, ce soir, à 7h30 au Restaurant Ti-Coq; LE JOUR y sera monté sur ses ergots!. La campagne est toujours très active dans les comtés de Crémazie, Huntingdon, Laurentides-Labelle, Arthabaska et Laprairie... D'un groupe de professionnels et de fonctionnaires du Gouvernement du Québec, la somme de $85...

•••

L'homme du jour: La distribution d'un journal est source constante de soucis et de problèmes mais il ne faut rien négliger pour améliorer le service. Si des lecteurs constatent un manque ou une rareté d'exemplaires dans un point de vente, qu'ils communiquent avec Roland Legault (331-8961), l'homme du "jour" responsable de la diffusion dans les kiosques...

•••

Le quotidien La Presse vient à la rescousse du JOUR dans sa campagne de contestation du projet d'aluminerie à Saint-Augustin près de Québec. L'appui n'est pas négligeable. On a souvent besoin d'un plus grand que soi...

Coupure de $500 millions à l'Hydro

Cournoyer le confirme

(PT) – Le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, a confirmé à sa façon hier à Montréal la nouvelle parue samedi dans le JOUR à propos des coupures de l'ordre de $500 millions que l'Hydro-Québec devrait effectuer en 1976.

Le gouvernement a bel et bien demandé à l'Hydro de se serrer la ceinture en 76 a confirmé M. Cournoyer. Le ministre a toutefois ajouté que l'on n'avait pas demandé à la Régie d'état de couper ce $500 millions dans ses dépenses mais bien dans son programme d'emprunt.

Or à moins que l'Hydro-Québec ne demande et n'obtienne du gouvernement Bourassa la permission de hausser de beaucoup ses tarifs d'électricité ou à moins qu'elle ne fasse un gros coup d'argent en vendant de l'électricité à l'étranger, elle devra se contenter des emprunts pour financer ses programmes d'expansion et de construction de centrales qui se concentrent presque exclusivement autour de la Baie James depuis quelques années.

Ces restrictions "volontaires" n'auront aucun effet sur le projet de la Baie James affirme le ministre Cournoyer. Ce dernier ajoute que le gouvernement n'a demandé à l'Hydro-Québec aucune réduction des hypothèses de départ du projet du siècle.

Il affirme de plus qu'il ne croit pas que ces restrictions affectent l'emploi à la Baie James.

Ces réductions entrent selon le ministre dans une politique d'économie générale compte tenu de ce "qui nous arrivera l'an prochain". Le gouvernement lui-même va réduire ses emprunts l'an prochain affirme le ministère en prêchant le bon exemple.

On se rappellera que samedi, le JOUR publiait une information faisant état des coupures qui affecteraient l'Hydro l'an prochain. L'information précisait que l'Hydro et sa filiale, la Société d'énergie de la Baie James, devraient couper de $500 millions leurs dépenses en 76.

D'après certaines personnes qui ont pris connaissance du programme de coupures pour y avoir participé ou pour en avoir discuté avec des dirigeants de la SEBJ, ces coupures ne peuvent qu'être reliées avec l'obligation d'assurer un financement à court terme des Jeux olympiques.

Un ingénieur qui travaille au programme de coupures à l'Hydro nous a par ailleurs déclaré qu'il était assuré que les retards apportés l'an prochain à la mise en chantier de certains travaux à la Baie James se traduiraient par un retard dans l'ouverture des centrales puisqu'il n'existerait dans l'échéancier de la Baie James aucun "coussin de sécurité" sur lequel on puisse compter.

Crise de confiance entre le pouvoir et ses fonctionnaires

par Jean-Noël Bilodeau

QUEBEC – Le gouvernement Bourassa devrait changer son attitude envers ses fonctionnaires.

C'est l'opinion qu'a émise, hier, au cours d'une causerie prononcée à l'Institut canadien d'administration publique, à Québec, le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Yves Martin.

"J'ai l'impression, a-t-il affirmé, que l'évolution récente marque un dangereux glissement dans le sens d'une rupture de confiance entre le pouvoir politique et la fonction publique."

Pour M. Martin, l'absence de plus en plus manifeste de projets politiques clairs dans le cadre desquels la fonction publique devrait oeuvrer peut expliquer la "dissociation" entre le pouvoir politique et la fonction publique.

"J'ai l'impression, a affirmé le conférencier, que pouvoir politique et fonction publique sont de moins en moins sur la même longueur d'ondes.

"Et que, a-t-il ajouté, on partage de moins en moins une même conception du sens de l'Etat, que le dialogue sur les contenus politiques est moins ouvert, la fonction publique étant invitée plus ou moins expressément à se cantonner dans l'administration des choses."

Pour M. Martin, il faudra recommencer à maintenir au Québec une fonction publique de qualité, si l'on ne modifie pas rapidement le régime présent, selon lequel l'exercice des responsabilités, du directeur du plus petit service jusqu'au sous-ministre en titre, doit se faire sans une autorité proportionnée sur les moyens.

"Je vois mal comment, a-t-il affirmé, dans le cadre de telles règles et de budgets exactement déterminés, la marge de manoeuvre des gestionnaires soit si restreinte qu'ils ne puissent, par exemple, déplacer une cloison sans mobiliser jusqu'au Conseil du Trésor lui-même..."

Etat du Québec

Fonctionnaire pendant plus de 11 ans, le recteur de l'Université de Sherbrooke, s'en est également pris au cours de sa conférence aux déclarations récentes du ministre fédéral Jean Chrétien, qui affirmait qu'on ne retrouvait pas, au même degré, le "sens de l'Etat au sein de la Fonction publique québécoise que chez les fonctionnaires du gouvernement fédéral."

M. Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke.

"Se rend-on compte, a précisé le conférencier, qu'une telle crainte, à moins qu'elle ne s'appuie sur la démonstration d'un manque de loyauté de la part de la fonction publique à l'égard de notre intérêt public, s'inspire à la limite de la négation d'une réalité, l'Etat du Québec, qui est heureusement apparue, ici, il y a une quinzaine d'années?"

"Je ne cache pas mes inquiétudes, a alors conclu le recteur, quant à l'état actuel et à l'avenir d'une institution aussi fondamentale, aussi déterminante pour notre avenir comme collectivité.

"Les détenteurs du pouvoir politique, a-t-il également précisé, sont-ils conscients de ce qu'il advient de cette institution... quelles que soient par ailleurs leurs orientations quant à l'aménagement politique de notre devenir collectif?

"Parce que notre fonction publique doit demeurer un instrument majeur de notre développement. A moins que l'on ne renonce à l'affirmation du Québec comme Etat."

Départ du parc Lafontaine

Demain soir, manifestation "nationale" à Montréal contre le gel des salaires

(LE JOUR) – "Le gel des salaires ne passera pas l'hiver"...

C'est là, en tout cas, l'un des slogans de la grande manifestation qualifiée de "nationale" qui aura lieu à Montréal, demain soir, et qui vise à démontrer massivement "l'opposition du Québec aux mesures Trudeau-Bourassa", ont déclaré au cours d'une conférence de presse, hier, les porte-parole du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM).

L'emblème de la campagne syndicale contre les mesures Trudeau-Bourassa représente un cadenas qui n'arrive pas à se fermer...

La manifestation, qui a aussi reçu l'appui de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) et de plusieurs groupes populaires, partira du parc Lafontaine vers 19h30. Elle se terminera au Champ de Mars où prendront notamment la parole les présidents des trois grandes centrales, MM. Laberge, Pepin et Charbonneau. Le défilé empruntera la rue Sherbrooke vers l'ouest puis la rue Saint-Laurent vers le sud et Craig.

On a annoncé, hier, que des centaines de travailleurs de Joliette, des Laurentides, de Laval, de Longueuil, de Saint-Jean, de Sorel, de Saint-Hyacinthe, de l'Estrie et du Centre du Québec participeront à la manifestation. Des départs par autobus sont organisés dans chacune de ces villes et régions.

On a imprimé plus d'un quart de million de tracts pour l'occasion et des postes de radio diffuseront aujourd'hui et demain des appels à la manifestation, qui se déroulera sous le double thème du rejet des mesures Trudeau-Bourassa (bills C-73 et 64) et de l'appui aux "mesures de justice" mises de l'avant par la FTQ, la CSN et la CEQ. Parmi ces mesures, on note le salaire minimum à $4 l'heure, l'indexation pour tous, le contrôle des loyers, la hausse des pensions et allocations, le gel des prix des aliments, etc. Des banderoles proclameront toutes ces revendications.

La grève a éclaté hier chez Miracle Mart

Les quelque 1 800 employés d'une quinzaine de magasins Miracle Mart de la région de Montréal, une filiale de Steinberg, se sont mis en grève hier.

On s'attend qu'ils soient imités bientôt par leurs 6 000 camarades des magasins Steinberg, membres du même syndicat. l'Union des employés de commerce (FTQ). Dimanche, les deux groupes de travailleurs ont voté en faveur de la grève en indiquant que Steinberg voulait "geler" leurs salaires.

Les employés de Miracle Mart gagnent actuellement entre $146 et $168 par semaine, s'ils travaillent à temps plein. Les employés à temps partiel, qui forment près de 60% du personnel, gagnent jusqu'à $1 de moins l'heure. Ils réclament la parité avec les "réguliers".

Du côté de Steinberg, les employés d'entrepôt et les camionneurs seront appelés à voter en faveur de la grève dimanche prochain, en même temps que les quelque 3 000 employés de 130 magasins Dominion.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.
Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32.00 par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

La RCMP enquêtera sur la caisse du Parti libéral

Giguère aurait été de la campagne électorale de Trudeau

Evelyn Dumas

OTTAWA (LE JOUR et CP) – Le solliciteur général du Canada, Warren Allmand, a reconnu hier aux Communes que l'enquête de la gendarmerie qui a mené à des perquisitions aux bureaux du sénateur libéral Louis Giguère et du président de Ligue Nationale de Hockey Clarence Campbell dépasse largement le cadre de l'affaire Sky Shops.

La RCMP a confirmé hier que le mandat autorisant les perquisitions du 7 novembre chez le sénateur Giguère permettait aux policiers de chercher "toutes les lettres et les notes, tous les mémos et autres écrits relatifs à la cueillette d'argent pour le Parti libéral du Canada" par le sénateur entre le premier janvier 1968 et le 31 juillet 1975.

Le sénateur Giguère: un rôle-clé dans la caisse électorale du Parti libéral?

Le sénateur Giguère est le premier sénateur que Pierre Trudeau ait nommé après son accession au poste de premier ministre. Le Parti libéral a choisi M. Trudeau comme chef au début d'avril 1968 et il est généralement admis que le sénateur Giguère a joué un rôle important dans le financement de la campagne de M. Trudeau à la chefferie.

Hier, à la Chambre des Communes, le solliciteur-général Warren Allmand a refusé de s'engager à déposer au Parlement le rapport de police, à la suite de l'enquête en cours. M. Allmand a dit que dans le cas où rien ne viendrait démontrer la culpabilité du sénateur, ce serait porter atteinte à ses droits fondamentaux que de déposer un rapport de police, relativement à ses activités.

Le sénateur Giguère a lui-même reconnu avoir réalisé en 1972 un profit de 2,000% en revendant à $20 ses 5,000 actions dans Sky Shops, qu'il avait acheté à $1 quelques mois plus tôt. Sky Shops exploite des boutiques hors-taxes à Dorval, à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick et bientôt à Mirabel, grâce à des permis du ministère fédéral des transports et, au Québec, à un permis spécial de la Régie des Alcools.

On a appris hier que le sénateur avait démissionné au début du mois comme administrateur de la firme de promoteurs Campeau Corporation. Les conservateurs n'ont pas manqué de demander hier en Chambre si le sénateur avait servi d'intermédiaire lorsque le gouvernement fédéral a décidé de louer 1.7 million de pieds carrés d'espace de bureau dans le complexe Les Terrasses de la Chaudière, à Hull, un projet Campeau. Le ministre des travaux publics, C.M. Drury l'a nié catégoriquement.

D'autre part, le député conservateur Elmer MacKay, le premier qui ait soulevé l'affaire Sky Shops aux Communes, a déclaré qu'il était de notoriété publique que parmi les documents saisis dans un appartement utilisé par la femme du sénateur Giguère, on avait trouvé des registres d'ingénieurs et d'architectes. Il a demandé au solliciteur général s'il y avait un lien avec la construction de Mirabel, sujet sur lequel les conservateurs reviennent constamment depuis quelques semaines parce que les dépenses ont largement dépassé les prévisions et que les contrats ont prétendument rapporté plus de $50 millions aux consultants.

M. Allmand a déclaré qu'il ne donnerait pas de détails tant que l'enquête de la gendarmerie se poursuivra. Il ne pouvait pas préciser combien de temps l'enquête durera. "De nouvelles preuves conduisent à de nouvelles enquêtes, et ainsi de suite", a-t-il expliqué, ajoutant qu'il verrait s'il était possible de déposer aux Communes les mandats de la gendarmerie et l'inventaire des documents saisis.

Postes: Mackasey ne croit pas à une reprise rapide des pourparlers

OTTAWA (PC) – Toujours aux prises avec une grève de plus d'un mois aux Postes et disant ne pas croire à une reprise à courte échéance des négociations avec le Syndicat des postiers, le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a fait part hier devant le Club Rotary, à Ottawa, de ses réflexions sur le syndicalisme actuel face à l'intérêt public.

Soutenant que la "course aux profits matériels" est maintenant largement dépassée, M. Mackasey a exhorté les syndicats, "pour leur propre survie", à cesser leur lutte sans issue pour le pouvoir et à poursuivre de nouveau leur objectif essentiel de justice sociale.

"L'économie est en période de stagnation, le gâteau a fini de grossir, et si le mouvement syndical se sert de son pouvoir pour en obtenir une plus grosse part, les non-syndiqués, soit 70 pour cent des travailleurs, en auront moins en partage", a-t-il soutenu.

Selon M. Mackasey, les syndicats ne revendiquent plus une meilleure part des profits de l'entreprise, mais plutôt "un rang plus élevé dans la hiérarchie sociale au détriment du public".

"J'ose affirmer qu'il est juste de dire que le syndicalisme a atteint le point culminant dans l'atteinte de ses objectifs sur le plan pécuniaire et sur le plan des pouvoirs", a-t-il continué.

Tentant d'expliquer le refus des leaders syndicaux à se rallier au programme anti-inflation du gouvernement fédéral, M. Mackasey a soutenu qu'en tant "qu'hommes politiques", ceux-ci sont maintenant "prisonniers d'une forme de syndicalisme selon laquelle, en retour de leurs cotisations, les membres s'attendent à remporter automatiquement le gros lot".

"Le chef syndical parlera peut-être de modération en privé, mais c'est le pouvoir qui fait loi. Si vous détenez le pouvoir, il faut que vous l'utilisiez, sinon un autre le fera à votre place".

Selon le ministre, l'antagonisme dans les relations patronales-syndicales ne convient plus de nos jours, ayant été conçu en fonction d'une société plus simple, où l'économie ne reposait pas sur l'interdépendance des entreprises.

PEUGEOT 504 GL

sedan-familiale

Gazoline ou diesel

SERVICE SURTOUT?

Biarritz

10,825 Racette 323-1900

en bref

Motion de blâme présentée contre le gouvernement

OTTAWA (PC) – L'opposition officielle a présenté, hier, une motion blâmant le gouvernement pour ne pas avoir adopté de mesures efficaces de conservation d'énergie.

Le porte-parole du Parti conservateur en matière d'énergie, M. James Gillies, a cité à l'appui de sa motion les critiques sévères qu'adressait à l'endroit, dans son dernier rapport.

Celle-ci avait constaté "un écart considérable entre le principe et la pratique... Le Cabinet du Canada semble avoir accepté l'objectif par des mesures précises".

Or, a soutenu M. Gillies, depuis que le gouvernement a entamé, le 6 février dernier, la première phase de sa politique de conservation, rien n'a été fait de concret, la preuve en étant que la consommation d'énergie a augmenté de 7.8 pour cent au pays en 1975.

Le critique conservateur a souligné qu'alors que le gouvernement fédéral avait consacré $2.5 millions à une campagne publicitaire en vue d'inciter les Canadiens à réduire leur consommation en énergie, il n'avait contribué que $1.5 million à la recherche au cours de la même période.

Gauvin nommé coordonnateur de la visite de la reine en 76

OTTAWA PC – Confirmant officiellement la venue de la reine Elizabeth aux Jeux olympiques de Montréal, le bureau du premier ministre Trudeau a annoncé lundi la nomination de l'actuel ambassadeur de Grèce, M. Maurice Gauvin, comme secrétaire canadien de Sa Majesté la reine et coordonnateur fédéral de la visite royale au Canada, en juillet 1976. Le communiqué du bureau du premier ministre indique que la reine inaugurera les Jeux olympiques de Montréal, puis se rendra sur les lieux des compétitions de voile, à Kingston, et des concours équestres, à Bromont.

Jamieson en visite à Paris, la semaine prochaine

PARIS (d'après AFP) – M. Don C. Jamiesson, ministre du Commerce et de l'Industrie du Canada, viendra en visite officielle à Paris, la semaine prochaine. M. Jamieson arrivera par avion spécial samedi soir à la tête d'une délégation comprenant de hauts fonctionnaires du ministère et une trentaine de dirigeants de sociétés des secteurs industriels les plus variés. Il rencontrera plusieurs ministres français, dont le premier ministre M. Chirac.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU PARTI QUÉBÉCOIS

COMTÉ LAPORTE

Date: 26 novembre

Heure: 20 heures

Endroit: Salle de l'école St-Ange
126 Logan, St-Lambert

Orateurs: Pierre Marois
et Bernard Landry

Sujet: Election de l'exécutif

POUR ÉCONOVOLISER

LUB JEUNESSE

TARIFS SAISONNIERS - TARIFS GROUPE

TARIFS WEEK-END - TARIFS JEUNESSE

TARIFS CHARTER - TARIFS FAMILIAUX

TARIFS AGE D'OR TARIFS EXCURSION

UNE AGENCE ACCRÉDITÉE IATA, ATC ET IPSA
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 1965

5450 CÔTE-DES-NEIGES, suite 304 - 341-4420

en bref

Contre le "sapin" des mesures Trudeau...

Les 150 délégués au 44è congrès annuel de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), à Québec, ont voté hier en faveur du principe d'une grève générale unitaire du mouvement syndical québécois contre les mesures de contrôle des salaires des gouvernements Trudeau et Bourassa.

Le président de la Fédération, M. Georges Cantin, a déclaré que "les travailleurs ne se laisseront pas passer un sapin" par ces mesures qui constituent, selon lui, "une nouvelle loi du cadenas". Les délégués au congrès se sont engagés à aller expliquer aux membres les mesures Trudeau-Bourassa et à consulter les assemblées générales pour obtenir le mandat de grève.

La médaille d'argent du MNQ à Jean-Marc Léger

Le Mouvement National des Québécois a annoncé hier qu'il a attribué sa médaille d'argent, pour l'année

Jean-Marc Léger **(photo A. Désilets)**

1975, à monsieur Jean-Marc Léger, en reconnaissance des services exceptionnels qu'il a rendu à la nation québécoise.

M. Léger fut journaliste, puis éditorialiste à la Presse et au Devoir pendant plusieurs années où il assuma notamment la responsabilité du secteur de l'information étrangère.

Particulièrement préoccupé par le développement de la francophonie internationale, M. Léger occupa les postes de président de l'association internationale des journalistes de langue française (1960-62), de Secrétaire général de l'agence de coopération culturelle et technique (1970-73) et, à compter de 1961, de Secrétaire général de l'association des universités partiellement ou entièrement de langue française, poste qu'il occupe encore à ce jour. Il fut également le premier président de l'office de la langue française.

Créé en 1972, la médaille d'argent du MNQ veut signaler chaque année les mérites d'un Québécois qui s'est particulièrement illustré au service des intérêts supérieurs du peuple québécois.

La médaille d'argent du MNQ sera remise officiellement à M. Léger lors d'une réception jeudi le 27 novembre 1975 à 17:30 heures, au cercle de la Place d'Armes, à Montréal.

Lang: la loi 22 n'a aucun effet sur la politique fédérale des transports

(LE JOUR) – La Loi 22 devant faire du français la seule langue officielle du Québec n'a aucun effet sur les réglementations de vol du ministère fédéral des Transports. Il y a aussi le fait que la Loi sur les langues officielles reconnaît l'anglais et le français comme étant les deux langues de ce pays. Et la question de la langue utilisée dans les communications aériennes est avant tout une question de sécurité.

C'est ce qu'a déclaré vendredi aux Communes le ministre Otto Lang en réponse à une question du député créditiste René Matte. M. Lang a également tenu à souligner que même si une étude était présentement en sours pour établir dans quelles mesures la généralisation du français dans les aéroports québécois était possible, l'on pouvait être certain qu'aucun changement susceptible d'affecter la sécurité ne serait apporté.

Tricofil: premier exécutif syndical

Les travailleurs-propriétaires de la Société populaire Tricofil, à Saint-Jérôme, viennent d'élire leur premier exécutif syndical dans cette entreprise autogérée. M. Paul-André Boucher, président sortant du syndicat (FTQ) et maintenant président du conseil d'administration de Tricofil, a déclaré qu'il reviendrait au nouvel exécutif de "tracer la voie à un syndicalisme encore inconnu dans le monde du travail nord-américain", M. Jean-Claude Ménard, le nouveau président, a affirmé que le syndicat allait notamment "parfaire le milieu de travail" à Tricofil.

La CEQ accuse le PQ de mollesse

RIMOUSKI (PC) – Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec CEQ, M. Yvon Charbonneau, s'en est pris au Parti québécois, en fin de semaine, lui reprochant d'être resté muet devant les offres faites par le gouvernement aux employés des secteurs public et parapublic.

"Le Parti québécois se dit l'ami des travailleurs, mais il refuse de défendre leurs intérêts", a déclaré M. Charbonneau, dimanche, à Rimouski, alors qu'il s'adressait à quelque 250 membres des trois centrales CSN-FTQ-CEQ au cours d'une assemblée d'information convoquée par le front commun. Le président de la CEQ a également reproché au PQ de ne pas avoir dénoncé avec plus de vigueur les mesures anti-inflationnistes des gouvernements Trudeau et Bourassa.

Les dynamitages de la Cie Demix: les citoyens demandent l'injonction

(LE JOUR) – Les citoyens de Pont-Viau et Duvernay et la compagnie Demix s'opposent toujours au sujet des effets du dynamitage dans la carrière exploitée par cette entreprise dans l'île Jésus, à ville Laval.

A la suite d'un dynamitage vendredi dernier, le comité des citoyens a résolu d'obtenir une injonction en faisant intervenir les ministères de l'Environnement et des Richesses naturelles.

De nouveau la semaine dernière, des retombées du dynamitage auraient causé des dommages à la propriété et aux véhicules automobiles avoisinants.

La compagnie Demix, de son côté, nie qu'il y ait eu dynamitage vendredi dernier à proximité du lieu où des dommages ont été relevés et à l'heure présumée des retombées. Une enquête d'experts indépendants pourrait établir, selon la compagnie Demix, que les dommages aient été le fait de vandales.

En outre, la compagnie Demix accuse le comité des citoyens de mener une campagne tapageuse pour lui faire une mauvaise réputation.

Marée noire à Halifax

HALIFAX (PC) – Les services d'Environnement du fédéral et de la province ont organisé des barrages de billes de bois, samedi, pour contenir une marée de pétrole dans le port de Halifax. Un porte-parole fédéral a fait savoir que les grands vents de vendredi et de samedi matin ont apparemment partagé en deux une grande mare d'huile et de pétrole qui auparavant était assez protégée par un barrage, aux établissements Irving de Dartmouth. On évalue entre 1,000 et 20,000 gallons les produits pétroliers ainsi en liberté.

L'accident au stade olympique

Tout le monde avait peur de monter sur la poutre

par Gisèle Tremblay

Tout le monde avait peur de monter sur les poutres en suspension du stade olympique, y compris la victime du 29 août, M. Jean-Marie Lesage, qui avait obtenu d'être remplacé et qui n'avait plus que deux jours de travail en hauteur à faire, au moment de l'accident.

C'est ce qu'a révélé hier, M. René Pelletier, compagnon de M. Lesage sur la poutre fatale, en précisant qu'il n'y avait alors ni cordon ni rampe de sécurité pour protéger les ouvriers: ceux-ci devaient circuler sur les pièces de béton à 75 pieds du sol.

Trop risqué

M. Pelletier, arpenteur-géomètre comme la victime, témoignait hier à l'enquête du coroner sur les circonstances de l'accident qui provoqua, ce 29 août, la chute d'une poutre radiale de 128 tonnes.

Selon M. Pelletier:

o M. Lesage n'aimait pas monter là-haut car il avait peur, et c'est M. Pelletier qui devait le remplacer dans ce travail, si l'accident n'était pas survenu.

o Leur contremaître à tous deux, M. Yves Adam, ne montait jamais, pour la même raison, avouant volontiers qu'il ne se "fiait pas à ça".

o M. Pelletier lui-même ne monte plus depuis l'accident; il refusait déjà, auparavant, de s'aventurer pour ses mesures à l'extrémité de la poutre, là où celle-ci n'offre qu'une largeur de 18 pouces et le vide sur trois côtés, à 85 pieds du sol.

M. Pelletier n'a eu la vie sauve que de justesse le 29 août. Il était sur la poutre, mais du côté de la colonne: au moment où la poutre basculait par l'autre extrémité, il a pu sauter sur une tour de métal appuyée à la colonne, juste en-dessous.

Depuis lors, les ouvriers qui travaillent sur les poutres sont rattachés par un cordon au fléau (poutre supérieure qui s'avance en arc) et circulent entre des garde-fou fixés au béton.

Des bruits étranges

Une heure avant l'accident, survenu à 14 heures, MM. Pelletier et Lesage étaient déjà au travail sur la poutre. Pendant tout ce temps, indique M. Pelletier, un sifflement anormal se faisait entendre et les deux hommes en ont parlé, sans trop savoir si le bruit provenait des tiges de suspente ou des grues. C'est, semble-t-il, la rupture des tiges d'acier qui a entraîné la chute de la poutre.

Il semble que déjà, la nuit précédente, un craquement se soit fait entendre et que l'équipe alors au travail se serait aussitôt interrompue. Le contremaître Bertrand Ross, qui témoignait hier matin, a entendu des propos en ce sens après l'accident, mais les qualifie de rumeurs.

Les représentants syndicaux (FTQ et CSN) à cette enquête ont cependant l'intention de revenir sur ce point afin de le mettre en preuve.

Avant qu'il ne témoigne...

Son contremaître lui dit de "ne pas trop parler'

(par G.T.) – Quelques jours avant qu'il ne témoigne à l'enquête du coroner, M. René Pelletier, compagnon de la victime sur la poutre fatale, a été convoqué au bureau de son contremaître, M. Jules Mathurin, qui l'a prévenu de "ne pas trop parler".

C'est ce que M. Pelletier a confirmé hier devant le coroner, en réponse à une question de Me Michel Jasmin, procureur de la FTQ. L'interrogatoire n'ayant pas été poussé davantage là-dessus, on ignore ce que dissimule cette apparente intimidation.

Les seules fois où le nom de M. Mathurin a été mentionné dans cette enquête c'est pour rappeler ce fait: prévenu quelques heures avant l'accident que la poutre baissait d'environ trois pouces du côté où elle était suspendue, il n'a pas réagi; il avait d'ailleurs fixé lui-même un pouce trop haut le vérin qui soutenait la poutre à son autre extrémité.

Avec les compagnies

Les garagistes réclament un bail-type

(LE JOUR) – Le gouvernement doit promulguer un bail-type liant les compagnies pétrolières à leurs détaillants, a réclamé de nouveau, hier, l'Association des services de l'automobile (ASA), un groupe fondé en 1968 qui regroupe des garagistes locataires et propriétaires, surtout dans la région de Montréal.

Au cours d'une assemblée spéciale des membres, hier, dans la métropole, le président de l'ASA, M. Gaston Ladouceur, a dévoilé un projet de mémoire en ce sens au ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer. Ce mémoire constate le "déséquilibre flagrant" entre les détaillants et les grandes compagnies pétrolières, illustré par certaines conditions dans les baux consentis aux stations-services.

Parmi ces conditions, a précisé M. Ladouceur, on note les dispositions relatives à la fixation du loyer et à la durée du bail, les restrictions quant aux produits vendus, la fixation des heures d'affaires et les clauses qui permettent aux compagnies de mettre fin au contrat sans verser d'indemnités appropriées.

La courte durée des baux rend également trop facile et rapide la conversion des postes d'essence en stations libre-service, dit-on aussi.

Selon l'Association, "la situation des garagistes, qu'ils soient propriétaires, locataires ou indépendants, est plus difficile que jamais auparavant" et le gouvernement doit intervenir.

Forget sommé de s'expliquer

(LE JOUR) – L'association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec a demandé au ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, une rencontre afin que ce dernier s'explique sur les propos qu'il a tenus récemment sur les administrateurs des établissements de santé.

L'association estime que le ministre a projeté dans un discours à l'occasion du congrès de l'Association des hôpitaux, "une image négative" des administrateurs plaçant ces derniers dans une situation inconfortable en période de négociations.

Les administrateurs d'hôpitaux sont les partenaires du gouvernement dans les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des employés du secteur public et parapublic.

La semaine dernière le ministre Forget dénonçait ses partenaires en soulignant leur incurie et en les tenant responsables en grande partie du coût excessif des services de santé.

hec

ADMINISTRATION

PROGRAMMES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES
1er ET 2e CYCLE
COURS DU SOIR ET SESSIONS INTENSIVES
CERTIFICATS – DIPLÔMES – BACCALAURÉATS

- Marketing
- Administration
- Approvisionnement
- Gestion du design
- Gestion du personnel
- Production
- Comptabilité
- Gestion financière
- Gestion d'entreprise
- Relations patronales-ouvrières

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles, Montréal Tél.: 343-4440
INSCRIPTION EN PERSONNE
du 24 novembre au 5 décembre, de 17 h à 21 h

L'ASIE DE L'EST
Hier et Aujourd'hui

Cours donnant droit à des crédits universitaires comportant des conférences hebdomadaires présentées le samedi matin à partir du 17 janvier ainsi qu'une visite de 26 jours au Japon et à la République populaire de Chine dont le départ s'effectuera le 30 avril sous la direction du professeur Martin Singer du Département d'histoire de la Faculté des arts du campus Sir George Williams. Les cours se donnent en anglais. Date limite pour présenter les demandes: le 15 décembre.

université concordia

Renseignements:
Mina Thaler
2140, rue Bishop
879-2865

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE • INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION •

PRODEV
PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
TEMPS PARTIEL - SESSION D'HIVER 1976

L'Institut de Coopération Internationale offrira les mardis et jeudis soirs (du 6 janvier au 30 avril 1976) les séminaires suivants:

DEV 6002: CHANGEMENTS ÉCONOMIQUES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT
60 heures - de 19h00 à 21h30
- développement économique et planification
- théorie de développement et de croissance
- structure du commerce international et développement

(Une session préparatoire portant sur les fondements de l'analyse économique aura lieu du 7 janvier au 2 février.)

DEV 6001: PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DES POLITIQUES DE COOPÉRATION
60 heures - de 19h00 à 21h30
- institutions internationales et développement
- politiques canadiennes de coopération
- politiques des grandes puissances en matière d'aide au développement

(Ce séminaire sera précédé d'une session préparatoire portant sur les objectifs du développement, son financement, etc.)

DEV 6006: LANGUE ÉTRANGÈRE
60 heures - de 16h30 à 19h00
- langue espagnole pour débutants

CONDITIONS D'ADMISSION:
Le dossier des candidats à l'admission au programme doit être complété avant le 10 décembre 1975.
- baccalauréat universitaire ou l'équivalent
- expérience en développement international ou intention de travailler dans ce domaine
- connaissance pratique de l'anglais et du français

Diplôme: Le PRODEV mène à l'obtention d'un Diplôme en Coopération internationale

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:
Secrétaire Général Institut de Coopération internationale
Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4910/5457

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

Photos Marco Labrecque

Le moulin à eau de Deschambault, vu de l'extérieur et de l'intérieur, dans le piteux état où il se trouvait l'hiver dernier.

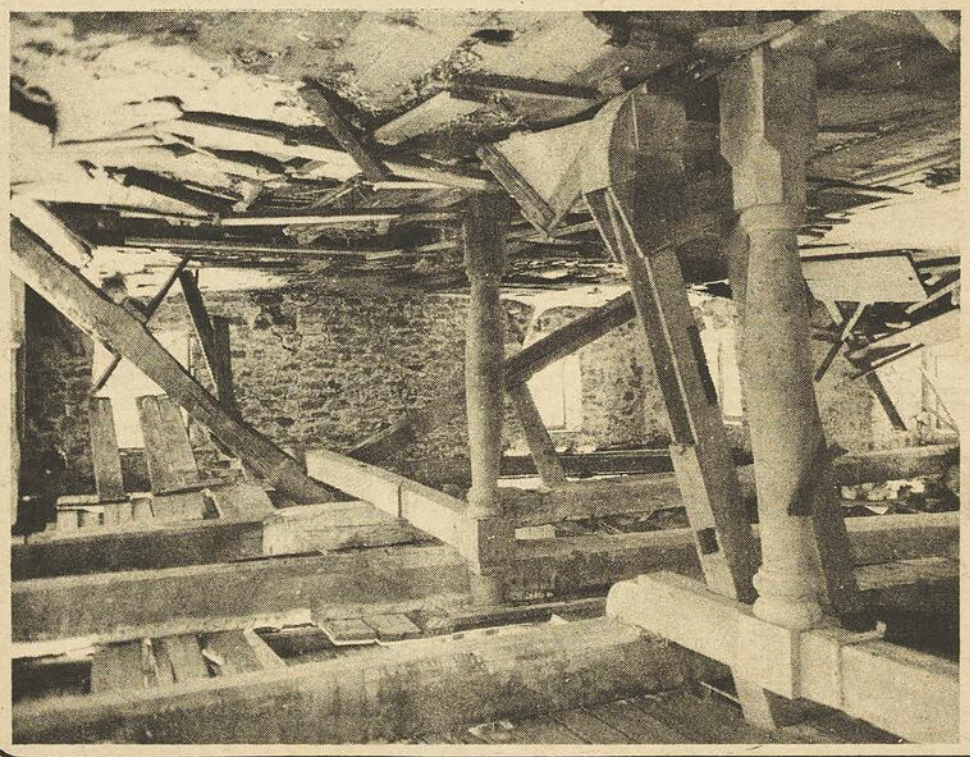

SOS patrimoine

Le moulin à eau de Deschambault serait classé monument historique

par Alain Duhamel

(LE JOUR) – Le moulin à eau de Deschambault ne tombera pas sous les outrages du temps et du climat.

Du moins, est-il permis de le penser à la suite de l'avis d'intention de classer émis hier par le ministère des Affaires culturelles.

"Le moulin, d'architecture française, est l'un des plus beaux du Québec et il risque de tomber en ruines si une intervention immédiate n'est pas entreprise" peut-on lire dans le bref communiqué du ministère.

Si bref que l'intervention dont il fait état, n'est aucunement définie.

On sait que le moulin à eau de Deschambault, un moulin banal ayant appartenu aux seigneurs de l'endroit a été la proie de vandales et de la négligence de ses propriétaires de telle sorte qu'aujourd'hui l'eau, la neige et la glace menacent tout autant l'extérieur que l'intérieur du bâtiment.

Le moulin n'a plus de fenêtre, ni porte. On a fait disparaître un plancher au complet durant les années soixante pour s'en servir, semble-t-il, ailleurs. La machinerie originale a été vendue.

Depuis quelques années, des citoyens de l'endroit s'inquiétaient de ce qu'il adviendrait du moulin Octave-Gariépy qui aurait été construit au début du XVIIIe siècle. Un petit bâtiment, à proximité du moulin, aurait été construit lui sous le régime français.

Pour entreprendre sa restauration, ce qui constituerait en fin de compte la meilleure protection que l'on puisse lui accorder, il faut refaire le toit et une bonne partie de la maçonnerie. Ce qui reste de la charpente peut encore être utilisé.

La Direction du patrimoine pourrait d'ailleurs compter sur les travaux de Parc Canada, un organisme fédéral, qui avait entrepris en 1963 un inventaire architectural du bâtiment et sur les travaux d'un groupe financé l'été dernier par le programme Perspectives-Jeunesse.

Malheureusement, il ne resterait rien aujourd'hui du premier barrage en bois, des dépendances et notamment d'un four à pain, ainsi que d'une passerelle qui reliait les deux bâtiments.

Le PQ-Outaouais dénonce l'incurie du gouvernement dans la région

(LE JOUR) – L'instance régionale du Parti québécois dans l'Outaouais a dénoncé à l'occasion de son congrès l'incurie du gouvernement québécois à l'égard du développement de cette région.

Quatre résolutions expriment cette préoccupation des délégués. Une première s'oppose à la désintégration du milieu par la construction d'édifices fédéraux et d'autoroutes dans les quartiers habités. Dans le seul centre de Hull, plus de 4,900 personnes ont dû se déplacer sous la pression des bulldozers du gouvernement fédéral.

La seconde résolution condamne le gouvernement Bourassa pour sa stratégie à l'égard du développement de Hull qu'il abandonne presque complètement à la Commission de la capitale nationale, l'organisme fédéral chargé de l'établissement d'une capitale fédérale couvrant une partie du territoire québécois.

Une troisième résolution demande au gouvernement Bourassa de remettre entre les mains des associations locales les territoires de chasse et de pêche réservés pour le moment à des clubs privés étrangers. Encore récemment, les Québécois de l'Outaouais ont été témoins de concessions du gouvernement québécois à l'égard de clubs américains.

Enfin, le congrès régional reproche au gouvernement Bourassa de négliger le développement industriel de la région en laissant filer du côté de l'Ontario des entreprises québécoises qui auraient pu très bien s'installer dans l'Outaouais québécois, notamment, a-t-on cité comme exemple, la coopérative de Granby dont l'un des établissements se trouverait aujourd'hui dans l'est ontarien.

Conférence multiculturelle
Communauté roumaine de Montréal:

"L'apport de cette communauté à la société francophone du Québec"

Conférencier invité: **Docteur Taranu**
Président de la fédération des associations roumaines du Canada.

Centre culturel Bois-de-Boulogne
10025 Boul. de l'Acadie
Jeudi, 20 novembre 20h30

Animateurs spéciaux: **Jeannette Bertrand & Jean Lajeunesse**

Y penser c'est aussi aider

OXFAM

En parler c'est déjà agir!

OXFAM

Un prix pour la Nahanni

C'est le vainqueur de l'imprenable et mystérieuse rivière Nahanni des Territoires du Nord-Ouest, Jean Poirel, qui s'est vu accordé en fin de semaine à Québec le Prix de l'Exploration que l'Association des explorateurs et grands voyageurs décernait pour la première fois. C'est en 1964 que l'explorateur Jean Poirel descendait pour la première fois le cours de la tumultueuse Nahanni, réussissant là où une quarantaine d'explorateurs avaient échoué et péri depuis le début du siècle.

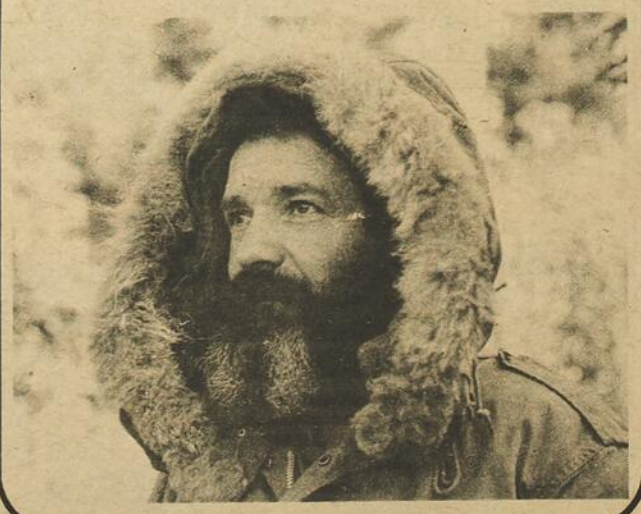

la chronique du québec

par Jacques Guay

entre nous

SAINT-PIERRE A DE QUOI ÊTRE MUET. — C'est peut-être le commencement de la sagesse. Voilà que le ministre de l'Industrie perd l'usage de la parole dès qu'il s'agit de l'aluminerie.

Il ne dispose que de données nettement préliminaires et ne souhaite pas commenter ce sujet (l'environnement) sur la base des informations très fragmentaires qu'il possède.

Nous sommes loin des petits canards nageant heureux à l'ombre de l'usine que nous décrivait avec lyrisme son attaché de presse. Ou encore de ce soir où dans un débat télévisé il nous affirmait lui-même, que le fluor était un bon engrais pour le maïs.

Nous sommes loin des attaques à l'emporte-pièce du publiciste Guy Morin, ce Louis-Philippe Lacroix en moins coloré, contre les chiqueux de guénille péquisses. Et nous sommes tout aussi loin de la courte vue dont faisaient montre les adversaires du projet selon le miraculé Lachapelle, qui a démontré devant les militants libéraux que qui retrouve la parole ne retrouve pas nécessairement ses esprits.

En un mot le ministre va recevoir d'ici peu un rapport qui va lui dire que l'aluminerie à St-Augustin ce n'est pas une idée bien brillante. Que ce n'est bon ni pour St-Augustin, ni pour Québec. Il va se faire dire officiellement ce que tous les spécialistes lui répètent depuis quelques mois.

M'enfin il pourra toujours dire dans un mois dans un an que c'est l'opposition qui a privé Québec de 8,000 emplois. Quand ce n'est que le simple bon sens, qui a le grand mérite cette fois, pour les incrédules, de s'étaler à la une de La Presse.

L'aluminerie sera polluante

ST-AUGUSTIN

Selon La Presse le rapport sur l'environnement commandé par le ministère de l'Industrie à la firme Marsan est défavorable à l'aluminerie à St-Augustin.

C'est la première étude qui porte comme telle sur ce projet et elle établit qu'il pose de graves problèmes de pollution atmosphérique pour l'ensemble de la région, en raison, principalement, de la prédominance des vents d'ouest.

Un rayon nocif

Toujours selon La Presse, le rapport souligne que le rejet inévitable dans l'atmosphère de fluorure d'hydrogène (par le toit même s'il n'y a pas de cheminées comme le répète le ministre) "auront de graves effets contaminants sur la faune et la flore dans un rayon d'au moins quatre kilomètres de l'usine de production elle-même."

"Les autres usines de transformation des lingots en fils et en tubes devant s'intégrer dans le complexe auront des effets contaminants supplémentaires."

Une vision d'horreur

Le journaliste Jean-Pierre Bonhomme écrit même: "Ces gaz s'échappant des toits de l'usine peuvent rendre l'ossature des animaux friables au point où ceux-ci deviennent incapables de circuler..."

On est loin des étangs de petits canards et du maïs engraissé au fluor, deux des arguments employés par MM. Roberge, Saint-Pierre et consorts.

Le pire choix

M. Bonhomme affirme que des porte-parole des Services gouvernementaux de l'environnement ont déclaré catégoriquement que le choix de la zone agricole de St-Augustin à proximité de la ferme expérimentale de l'Université Laval "est le pire que l'on puisse imaginer".

Enfin il rapporte que le vice-président de l'Hydro-Québec, M. Yvon de Guise, souligne que certains dirigeants de l'Hydro croit qu'il serait préférable de favoriser le développement d'usines de transformation de l'aluminium dans le giron de fournisseurs actuels de lingots, l'Alcan et la Reynolds, plutôt que de permettre la construction d'une autre unité de production.

Boule de neige

Bref ces témoignages corroborent les opinions émises jusqu'à présent par les experts qui ont dénoncé le projet.

La prochaine pièce à venir est le rapport du comité consultatif sur l'environnement qui a tenu des audiences à St-Augustin et qui doit formuler ses recommandations d'ici peu.

Le combat continue

Le comité de citoyens se réjouit, évidemment, de la manchette de La Presse d'hier mais un de ses porte-parole, Robert Jammin, a déclaré au JOUR que la lutte continue puisqu'il faut empêcher non seulement l'aluminerie mais l'expropriation elle-même.

La Communauté urbaine de Québec prétend, en effet, qu'elle agit ainsi pour agrandir son parc industriel et se doter d'une banque de terrains.

St-Pierre reste muet

Selon son attaché de presse le ministre de l'Industrie, Guy Saint-Pierre, n'a pas encore reçu le rapport final de la firme Marsan. Rapport qui, selon M. Roberge, est peut-être disponible au service de protection de l'environnement mais ne lui a pas été remis.

Le ministre, en conséquence, "ne dispose que de données nettement préliminaires et ne souhaite pas commenter ce sujet sur la base des informations très fragmentaires qu'il possède".

TOUTE REPRODUCTION ENCOURAGÉE. — C'est ce qui est écrit au sommaire de ce bulletin populaire de l'Opération Dignité 1, l'Odé un, et c'est fort de cette permission que le JOUR publie la page couverture de la deuxième livraison. M. Toupin, qui a sans doute le sens de l'humour, l'a trouvé bien bonne l'autre jour à Matane. Et d'ailleurs il a le sens de l'humour. La preuve, il rencontre de nouveau cette semaine les représentants de Ste-Marguerite pour discuter de la possibilité de leur remettre les lots qu'il leur refusait dans sa déclaration ministérielle.

OUTAOUAIS

Pensez Aylmer

Le message est dans les deux langues et s'adresse tout aussi bien aux "pepsi" qu'aux respectables anglophones. C'est le tout dernier slogan des défenseurs du "Vive Aylmer forever" (autre slogan teinté de bill 22).

L'ARA (l'Association des résidents d'Aylmer) a même obtenu $1,500 du conseil municipal pour financer sa campagne contre la fusion à Hull.

Le fair-play

Ce soir les membres de l'action-regroupement, qui favorisent le rattachement à Hull, auront l'occasion de vérifier le fair-play du maire Nell O'Donnell.

Ils vont lui demander, tout simplement, un petit quelque chose pour leur permettre de défendre l'autre thèse. Quant au bon Dr Goldbloom, de passage à Hull, en fin de semaine, dans le cadre d'un congrès libéral. Il n'a pas voulu se prononcer. Il étudie la question.

PEUGEOT 504 GL

sedan-familiale

Gazoline ou diesel

SERVICE SURTOUT?

Biarritz

10,825 Racette 323-1900

PRÊTS ET BOURSES

Vous avez déjà obtenu un prêt, et vous n'avez pas présenté de demande pour 1975-1976

Si vous poursuivez vos études:

— Faites confirmer, avant le **30 novembre 1975** votre statut d'étudiant auprès du responsable de l'aide financière de votre établissement

— Le gouvernement continuera de payer les intérêts de vos emprunts, à votre place.

Si vous avez terminé ou abandonné vos études avant le 30 juin 1975:

— Vous deviendrez responsables de vos prêts et le gouvernement cessera de payer les intérêts de vos emprunts à partir du **31 décembre 1975.**

— Il faut conclure un contrat de consolidation de vos emprunts, et mettre au point les modalités de remboursement (capital et intérêts à venir) avec l'établissement de crédit.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service des prêts et bourses aux étudiants
Édifice G, 22ème étage,
Québec
Tél.: 643-3750
G1A 1J6

les consommateurs

Prix du pétrole: Ottawa mène une super-enquête!

par Louis Fournier

L'enquête sur la fixation des prix des produits pétroliers, entamée par le **ministère fédéral de la Consommation** il y a plus de deux ans et demi, est "la plus importante jamais entreprise" au ministère, indique le rapport annuel du directeur des enquêtes et recherches sur les coalitions, déposé au Parlement d'Ottawa ces jours-ci.

Cette enquête concerne une présumée collusion des compagnies en vue de fixer le prix de l'essence et du fuel. Elle fait suite à une plainte déposée par **l'Association des consommateurs du Canada,** contre les compagnies suivantes: **Imperial Oil, Shell, Texaco, Gulf, Pétrofina, Sun Oil (Sunoco) et Great Canadian Oil Sands.** Selon un porte-parole de l'ACC, toutes ces compagnies ont annoncé des hausses de prix substantiellement égales en l'espace de deux ou trois jours, en janvier 1973.

On ignore à quel stade l'enquête en est rendue car de telles investigations doivent rester secrètes en vertu de la loi sur les cartels. On sait toutefois que les dirigeants des compagnies visées ont dû comparaître à huis clos.

Le rapport annuel du directeur des enquêtes sur les coalitions mentionne simplement que "cette enquête importante touche de nombreux aspects de la production, du raffinage et de la commercialisation du pétrole et de ses dérivés".

Après 30 ans de recherches, on peut se demander ce que tout cela donnera...

Une place pendant 20 ans dans un abri antiatomique: $1,500!

Parce qu'ils recueillaient des fonds pour la construction d'abris contre les retombées radio-actives (sic), en prétendant avoir des contrats du gouvernement fédéral, deux individus ont comparu, hier, au Palais de Justice de Saint-Jérôme, sous des accusations de fraudes.

Cette affaire abracadabrante aurait commencé en mars dernier, dans la région des Laurentides. Les deux individus se présentaient au domicile des clients potentiels à qui ils demandaient des sommes variant de $1,500 à $5,000! Pour avoir une place dans le futur abri, pendant 20 ans, c'était $1,500. Et pour intéresser les constructeurs au projet, c'était $5,000...

C'est l'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec qui a mené l'enquête.

Avec le sourire... le dernier poster produit par la revue "Le Réveil du consommateur" de l'IPIC...

Médicaments: la plupart sont vraiment inutiles...

La plupart des produits pharmaceutiques en vente dans le monde sont inutiles ou font double emploi, affirme un rapport préparé par un médecin de l'université d'Oxford, le Dr Lall, pour le compte du secrétariat de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

"Même en comptant largement, dit le rapport, le nombre des médicaments essentiels ne dépasse pas 200 ou 250", ce qui représente 1% des quelque 25,000 spécialités vendues en Espagne, par exemple, et moins de 2% des 15,000 vendues en Inde.

"De toute façon, ajoute le rapport, il est instructif de noter que dans des pays aussi développés que la Suède et la Norvège, **où le système de distribution des médicaments est nationalisé,** on se limite à quelque 2,000 spécialités pharmaceutiques pour parvenir à fournir à la population le niveau de soins le plus avancé". Dans les pays en voie de développement, on pourrait se contenter de 10% des estimations des pays scandinaves.

Les prix?

Le rapport du Dr Lall est extrêmement sévère pour les pratiques de certaines compagnies et laboratoires. Ainsi, aux États-Unis, une sous-commission du Sénat a établi que le librium (500 comprimés) était vendu $21.75 à l'administration des Anciens combattants mais seulement $18.50 à Philadelphie alors que le prix grimpait à $45 dans la ville de Des Moines, en Iowa!

Pour 100 comprimés, le librium avait un prix de vente moyen, au premier mars 1975, de $0.83 en Grande-Bretagne, de $4.38 en Allemagne de l'Ouest, de $4.75 en Suisse et de $5.80 aux États-Unis...

Grève des Postes et carte de crédit...

OTTAWA (PC) — Les détenteurs de cartes de crédit ne sont tenus de payer leurs comptes que sur réception de leur état de compte détaillé, selon M. Sidney Handleman, ministre ontarien de la Consommation.

M. Handleman a ainsi commenté les annonces publicitaires parues dans les journaux pour aviser les detenteurs de cartes Chargex des endroits où ils peuvent régler le solde de leur compte, pendant la grève des Postes.

M. Handleman a souligné que des dirigeants de banques l'ont assuré qu'aucun intérêt ne serait exigé des clients qui ont l'habitude, chaque mois, de payer leur compte en entier.

Dans le cas des clients qui paient le solde minimum seulement, l'intérêt peut s'accumuler. Mais ceux qui se voient imposer un intérêt jugé excessif se verraient accorder un crédit.

Le ministre a néanmoins avisé les détenteurs de cartes de payer dès maintenant, pour éviter que leur dette ne devienne "astronomique".

Entre-temps, aux Communes, le ministre fédéral de la Consommation, M. André Ouellet, annonçait que son ministère enquête sur des allégations selon lesquelles les banques qui émettent les cartes imposent un taux d'intérêt illégal pendant la durée de la grève des postiers. Des poursuites judiciaires seront engagées si elles s'avèrent nécessaires, a-t-il précisé.

Selon M. Perrin Beatty, député conservateur de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo, certaines banques exigeraient le versement d'intérêts sur le solde non payé, et ce en dépit d'un accord mutuel en vertu duquel le détenteur de la carte ne doit commencer à payer un intérêt que 25 jours après l'envoi de l'état de compte.

Concours "Photo Plus"

AVIS

A cause de la grève des Postes, la date limite de rentrée du "calendrier" est reportée à deux semaines après la fin de la grève. Nous vous aviserons alors de la date du tirage par le biais du journal.

Québécois à l'étranger

Adressez-vous à la Régie de l'assurance-maladie

(LE JOUR) — Le ministère des Affaires sociales a réduit les complications administratives pour tous les réclamants de l'assurance-maladie et de l'assurance-hospitalisation hors Québec.

Désormais, les Québécois qui réclameront des frais de soins médicaux et de soins hospitaliers s'adresseront dans les deux cas à la Régie de l'assurance-maladie.

Le ministère a conclu un accord avec la Régie de l'assurance-maladie pour que cette dernière prenne à sa charge toutes les réclamations des Québécois à l'étranger. Les deux organismes en sont venus à cet accord par un simple transfert de fonds.

La Coop funéraire du Nord-Ouest blâme le Mouvement Desjardins!

(LE JOUR) — La coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue, qui groupe plus de 6,000 familles (30,000 personnes), a adressé, hier, un "blâme sévère" au Mouvement des caisses populaires Desjardins.

Le porte-parole de la Coop du Nord-Ouest, M. Raymond Couture, a expliqué que le Mouvement Desjardins, en publiant récemment un dépliant intitulé "Que faire en cas de décès", a "scandaleusement négligé" de faire état des nombreuses coopératives de frais funéraires qui existent au Québec.

"Les commerçants de la mort n'ont pu que se réjouir de cet "oubli" du Mouvement Desjardins", indique la Coop du Nord-Ouest, qui a adopté sa résolution de blâme lors d'une assemblée générale tenue à Rouyn. La Coop rappelle que "le Mouvement Desjardins est considéré comme faisant toujours partie du mouvement coopératif", dont font partie les coops funéraires.

Le Mouvement Desjardins, dit-on encore, ne doit pas encourager ses sociétaires, comme il le fait dans son dépliant, à s'adresser à l'entreprise privée au moment des funérailles s'il existe des coops dans ce domaine. La Coop du Nord-Ouest souhaite donc que la Fédération des caisses pop corrige cette "situation inexcusable".

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

Folie furieuse et Laplante "pogné"

Je suis extrêmement surpris qu'un gars comme Laurent Laplante se déclare en faveur de l'amendement aux statuts adopté par le RCM exigeant la démission du parti de la part de tout conseiller du RCM qui accepterait d'être condidat ou officier d'un autre parti politique ("Ce que j'en pense... 14 novembre 1975).

A mon avis une telle disposition statutaire est une aberration et je ne suis pas loin de croire que c'est une violation des droits de l'homme.

Qu'un congrès exprime un voeu à cet effet, pour les raisons exprimées par Laplante et pour d'autres raisons, qu'on oblige un conseiller à démissionner comme conseiller s'il est élu à un poste de député au provincial ou au fédéral, qu'on prévoie des procédures d'expulsion dans les cas où n'importe quel membre encourage ou appuie tout groupement politique dont les politiques et le programme sont en conflit avec le programme et les politiques du RCM avec droit d'appel, j'aurais été d'accord. Pour le reste qu'on s'en remette à la "conscience" politique dè gens qui ont démontré une envergure telle qu'ils ont été élus à des postes de conseiller.

J'ai dit lors du congrès et je maintiens que cette nouvelle disposition dans les statuts du RCM est de la "folie furieuse". D'autres, comme Poulin, parleront de "sectarisme" ou de "dogmatisme". Je préfère m'en tenir à ma propre appréciation. C'est de la folie furieuse que de vouloir régler un cas individuel (Poulin) par une disposition statutaire qui frappe tout le monde.

C'est d'autant plus de la folie furieuse qu'un conseiller pourrait faire partie d'un groupement ultra gauchiste ou ultra droitiste, voir même fasciste, et il n'est pas frappé par cette disposition statutaire alors que s'il est élu démocratiquement à un poste de membre de l'Exécutif ou de candidat d'un parti (ou d'une section quelconque d'un parti) comme le P.Q. ou le NPD, il est tenu de démissionner, non pas seulement comme conseiller mais comme membre du parti (RCM). Moi, je ne comprends plus rien et je comprends encore moins les propos approbateurs de Laurent Laplante.

Je comprenais, à la rigueur, que le RCM éprouve des problèmes de croissance (?). Je ne croyais pas que Laplante pouvait encore être "pogné" avec les mêmes problèmes.

Socialistement vôtre,

Emile Boudreau
Montréal.

Enfin à temps

Un des aspects intéressants de la CECO, c'est ce qu'elle nous apprend du travail policier. On nous confirme, ce qui inquiète sans vraiment surprendre, que les tables d'écoute continuent leur petite besogne répugnante. On nous fait savoir, ce qui plaît infiniment davantage, que les corps policiers savent un peu mieux qu'autrefois protéger les personnes qui font l'objet de menaces. Il fut un temps où les corps policiers avaient tendance à attendre que le crime se produise avant d'entrer en scène: "Faites-vous tuer d'abord, sinon nous n'avons pas la preuve que quelqu'un vous veut vraiment du mal". Tel était le mot d'ordre. Visiblement, certains corps policiers agissent aujourd'hui avec plus de discernement. Le résultat, c'est que certaines personnes vivent maintenant assez longtemps pour dévoiler publiquement les complots dont elles ont été la cible.

Qu'on l'enterre

De grâce, qu'on enterre cette "ligue du vieux poële" ou qu'on la rende présentable. La pénible cacophonie qu'elle nous a offerte samedi dernier ferait honte à n'importe quel poste de télévision amateur et je ne vois pas pourquoi on l'endurerait à Radio-Canada. Pourquoi asseoir cinq personnes côte à côte quand on sait que l'une d'entre elles, Rocky Brisebois, va parler tout seul ou en même temps que les autres pendant toute l'émission? Qu'on invite Brisebois seul, si l'on pense qu'il a quelque chose d'intelligent à dire sur Fred Shero ou les Russes, ou bien qu'on ne l'invite pas. Pour ma part, autant j'ai plaisir à lire les commentaires de Rocky Brisebois sur nos Zoizeaux, autant le même homme m'ennuie profondément à la télévision.

Un homme-clé

Au moment où M. Maurice Champagne quitte la Ligue des droits de l'homme pour s'intégrer à une commission plus officielle, mais préoccupée des mêmes choses, on lui doit au moins un coup de chapeau reconnaissant. Qu'on soit ou non d'accord avec toutes les théories de M. Champagne, un fait saute aux yeux: sous sa gouverne, la Ligue des droits de l'homme a pénétré de nouveaux milieux et elle a pris conscience des dimensions collectives des droits de la personne. Avant M. Champagne, la Ligue constituait un carrefour de bonnes

Maurice Champagne

volontés, certes, ce qu'elle est encore aujourd'hui, mais elle se limitait généralement à hausser la voix au moment des crises. Elle n'avait pas su trouver, jusqu'à M. Champagne, l'art de maintenir sur la place publique un plaidoyer constant en faveur des droits fondamentaux. Elle ne revendiquait pas avec la même vigueur la promulgation d'une charte des droits ni la création d'une commission des droits de l'homme. On peut reprocher à M. Champagne d'avoir fait assumer à la Ligue des droits de l'homme des dossiers qui ne la concernaient guère, mais on doit à cet homme d'avoir aujourd'hui une Ligue des droits de l'homme infiniment plus adaptée à notre temps et à nos besoins.

Des sujets d'étude

Pendant que le Publicité-Club du Québec fait une étude sur l'origine culturelle des commerciaux présentés au public francophone, le Canadian Advertising Advisory Board effectue des recherches sur l'usage qu'on a fait jusqu'à maintenant de la femme dans la publicité. De quoi relancer le débat sur les méfaits du nationalisme.

Du temps partiel?

D'après les chiffres publiés, les supermarchés Steinberg et Dominion ont une main-d'oeuvre composée à 67% d'employés à temps partiel. Dans un tel contexte, comment ne pas offrir aux deux-tiers des employés le même traitement qu'au premier tiers? Déjà, le travailleur "pigiste" vit dans une insécurité plus grande. Il doit souvent se tenir à la disposition de l'employeur au cas où l'on ferait appel à lui et il en est souvent quitte pour une attente inutile. En le payant sur la même base horaire que le travailleur régulier, on ferait donc tout simplement oeuvre de justice.

Certes, si l'on avait un gouvernement, il serait relativement simple de définir l'employé à temps partiel autrement qu'on ne le fait. Celui qui est utilisé régulièrement, mais non de façon permanente, ne devrait pas recevoir le même traitement que l'employé embauché seulement à l'occasion. C'est, en effet, une façon passablement mesquine d'affaiblir les syndicats que de recruter sa main-d'oeuvre dans deux cas sur trois à l'extérieur de l'unité syndicale; c'est une mesquinerie supplémentaire que de refuser ensuite à ces travailleurs dits occasionnels une rémunération décente. Et le gouvernement qui assiste à ce non-sens sans bouger n'est pas un gouvernement.

Des années après

Le 7 mai 1954, le camp fortifié de Dien-Bien-Phu, la clé de voute de la présence française au Vietnam, tombait aux mains du général Giap. Dix ans plus tard, Jean Pouget écrivait: "Pour nous qui avons vécu les combats, sans participer à l'émotion et aux troubles de conscience de l'opinion publique occidentale, le nom de Dien-Bien-Phu continue à résonner dans nos esprits et nos âmes. L'humiliation de la défaite, les souffrances, l'épuisement physique, et surtout la découverte du monde étrange des termites rouges besogneuses, insensibles et efficaces, ont détruit en nous l'orgueilleuse certitude de la cause juste et invincible du monde libéral". Ce fut ensuite le tour des Américains qui mirent dix ans à parvenir à la même conclusion. Aujourd'hui, enfin, on voit poindre à l'horizon ces élections générales à la grandeur des deux Vietnam, élections pourtant promises par les négociations et les accords de 1954. Vingt ans et combien de vies?

La négligence

L'entrepreneur auquel on signale la faiblesse d'une grue et qui confie quand même à cette grue la vie de ses employés, quelle sorte d'homme est-ce? Et le gouvernement qui permet aux employeurs d'imposer aux travailleurs des conditions de travail dangereuses et parfois meurtrières, quelle sorte de gouvernement est-ce? Et le tribunal qui hésite à considérer comme de la négligence criminelle les "péchés d'omission" des entreprises, quelle sorte de tribunal est-ce?

Car tout cela est lié. Que se passe-t-il, en effet, si un travailleur refuse de s'aventurer sur un échafaudage ou une poutrelle peu solide? S'il démissionne, on le remplace et le suivant subit les mêmes pressions. S'il obtient la solidarité de ses confrères et déclanche un arrêt de travail, la loi interviendra pour déclarer la grève illégale, avec tout ce que cela entraîne de réactions gouvernementales et judiciaires. Pour briser ce cercle vicieux, quelqu'un, quelque part au sein du gouvernement ou de l'appareil judiciaire, devra considérer enfin comme de véritables négligences criminelles ces méprisables économies faites par les entreprises au risque des travailleurs. On se rapproche graduellement de cette réaction. En attendant, les gens meurent encore.

LECOMPTE LÉVESQUE
& BERNIER
AVOCATS

Bureau jour et soir

Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier

3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651

CLAUDE LECLAIR, MD.

Marieville

DOCTEUR JACQUES BOULAY
hématologue

Hôpital Saint-François-d'Assise

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
AVOCATS

Suite 505
500 est Grande-Allée
Québec

Téléphone (418) 522-4061

André Marceau
Marcel Croteau
Micheline Clermont
Louis Chartrain

HUGUETTE VIGER
NOTAIRE

509 est, boulevard Charest
Québec G1K 3J2
Tél.: Bur.: 529-5701

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance

verres de contact
verres correcteurs
lunettes

355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
525-4869

l'économie

Après l'échec de Xérox dans les ordinateurs

IBM s'attaque au marché de Xerox

par Gilbert Grellet

NEW YORK (AFP) – Le marché américain du matériel de photocopie et de reproduction, traditionnellement dominé par Xerox, devient actuellement de plus en plus compétitif, avec l'entrée en lice de concurrents aux dents longues comme IBM ou Kodak.

Cette évolution semble mettre Xerox en difficulté. La grande compagnie américaine a du mal à résister aux pressions exercées sur un marché où elle jouissait jusqu'à présent d'une situation de quasi-monopole.

La compagnie domine tellement ce marché depuis 25 ans que le terme "Xerox" est passé dans l'usage courant, à l'image de "frigidaire" ou "scotch tape" (papier collant).

De rapides changements, particulièrement manifestes ces derniers mois, sont cependant intervenus en quelques années, notamment depuis l'introduction en 1970 par IBM, le géant de l'informatique, de sa première machine à photocopier.

La situation est par ailleurs compliquée pour Xerox par les accusations de pratiques monopolitiques lancées par l'Administration américaine, et les procès pour infraction aux lois sur les brevets qui l'opposent depuis 1970 à IBM (cette dernière a contre-attaqué récemment).

La concurrence d'IBM est d'autant plus ironique que Xerox vient en outre de subir un échec cinglant dans le secteur de l'informatique. Elle a décidé en juillet dernier d'abandonner le secteur des ordinateurs, où elle était entrée il y a six ans au prix d'une transaction financière approchant le milliard de dollars.

Cette déconfiture (Xerox perdait plus de $40 millions par an avec ses ordinateurs) n'a guère contribué à améliorer les perspectives financières de la compagnie. En outre, la crise économique n'a pas manqué d'affecter les résultats financiers de Xerox, surtout à l'étranger, d'où elle tire environ 40 p.c. de ses revenus principalement grâce à ses filiales britannique (Rank Xerox) et japonaise (Fuji Xerox).

Les concurrents

Les spécialistes estiment que le matériel présenté maintenant par IBM est tout à fait compétitif avec les produits de Xerox, et l'agressivité bien connue des vendeurs d'IBM commence à menacer sérieusement la position de Xerox.

Cette dernière avait en outre vu précédemment d'autres firmes entrer sur le marché, comme 3M ou Pitney Bowes, et surtout plus récemment, Eastman Kodak, le géant de la photo, qui a annoncé en octobre la sortie d'une photocopieuse ultra-rapide qui risque de concurrencer sérieusement le modèle 9,200 sur lequel Xerox fonde de grands espoirs pour les années à venir, en terme de revenus financiers.

Xerox va donc sans doute perdre peu-à-peu au cours des prochaines années, au profit de ces divers concurrents, une part importante du marché américain, à moins qu'elle ne "sorte" prochainement des produits révolutionnaires.

Les grèves: le Canada est loin d'être seul !

GENEVE (Reuter) – Le nombre de grèves dans le monde non-socialiste a augmenté de plus de 30 pour cent l'année dernière, indique un rapport publié lundi par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les conflits sociaux dans 60 pays.

Les grèves ont entraîné la perte de plus de six millions de jours de travail en Australie, au Canada, en Italie, au Japon et en Grande-Bretagne, de trois millions en France, d'un million en Allemagne occidentale, en Espagne et au Pérou.

L'Italie détient le record en ce qui concerne le nombre de grèves, et la Turquie en ce qui concerne la durée des arrêts de travail.

Le nombre de jours de travail perdus en raison des conflits sociaux s'est élevé à 154 millions l'année dernière, soit 42 millions de plus qu'en 1973 ou une faible diminution avait été enregistrée. Le nombre de travailleurs concernés par les grèves et lock-outs a également augmenté, passant de 22 millions en 1973 à 25 millions en 1974.

– Le nombre de jours perdus a plus que doublé dans un pays sur trois pour lesquels on dispose des statistiques, en particulier au Canada, au Guatemala, en Australie, en République d'Irlande, au Japon, en Norvège, Tunisie et en Grande-Bretagne. On déclare à l'OIT ne pas disposer de statistiques en ce qui concerne la Chine et les pays socialistes d'Europe orientale.

une réalité
au coeur du
nouveau centre-ville

Réussite concrète de la technique québécoise, le Complexe est maintenant devenu vivante réalité.

Notre espace à bureaux est loué en majeure partie; plus de 100 commerçants ont déjà réservé l'emplacement de leurs boutiques. La location est donc entrée dans sa phase ultime. Faut-il préciser cependant qu'il y a encore des espaces-bureaux ou des espaces-boutiques de choix . . . pour vous. (514) 871-1551

le Complexe Desjardins

une réalité au coeur du nouveau centre-ville

La politique de grandeur de Drapeau a compromis tout le Québec

par Jean Chartier

"La politique de grandeur de M. Drapeau a rendu malades non seulement les finances de la ville de Montréal mais aussi celles de la CUM, de toutes les municipalités du Québec et même celles du gouvernement provincial. Nous n'en verrons tous les résultats que dans quelques années.

Tel est le diagnostic que pose le critique financier du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Michael Fainstat, après avoir scruté depuis des mois, toutes les statistiques disponibles sur les administrations de Montréal et de la CUM.

L'analyse de M. Fainstat, qui est un homme minutieux, renseigné et qui pèse ses paroles, est partagé par une firme de courtage fort réputée, Pittfield, Mackay et Ross. Celle-ci écrivait dès le 8 août dernier dans un bulletin spécialisé sur les émissions d'obligations:

"Ce qui donne prise à l'inquiétude, ce n'est pas seulement la montée rapide des programmes municipaux de dépenses, c'est en même temps la hausse persistante des prêts bancaires qui semblement accompagner cette expansion."

Ce jugement de la firme torontoise est contenue dans un bulletin titré: "Municipal Spending and borrowing looks out of gear." Celle-ci a compilé un tableau qui inquiète particulièrement: c'est le tableau des emprunts bancaires à court terme non seulement de Montréal mais de tous les pouvoirs publics municipaux du Québec en comparaison de ceux des autres provinces.

Or, si les débentures à court terme des municipalités du Québec se maintiennent en-dessous de celles de l'Ontario, il n'en est pas de même des emprunts bancaires. Le Québec a émis à ce chapitre des débentures de $111 millions l'été dernier, contre $253 millions pour l'Ontario. Mais d'un autre côté, les prêts à court terme, se sont maintenus à $308 millions en Ontario tandis qu'ils grimpaient à $1080 millions au Québec.

$1191 millions à court terme

Au total, les municipalités du Québec avaient donc emprunté $1191 millions à court terme l'été dernier contre $561 millions pour les municipalités ontariennes. Ces montants doivent être remboursés dans des périodes de 30-60 ou 90 jours. Cela n'a pu être fait encore. Ce changement est de $389 millions par rapport à l'an dernier pour les municipalités du Québec en comparaison de $64 millions en Ontario.

La progression des emprunts à court terme des municipalités est donc six fois plus rapide au Québec qu'en Ontario. Elle est en outre de 15 fois plus forte qu'en Nouvelle-Ecosse, la troisième province canadienne qui a le plus augmenté ses emprunts municipaux à court terme en 1975. Le changement n'est que de $27 millions dans cette province, ce qui est insignifiant par rapport au Québec.

Cette situation dramatique des finances municipales québécoises conduit M. Fainstat à dire que nous entrons dans une cage d'écureuil, "a squirrel cage financing".

Montréal en est responsable au premier chef et cela s'est fait sans que les citoyens n'aient un mot à dire et n'en soient même informés. On commence seulement à entrevoir l'importance de la tragédie. Québec avait tous les pouvoirs d'empêcher cela.

Les deux mains

Parce que le gouvernement Bourassa est resté assis sur ses deux mains, c'est la réputation de Montréal, du Québec et même du Canada qui est en jeu actuellement. La province a la plus grande responsabilité dans cette affaire, accuse M. Fainstat, parce que le ministre Lalonde était sur le comité de contrôle des Jeux Olympiques et il est toujours resté muet. Il y a un an et demi, le gouvernement se devait d'empêcher l'allocation de contrats à forfait avec des coûts variables.

"Il ne fallait pas permettre à l'administration Drapeau de détruire la confiance internationale à l'égard de Montréal et de toute la province. La conséquence des erreurs accumulées va être terrible pour les Montréalais."

Dès l'an prochain, le service de la dette drainerait 35% des taxes

(J. C.) – "Au cours des toutes prochaines années, il est possible que le service de la dette de la ville de Montréal passe de 20 à 35 pour cent de toutes les dépenses de l'administration municipale. Cela serait très dangereux et devient de plus en plus possible."

"Dès lors, l'aggravation actuelle de l'endettement n'est pas dénouée par les gouvernements supérieurs, il ne restera que deux alternatives: taxer massivement ou couper dans les services de manière telle que la vie à Montréal deviendra pénible".

Telles sont les perspectives que dégage de la crise actuelle le critique financier du RCM. M. Gérard Niding est le directeur des Finances de la ville de Montréal au comité exécutif, a fait remarquer M. Fianstat lors d'une entrevue exclusive accordée au JOUR. C'est lui qui assume toute la responsabilité de la situation actuelle. C'est lui qui doit négocier les emprunts. Sa situation est devenue intenable. "Je ne serais pas étonné qu'il soit acculé à démissionner".

En réponse à une question posée lors de l'étude du budget de la ville de Montréal en avril dernier, M. Niding avait déclaré que la dette nette directe estimée de la ville se chiffrait alors à $646 millions et qu'elle ne dépasserait pas $793 millions au 30 avril 1980.

M. Niding faisait l'hypothèse que les emprunts à long terme pour l'année courante ne dépasseraient pas $250 millions et qu'ils baisseraient à $100 millions dès 1976. Il s'attendait même à une baisse des emprunts au niveau de $50 millions par année à partir de 1977. Ce montant se situe d'ailleurs à un niveau inférieur aux remboursements sur les emprunts à partir de 1977, ce qui laissait entrevoir une marge confortable pour la métropole.

Ces prévisions ne tiennent plus debout. De puis avril, la ville de Montréal a déjà effectué des emprunts qui totalisent $185 millions. On doit ajouter à cela la part de Montréal dans les dettes de la CUM, soit 54 pour cent. En avril dernier, cela se chiffrait à $89 millions. Depuis le printemps, il faut aussi ajouter des tranches de $32 et $35 millions sur des émissions de $60 et $65 millions faites par la CUM. Nous en sommes donc déjà rendus à $972 millions.

Ce sont là les obligations des Montréalais à l'heure actuelle. Aucun de ces emprunts n'a été fait pour les Jeux Olympiques. C'est simplement pour des travaux publics, des égouts, des trot-du coupable d'une grosse négligengent est emprunté doit être mentionné dans chaque prospectus et il est illégal de l'utiliser à d'autres fins.

Quand on sait que Montréal compte une population de 1,215,000 personnes, on se rend compte que la dette per capita des Montréalais approche déjà les $1,000 sans que rien n'ait été comptabilisé pour le prolongement du métro n'est encore que minime dans cette dette.

"Mais cela n'est pas tout loin de là. Nous voulons savoir quelle est la dette totale envers les banques, la vraie dette des Montréalais. En ajoutant tous ces emprunts, on se rend compte que Montréal est plongé dans une crise très grave."

"Les commentaires de M. Bourassa, dit amèrement M. Fainstat, démontrent qu'il ne connaît pas la finance. Il ne connaît pas ses responsabilités. Le gouvernement provincial s'est rendu coupable d'une grosse nébligence au chapitre des emprunts à court terme. Je deviens furieux quand je discute de ce dossier."

La panique d'avril

"En avril dernier, le maire de Montréal et M. Niding ont demandé de façon très urgente des emprunts pour le fonds de roulement. C'était alors une vraie panique parce qu'il n'y avait pas assez d'argent. La ville brandissait même la menace de ne pouvoir payer les salaires. MM Niding et Drapeau ont rencontré MM. Goldbloom et Bourassa. Après deux jours de discussion, le gouvernement a adopté un amendement à la charte de la ville de Montréal.

Par ce moyen, le gouvernement Bourassa a augmenté le maximum de la limite d'emprunts de la ville de Montréal de $100 à $250 millions. C'est la province qui l'a fait sans même demander l'approbation du conseil de la ville de Montréal. Le conseil municipal ne pouvait être qu'un "rubber Stamp" parce que tout avait été adopté au préalable par la province.

La ville réclamait du "cash" immédiatement pour les Jeux Olympiques. Il n'y avait aucun revenu maison pour payer les comptes courants.

"Il est alors devenu non seulement impossible de voter contre l'administration Drapeau mais aussi contre ce qui a été adopté à Québec.

Le fonds de roulement de la ville de Montréal était de $60 millions en septembre 1971. Il a été porté à $100 millions en août 1973 après autorisation de Québec. En avril 1975, le fonds de roulement autorisé montait à $250 millions. Cela n'est pas tout. La marge de crédit à fluctuations a aussi été gonflée induement. Elle a été portée de $120 millions en mars 1973 à $170 millions au 31 juillet 1974. C'est donc dire que Montréal a maintenant le droit d'emprunter des banques et sous forme de bons du trésor pour un total de $420 millions.

Cela vient en sus de la dette à long terme de $972 millions qui s'est accumulée sur le dos des Montréalais. Ces emprunts à court terme, ils sont à l'origine dû à la crise actuelle, estime le critique financier municipal. "Quand le gouvernement a appuyé ça. Il a donné carte blanche au maire de Montréal pour emprunter jusqu'au bout."

Or, le programme des emprunts à court terme a suivi le scénario suivant: $53 millions en décembre 1973; $87 millions en avril 74; $177 millions en février 75; $261 millions en avril 75 et $361 millions au 30 juin 1975.

M. Fainstat est convaincu qu'en novembre, le total des emprunts à court terme a atteint les $420 millions. "C'est pourquoi, il a fallu faire autre chose pense l'analyste. Il fallait augmenter encore le pouvoir d'emprunt à court terme.

Tous les crédits votés pour le financement des Jeux Olympiques ne sont plus suffisants. A trois reprises, des crédits ont été autorisés: $246 millions le 9 août 73; $250 millions le 6 mars 75 et $116 millions le 6 août 1975. Le conseil municipal avait donc autorisé des crédits de $612 millions pour les Jeux Olympiques.

Cela n'est plus suffisant, c'est l'impasse. Depuis trois semaines, le conseil autorise des dépenses imprévues à recouvrer. 21 sous-contrats ont été donnés de la sorte.

La ville voulait probablement emprunter $150 millions supplémentaires, opine M. Fainstat, mais les banques ont refusé d'augmenter les emprunts à court terme sans la garantie d'un plus haut niveau de gouvernement. Plutôt que d'accorder une autre garantie à court terme, le gouvernement a décidé d'essayer de tout prendre en mains et d'essayer de couper.

C'est là que nous en sommes. La vraie dette des Montréalais est rendue à $1392 millions; les installations olympiques sont loin d'être terminées. Le métro aussi.

Demain: le débat à l'hôtel de ville

monde

Seuls les militaires peuvent encore régler la crise portugaise

Les commissions ouvrières portugaises, dominées par les radicaux de gauche, ont lancé des ordres de grève, hier, dans les entreprises de la "ceinture rouge" industrielle de Lisbonne, en guise d'avertissement contre les chefs militaires accusés de velléités droitistes. Ces appels à la grève coïncident avec une réunion du Conseil de la révolution-organe suprême du pays — qui doit débattre d'un éventuel remaniement de la hiérarchie militaire à la demande du gouvernement. Celui-ci s'est mis "en sommeil", la semaine dernière, pour protester contre le manque de soutien des forces armées à sa politique.

LISBONNE (AFP, Reuter) — Les responsables militaires de la révolution sont aujourd'hui placés face à eux-mêmes. Il n'y a plus qu'eux qui puissent régler la crise politique à un moment où le vide du pouvoir atteint un point dangereux. L conseil de la révolution s'est réuni hier après-midi sous la présidence du général Costa Gomes. Selon la formule consacrée, il a étudié "la situation politico-militaire". Trouvera-t-il une solution? C'est la question que se posent la majorité des Portugais, las d'un déséquilibre politique ruineux pour le pays et qui met en péril les libertés démocratiques retrouvées le 25 avril 1974. Il ne semble pas qu'une solution de compromis puisse être durable ni même viable tant se sont durcies les positions politiques antagonistes. Le Parti socialiste et le Parti populaire démocratique estiment que le vième gouvernement est celui de la dernière chance. Aucun de ces partis n'accepte que le gouvernement représentatif de la majorité électorale du pays puisse être remis en cause. Pour leur part, les communistes et l'extrême-gauche sont tout aussi intransigeants et continuent de réclamer la dissolution de ce gouvernement qu'ils qualifient de "gouvernement de droite" et qui doit être remplacé par une équipe progressiste.

Impasse sur le plan politique civil, impasse sur le plan politico-militaire. On ne voit pas très bien comment le conseil de la révolution va s'en sortir. Une idée fait son chemin: restituer au mouvement des forces armées sa pureté originelle. Le général Otelo Saraiva de Carvalho déclarait dans une récente interview que les luttes entre les partis politiques avaient déchiré le pays. Beaucoup d'officiers reconnaissent que ces luttes partisanes se sont transposées au sein du M.F.A. et l'ont aussi déchiré. Les observateurs sont tentés d'en tirer des conclusions. Il ne semble pas que l'heure soit venue pour le M.F.A. de rentrer dans ses casernes et de laisser le pays aux civils mais il se pourrait bien que l'idée germe d'écarter les civils et de constituer un gouvernement militaire. Il est sans doute plus facile de réduire les antagonismes au niveau militaire, où la fraternité d'armes demeure malgré les divergences politiques.

Soutien à New York

NEW YORK, (AFP) — Bravant le froid, des milliers de New-yorkais se sont rassemblés hier à Times Square à l'appel du gouverneur de l'État de New-York, M. Hugh Carey, pour manifester leur soutien à la ville au bord de la faillite. "Nous sommes ici pour dire à tous ceux qui nous écoutent que cette ville est dure et déterminée, et que nous ne plierons pas sous les pressions économiques auxquelles nous avons été soumis", devait notamment déclarer M. Abraham Beame, le maire de New York. On reconnaissait dans la foule les associations de travailleurs à leurs banderolles. Étaient également représentées diverses minorités ethniques-Portoricains: Chinois, Noirs — qui rappelaient s'il en était besoin que New York est un immense creuset de civilisation.

Spinola à Toronto

TORONTO (PC) — Le général Antonio de Spinola, ancien chef de l'État portugais, a déclaré à Toronto au cours du week-end qu'il libérerait le Portugal de son régime actuel qu'il a qualifié de "marxiste-léniniste". L'ancien président du Portugal a souligné, dans une conférence de presse tenue dimanche, que le présent gouvernement portugais engendre l'anarchie et le chaos à un point tel qu'un soulèvement armé ne peut être exclu. (Téléphoto: P C)

bref monde

New York: fin de la mutinerie

NEW YORK (AP) — Les détenus de la prison de l'île Rickers (État de New-York) qui s'étaient mutinés dimanche soir ont libéré hier les cinq gardiens qu'ils retenaient en otages après avoir obtenu gain de cause auprès des autorités pénitentiaires. Les autorités ont accepté de ne prendre aucune sanction contre les quelque 1,200 prisonniers rebelles et de prendre en considération leurs doléances, qui portent notamment sur la surpopulation de l'établissement ainsi que sur la procédure de mise en liberté provisoire. L'accord intervenu a été sévèrement critiqué par le personnel pénitentiaire: "La semaine prochaine, on leur donnera les clefs", a commenté amèrement l'un des gardiens.

Liban: la tension persiste

BEYROUTH (Reuter) — La crise politique libanaise s'est aggravée. Les combats de rue s'intensifient et la réunion du Comité national du dialogue a tourné court. Le bilan des combats des dernières 48 heures s'élève au moins à 40 morts et une centaine de blessés. Pour les trois dernières semaines, le bilan est d'environ 240 morts.

La radio demande à la population de ne pas emprunter les principales routes d'accès à la capitale qui demeurent peu sûres.

Seul hier, l'élégant quartier de Hamra était épargné. On s'y active comme si de rien n'était. Cafés et restaurants ne désemplissent pas et les magasins font des affaires d'or. Hamra est un quartier mixte ou coexistent chrétiens, musulmans, arméniens, palestiniens ainsi que les membres de la communauté européenne et américaine.

Réouverture enquête Kennedy

WASHINGTON (Reuter) — Dans le sillage des révélations qui viennent d'être faites par une commission sénatoriale sur le rôle de la CIA dans des complots contre la vie de dirigeants étrangers, un membre important de la commission Warren, qui enquêta sur l'assassinat du président John Kennedy, a demandé samedi que celle-ci soit rouverte. Dans une déclaration faite à l'occasion du 12e anniversaire de la mort de l'ancien président, M. David Belin, auteur de la requête, a souligné qu'il était sûr qu'une nouvelle enquête ne contredirait pas les conclusions de la commission Warren selon lesquelles l'assassin était Lee Harvey Oswald.

"La raison essentielle de ma demande est, à mon avis, que cela contribuerait grandement à faire renaître la foi et la confiance à l'égard du gouvernement," a déclaré M. Belin, qui était avocat-conseil de la commission Warren et principal conseiller de la commission du vice-président Nelson Rockefeller sur les activités de la Central Intelligence Agency.

C.I.A. et F.L.A.

NEW YORK (AP) — La CIA a noué des contacts nombreux avec le Front de libération des Açores (FLA), mouvement séparatiste réclamant l'indépendance de l'archipel vis-à-vis du Portugal, croit savoir l'hebdomadaire américain "Time" dans sa dernière édition. Des responsables du département d'État de rang moyen auraient ainsi reçu à Washington des représentants du FLA dans le but "de pousser à la sécession au cas où Lisbonne tombe aux mains des communistes", ainsi que de "garder des contacts" et d'"échanger des informations sur le développement de la situation dans la métropole".

Le Surinam rejoint aujourd'hui le club des États indépendants

PARAMARIBO, Surinam (Reuter) — Le Surinam, colonie néerlandaise depuis plus de 300 ans, avant-dernière possession européenne en Amérique du Sud, devient indépendant aujourd'hui.

Nombre d'habitants de la Guyane néerlandaise ont gagné l'Europe ces dernières années, craignant que de violents affrontements n'éclatent entre les principaux groupes ethniques du territoire: créoles descendants des esclaves africains et indiens amenés plus tard par le colonisateur.

Mais dans l'ensemble, les quelque 450,000 habitants de Surinam se préparent à fêter leur indépendance, rassurés par l'accord intervenu, la semaine dernière, entre les dirigeants politiques des différentes communautés, accord qui a débouché sur l'élaboration d'une constitution nationale et sur la décision d'organiser des élections au milieu de 1976.

A minuit lundi, le drapeau néerlandais sera remplacé par l'étendard tricolore frappé en son centre d'une étoile d'or de la nouvelle république. Salves de coups de canon et feux d'artifice donneront le signal des réjouissances.

Le Surinam en Amérique du Sud

Ce matin, la princesse héritière Beatrix, des Pays-Bas, proclamait officiellement l'indépendance et la séparation du pays de la monarchie néerlandaise, au cours d'une cérémonie dans une vieille église protestante hollandaise.

Ensuite, le gouverneur de Surinam, M. Johan Henri Eliza Ferrier, prêtera serment et deviendra le premier président du nouvel État. M. Ferrier a été nommé à ce poste sous la pression du gouvernement et de l'opposition, en attendant que les élections de l'année prochaine précisent les orientations politiques de Surinam.

Le Surinam deviendra les 144ème membre des Nations-Unies le 4 décembre. Il deviendra sans doute également membre de l'Organisation des États américains et du mouvement non-aligné.

Père de Juan Carlos

Don Juan ne renonce pas à ses droits

Premier attentat au Pays basque

M. Antonio Echeverria Albiso, maire de Oyarzun, dans la province de Guipuzcoa, au pays basque espagnol, a été abattu hier après-midi à son domicile. Selon les premières indications recueillies de source officielle il a été assassiné par plusieurs personnes, armées de mitraillettes. Cet attentat est le premier , apparemment politique, commis depuis l'accession au pouvoir de Juan Carlos, samedi dernier. Le précédent attentat commis au pays basque avait été l'assassinat d'un garde civil, par des militants de l'ETA, à Zarauz. Par ailleurs, dans sa première déclaration publique depuis la proclamation de son fils Juan Carlos premier, roi d'Espagne, Don Juan, comte de Barcelone, a réaffirmé hier que "comme fils et héritier de Alphonse XIII, il est dépositaire d'un trésor séculaire dont il ne peut renoncer aux devoirs".

MADRID (Reuter, AFP) — Don Juan, père du roi Juan Carlos, a demandé, lundi, l'établissement d'une démocratie pluraliste en Espagne, la participation du peuple aux institutions, l'intégration de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE) et la fin de la corruption et des injustices sociales.

Dans un communiqué publié par son bureau d'information à Madrid, le comte de Barcelone rappelle qu'il ne renonce pas à ses droits sur le trône d'Espagne. Le général Franco avait en effet décidé, en 1969, que son successeur à la tête de l'État espagnol serait Juan Carlos et non son père Don Juan, héritier direct du trône d'Espagne.

"Le chef de la maison royale espagnole considère que la monarchie, pour être utile à l'Espagne, doit être un pouvoir d'arbitrage indépendant qui facilitera le dépassement de la guerre civile, l'établissement d'une profonde justice sociale qui éliminera la corruption, la consolidation d'une démocratie véritablement pluraliste, notre pleine intégration dans la Communauté européenne et l'accès pacifique du peuple espagnol à la souveraineté nationale de sorte que les institutions politiques nées jusqu'ici de la volonté du général Franco aient une représentation authentique."

Exil

Alphonse XIII le père de Don Juan est parti en exil, en 1931, pour éviter une guerre fratricide qui a malgré tout éclaté quelques années plus tard, ajoute le communiqué.

Don Juan a toujours proposé aux Espagnols que l'institution monarchique soit un instrument de réconciliation nationale et le moyen d'offrir aux Espagnols l'accès à la souveraineté, ajoute le communiqué qui précise que le comte de Barcelone est toujours à la disposition du peuple espagnol. Le gouvernement espagnol avait interdit à Don Juan de rentrer en Espagne, en juin dernier, après qu'il eut déclaré au cours d'un dîner à Estoril, Portugal, donné par des hommes politiques espagnols de l'opposition, qu'il rejetait l'ordre de succession au trône décidé par le général Franco et s'offrait comme alternative monarchiste aux opposants de son fils.

On indique, par ailleurs, de source gouvernementale à Madrid que le comte de Barcelone peut désormais rentrer en Espagne quand il le désire.

Le successeur d'Agnew au Maryland inculpé de trafic d'influence

BALTIMORE, MARYLAND, (AFP) — Le gouverneur du Maryland, M. Marvin Mandel, successeur à ce poste de l'ancien vice-président Spiro Agnew, a été inculpé hier de trafic d'influence par une chambre de mise en accusation (grand jury) de Baltimore. Cinq autres personnes, dont trois de ses proches amis qui s'étaient notamment occupés du financement de ses campagnes électorales, ont été inculpés avec lui. L'acte d'inculpation, qui comporte 24 chefs d'accusation, reproche notamment au gouverneur de s'être livré à des "tractations malhonnêtes" avec les cinq autres accusés. M. Mandel était devenu gouverneur du Maryland en 1969 après l'élection de M. Spiro Agnew à la vice-présidence des Etats-Unis, aux côtés du président Richard Nixon. M. Agnew avait été obligé de démissionner à l'automne 1973 après avoir décliné de contester en justice une accusation de fraude fiscale.

Le grand jury qui a inculpé hier le gouverneur Mandel enquête depuis près d'un an sur les accusations portées contre lui et avait fait saisir il y a quelques mois tous ses relevés bancaires. L'acte d'inculpation reproche principalement au successeur de Spiro Agnew d'avoir reçu secrètement des intérêts dans plusieurs entreprises en échange de ses efforts pour faire adopter par le parlement de l'État une législation favorable aux propriétaires d'un champ de courses.

Fiction

Viva Franco!

par Amo

Tiens Miguel, voilà tes 10 pesetas, pour avoir prédit le jour et l'heure de la mort du caudillo.

—Il était temps, Alberto. J'ai déjà perdu 158 pesetas à cause de ses résurrections. Tu es sûr qu'il est bel et bien mort?

—Prends tes 10 pesetas, Miguel, il est aussi mort qu'un taureau en présence d'El Cordobès.

—Alors je t'offre une caisse de cerveza, Alberto.

—Non Miguel. C'est au champagne qu'il faut fêter la mort définitive du "roi" fasciste. Mon frère de Paris m'en a ramené une l'été dernier.

Bras dessus, bras dessous, Miguel et Alberto s'engouffrèrent dans la sombre ruelle qui les menait à leur chambre.

—Tu te rends compte Miguel, fit Alberto en débouchant sa "veuve Clicquot", mourir en pièces détachées n'est pas donné à tout le monde. Il aura quand même fallu avant qu'il rejoigne Hitler et Mussolini, qu'il donne au monde un dernier show...

—Finie la dictature, vive la nouvelle Espagne, cria Miguel en avalant sa coupe. C'est une page de notre histoire qui est tournée.

—Il faudrait la déchirer cette page.

—À propos Alberto, qui va vraiment succéder à Franco?

—Franco.

—Grâce à Dieu.

LE JOUR

recherche

UN PUBLICITAIRE AU NATIONAL

Qualifications:
—Connaissance du milieu
—Expérience dans la vente, le marketing, l'administration et les relations extérieures
—Sens de l'organisation.
—Excellente capacité de travail

Traitement:
Selon qualifications et expérience

Objectifs:
Évoluer avec une équipe dynamique
Faire parvenir curriculum vitae complet et références à:

Jean-Pierre Nepveu
Directeur administratif
Le Jour
387 Lebeau
Ville Saint-Laurent

Centre Hospitalier Universitaire ultra-spécialisé en pédiatrie et obstétrique-gynécologie

RECHERCHE

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)
INFIRMIERS (ÈRES) AUXILIAIRES DIPLOM5S (ES)
PUÉRICULTRICES DIPLÔMÉES

Temps complet : jour (rotation des heures)
soir — nuit
Tempts partiel: nuit
—Orientation structurée et individualisée
—Programme éducatif en soins infirmiers
N.B. Il est possible de trouver à se loger aux environs de l'hôpital

INFORMATION: Bureau d'emploi
3175 Chemin Côte Ste-Catherine

Tél.: 731-4931 (poste 210)

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

Un intéressant poste dans notre service des projets et des programmes est vacant:

CELUI DE RESPONSABLE DES STAGES DANS LE SECTEUR DE L'AGRO-ALIMENTAIRE (AGRICULTURE ET INDUSTRIE ALIMENTAIRE).

FONCTIONS PRINCIPALES
Sous l'autorité du directeur du service, concevoir, préparer et assurer la réalisation des programmes de séjour au Québec des groupes de stagiaires français.
Veiller au recrutement, à la sélection et à la préparation des stagiaires québécois.
Maintenir des contacts suivis avec tous les interlocuteurs de l'OFQJ dans ce domaine d'activité.

QUALIFICATIONS
Être détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire: en sciences sociales ou, de préférence, dans l'une ou l'autre des disciplines touchant l'agro-alimentaire. Une expérience professionnelle, exceptionnelle et pertinente, pourra suppléer à un diplôme universitaire.
Avoir un esprit de synthèse, être sensible aux préoccupations pédagogiques inhérentes à une fonction de cette nature, posséder les qualités minimales permettant le travail en équipe et la planification sur une longue période du travail personnel.
Le candidat devra être disponible au plus tard le **5 janvier 1976.**

RÉMUNÉRATION
Entre $9,534. et $13,379. selon l'expérience.

Faire parvenir le curriculum vitae avant 17:00 hrs le 1er décembre 1975 à l'adresse suivante:

Office franco-québécois pour la Jeunesse
Monsieur Marcel Marion
Directeur du Service de l'administration
555 ouest, boulevard Dorchester, suite 1150
Montréal, Québec

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE
SECTION DU QUÉBEC

"Faire la guerre pour en finir avec la..."

Jacques Fournier rentre d'un séjour en République populaire d'Angola où l'Indépendance a été proclamée, le 11 novembre, par le président du MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola), le Dr Agosthino Neto. Il en a rapporté ce reportage en deux tranches. La première fait le point de la situation politico-militaire toujours mouvante et remonte aux origines du conflit. La seconde tentera de préciser ce que sera l'avenir de l'Angola et quel type de société le peuple angolais est en voie de construire.

par Jacques Fournier (collaboration spéciale)

LUANDA — Il est quatre heures du matin quand l'avion de la TAP se pose à l'aéroport de Luanda, après avoir survolé la baie radieuse dans son collier de lumières.

Dans 16 jours, l'Indépendance.

Aucun taxi n'attend les passagers. Inutile d'en appeler: ils ont presque tous déserté Luanda avec leurs propriétaires portugais. Par chance, un étudiant en génie minier, à la recherche lui aussi d'un moyen de transport vers le centre-ville, décide de téléphoner à l'un de ses camarades et m'offre une place à bord de la voiture.

Première constatation: Lorsqu'on entre à Luanda, où la ville est littéralement couverte d'affiches et de graffiti appuyant le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) et ses différentes organisations de masse (UNTA — les travailleurs; OMA — les femmes; JMPLA — les jeunes; OPA — les pionniers), on constate immédiatement l'immense appui populaire dont jouit le MPLA. Pas une maison, pas un commerce, pas un mur, pas une fenêtre, qui ne soit placardé de la photo du président Neto ou bariolée de mots d'ordre.

Deuxième constatation: Luanda se compose de deux parties très distinctes: la ville asphaltée, celle des Blancs, où des édifices somptueux atteignent plus de 20 étages, et la ville de terre, celle des Noirs, située à la périphérie, où les petites maisons "en dur" n'ont ni eau ni électricité.

Troisième constation: La ville vit vraiment en état de mobilisation. Mobilisation populaire d'une part, où tout le monde est appelé à faire sa part pour renflouer l'économie, rendue exsanguë par le départ des Portugais après 500 ans d'exploitation coloniale. C'est ainsi qu'au moyen de corvées populaires, par exemple, des volontaires vont spontanément aider à décharger les bateaux au port.

Mobilisation militaire d'autre part, car le pays livre une guerre à finir avec les séquelles du colonialisme et les intérêts impérialistes. Cette mobilisation militaire donne lieu à des contrôles fréquents effectués par les FAPLA (Forces armées populaires de libération de l'Angola, bras armé du MPLA): on arrête les voitures, on vérifie les papiers et on fouille constamment.

Et cela est normal car le MPLA a lancé le mot d'ordre de "vigilance révolutionnaire", rendue nécessaire par le danger d'infiltration de saboteurs et d'espions ennemis. Les faits ont donné raison au MPLA: certains journalistes étrangers (un de l'agence Reuter entre autres) ont été expulsés parce qu'ils diffusaient de fausses nouvelles.

La nécessité de la vigilance ne va pas sans causer des petits désagréments aux journalistes et délégués étrangers de bonne foi. A 5h45 du matin, le mardi 4 novembre, j'ai reçu "la visite" dans ma chambre d'hôtel de six policiers militaires, fusil-mitrailleurs au poing. Le réveil est brutal. Après vérification des papiers et des lettres de créance, j'ai pu réintégrer mon lit.

Quatre fronts principaux

La situation politico-militaire est délicate et l'on comprend que les forces armées soient prudentes. Les combats se poursuivent toujours sur quatre fronts principaux: au Cabinda, dans le nord, au centre et au sud.

D'abord, dans l'enclace de Cabinda, plusieurs offensives ont été effectuées à partir du Zaïre par le FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda) et le FNLA (Front national de libération, dirigé par Roberto Holden). Mais les FAPLA les ont rapidement repoussées. Le président du Congo voisin, Marien N'gouabi, a déclaré que si le Zaïre envahissait l'enclave de Cabinda, il n'hésiterait pas à envoyer ses propres troupes congolaises pour appuyer les FAPLA. Mais pour l'instant, les FAPLA suffisent à la tâche et **comptent avant tout sur leurs propres moyens.**

Sur le front nord, la situation est plus difficile. Le FNLA contrôle deux provinces (sur les 16 que compte l'Angola), celles de Zaïre et d'Uige. Composées de forces régulières de l'armée zaïroise, de mercenaires étrangers et de quelques éléments angolais, les troupes du FNLA ont tenté plusieurs percées vers le sud. Certains jours, on les signalait à 80 kms de Luanda, le lendemain à 20 kms. Chacune de leurs attaques était repoussée par les FAPLA. Le FNLA dispose d'un excellent armement acheté aux USA et en Europe: des blindés Panhard, des mortiers de 120 mm, des lance-fusées des bazookas, etc. Les FAPLA pour leur part, sont approvisionnées par l'Union soviétique, les pays d'Europe de l'est, l'Algérie et Cuba.

Sur le front du centre, l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola, dirigée par Jonas Savimbi) contrôle deux provinces également: Huambo et Bié. Ce front est relativement plus stationnaire, bien qu'on ait enregistré des combats presqu'à tous les jours.

Le front sud a bougé ces dernières semaines. Alors que les mercenaires sud-africains et étrangers, assistés d'éléments de droite (l'ELP — armée de libération portugaise) n'occupaient que la bande sud du territoire angolais, ils ont maintenant effectué des percées importantes vers le centre, faisant la jonction avec les troupes de l'UNITA. Malgré la vive résistance des FAPLA, elles ont pris le contrôle des villes portuaires de Moçamedes, de Benguela et de Lobito.

Au moment où ces lignes sont écrites (au lendemain de l'Indépendance), on peut résumer la situation politico-militaire en disans que les FAPLA ont maintenu leur ligne défensive à Cabinda et au nord mais qu'elles ont perdu du terrain dans le sud.

Mais ce qui importe, ce n'est pas le nombre de kilomètres parcourus par la colonne blindée des mercenaires sud-africains et leurs alliés, mais la qualité de leur implantation. Ces éléments étrangers ne disposent d'aucun soutien de la part de la population des villes qu'ils envahissent, contrairement au MPLA.

La sécurité de Luanda

La récente poussée des forces d'invasion peut s'expliquer en partie par le fait que les FAPLA avaient dû dégarnir certains fronts pour une brève période afin de renforcer la sécurité de la capitale.

Car l'essentiel pour les FAPLA était de garantir la sécurité de Luanda afin d'assurer un déroulement paisible aux Fêtes de l'Indépendance, le 11 novembre. Ces Fêtes se sont déroulées sans anicroche et dans la joie populaire, témoignant une fois de plus de l'enracinement du MPLA.

L'on craint cependant, maintenant que les délégations étrangères venues assister aux cérémonies de l'Indépendance ont quitté la capitale, que le FNLA ne décide de la bombarder. Jusqu'ici, aucun avion n'est intervenu dans les combats, si ce n'est quelque petit avion de reconnaissance et un appareil du FNLA qui a déversé des tracts roses sur Luanda le 5 novembre. La situation changerait beaucoup si le Zaïre, par exemple, décidait d'utiliser les Mirages que la France lui a si complaisamment vendus.

On passerait alors à l'étape de la "guerre classique". Il est certain que les FAPLA réagiraient à cette escalade en utilisant des armes équivalentes. Luanda est d'ailleurs défendue par un véritable rideau de fusées sol-sol et sol-air, de même que Cabinda et plusieurs autres portions du territoire.

Mais, ce qui est beaucoup plus important, le moral des troupes du MPLA (les FAPLA) est infiniment meilleur que celui des sbires du FNLA, de l'UNITA et de leurs alliés. Et cela se comprend aisément: les FPLA sont des militants mobilisés et conscientisés, désireux de libérer leur pays des séquelles du colonialisme et des tentatives d'implantation du néo-colonialisme.

Par contre, le FNLA et l'UNITA ont recruté le gros de leurs troupes parmi les mercenaires de tout poil (sud-africains, portugais, français, belges, etc.) qui ne travaillent que par l'appât du gain et auxquels se sont jointes des troupes régulières zaïroises et quelques éléments angolais. Ces derniers, bien qu'angolais, ne veulent pas perdre leurs privilèges par suite de l'accession au pouvoir d'un gouvernement au service du peuple ou restreignent leur conscience nationale à leur tribu, ce qui est la caractéristique tant du FNLA que de l'UNITA.

Les forces en présence

En fait, il n'est pas aisé de faire un décompte précis des forces (tant humaines que matérielles) en présence. Quand j'ai demandé à l'un des responsables de l'Union des travailleurs, Lundamo, combien de milliers d'Angolais avaient répondu à l'appel de mobilisation générale (tous les 18 à 35 ans) lancé par les FAPLA, il m'a répondu en souriant: "Nous ne donnons jamais de chiffres précis comme le font nos adversaires. Nous ne distinguons pas les travailleurs engagés dans la production et les troupes en armes car nous avons lancé le mot d'ordre: **produire c'est résister.** Tant ceux qui produisent que ceux qui combattent travaillent à la libération du

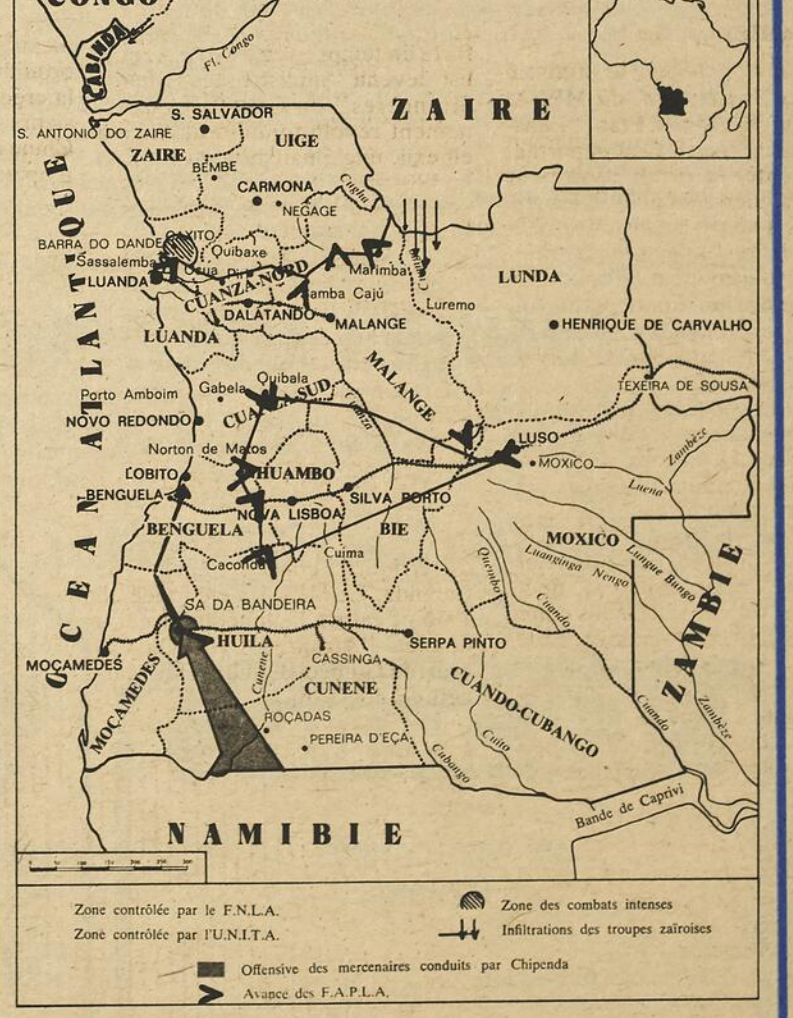

(J.F.) — Selon M. Joao Felipe Martins, ministre de l'Information de la République populaire d'Angola, rejoint à Lisbonne par téléphone, sur le front nord, après la prise de Caxito par le MPLA, le front est devenu plus stationnaire. Sur le front sud, le MPLA a entamé une importante contre-offensive. La colonne de mercenaires en provenance de l'Afrique du sud a été refoulée à 20 kms au nord de Lobito, perdant quatre tanks dans sa retraite.

Le ministre Martins a par ailleurs démenti la présence de soldats cubains, russes, etc. parmi les forces du MPLA. Les seuls étrangers au sein du MPLA sont des médecins, des ingénieurs et des techniciens, surtout cubains. Leur rôle n'est pas militaire. La diffusion de nouvelles tendant à faire croire à la présence de soldats cubains est, selon le ministre de la République populaire d'Angola, un moyen pour permettre aux Américains d'internationaliser le conflit et d'y intervenir directement.

...uction en Angola (1)

...ec la guerre"...

...ple angolais. Le peuple entier ...appuie. A ceux qui veulent ...chiffres, nous répondons que ...sommes six millions d'Ango... ...à lutter contre le colonialisme ...néo-colonialisme".

La situation économique a ...ctivement des conséquences ...portantes sur la tournure des ...ements politico-militaires. Le ...art des Portugais a laissé l'éco...mie dans un état précaire. ...2500 personnes ont quitté le ...au cours du pont aérien qui a ...trois mois, du 1er août au 31 ...bre. Un magasin sur trois envi...est fermé. Plusieurs Portugais ...ont livrés à un véritable sabo...des installations avant de par...endant très difficile la relance ...certaines usines.

Même si plusieurs usines ...été fermées, les travailleurs ...ilisés ne se croisent pas les ...Ainsi, certaines usines ont été ...vertes par les travailleurs ...mêmes, par exemple, l'usine ...extiles, la Textang, qui est ...tenant auto-gérée (cela rap... le "coup de la Tricofil").

...gmenter la production

Le 27 octobre, le ministre ...o do Nascimento, du MPLA, ...arait à la radio d'État ("Emis...Official") qu'il était important ...gmenter la production pour ...er la guerre. Il invitait les tra...eurs à ne pas fermer les unités ...roduction, malgré les Fêtes de ...épendance (sauf, bien sûr, le ...ovembre lui-même). "Les FA... n'arrêteront pas de combattre ...fêter, les travailleurs doivent ...de même".

Il faut préciser aussi que ...provisionnement de la capitale ...rendu très difficile par la guer... qu'a Luanda, plusieurs pro... de première nécessité man...t. Mais la population locale, ...les "musseques" (quartiers ...laires périphériques), ne se ...t pas car elle n'a jamais connu ...nées de vaches grasses. Et les ...00 Portugais (environ) qui ont ...si de demeurer à Luanda, ac...ent de ce fait de lier leur sort à ... de tout le peuple angolais.

Luanda, comme toutes les ...tales dans ce genre de guerre, ...très vulnérable. Il suffit de ...barder l'usine de traitement ...aux (située à Quifangondo, où ...combats ont eu lieu) et d'arrê... la production d'énergie électri...pour rendre la situation très in...portable. Luanda a d'ailleurs ...privée d'eau la veille et le jour ...indépendance, suite à un bom...ement du FNLA.

On peut s'attendre, à l'heure ...elle, à une contre-offensive ...rtante de la part des FAPLA, ...contrer la colonne blindée en ...enance du sud. Si "la victoire ...certaine", pour reprendre le ...l'ordre du MPLA, ce n'est pas ...ment à cause de l'appui popu... indéniable dont jouit le MPLA ...lupart des observateurs étran... l'ont noté), non seulement à ...e de l'efficacité dont ont fait ...ve les FAPLA (démontrée en ...t dernier, entre autres, lors de l'éviction du FNLA et de l'UNITA de la capitale) mais surtout par suite d'une analyse serrée de l'histoire des trois mouvements de libération, de leurs idéologies et de leurs pratiques.

Remonter aux origines

En effet, l'historique des trois mouvements révèle des différences majeures dans leur enracinement.

Le FNLA (Front national de libération de l'Angola) est né des cendres de l'UPA (Union des populations d'Angola) et à ses assises au sein de la tribu des Kikongos. Il s'est fait connaître en lançant une attaque violente contre la population blanche du nord de l'Angola le 15 mars 1961, exposant des milliers de victimes à la répression portugaise. Ce mouvement, essentiellement raciste et tribaliste, est dirigé par Roberto Holden, beau frère de Mobutu le président du Zaïre.

L'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) est née en 1966 à partir de la tribu Umbundo du plateau central. Son chef, Jonas Savimbi, a flirté un temps avec le MPLA, puis est devenu "ministre des Affaires étrangères" du GRAE (Gouvernement révolutionnaire d'Angola en exil, une émanation du FNLA) en 1964 avant de se décider à fonder son propre mouvement. Non seulement, l'UNITA est-il un mouvement tribaliste lui aussi mais il a collaboré avec l'armée portugaise et la PIDE (police politique portugaise), comme l'ont démontré des lettres publiées par la revue Afrique-Aise (no 61 du 8 juillet 1974).

Contrairement aux deux autres "mouvements de libération", le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) dispose d'un enracinement dans l'ensemble du territoire y compris l'enclave de Cabinda. Le MPLA a été fondé en 1956 et est de la génération qui a donné à l'Afrique les Amilcar Cabral (de Guinée-Bissau) et les Marcellino des Santos (du Mozambique). Le MPLA a commencé la lutte armée le 4 février 1961 par une attaque de la prison de Luanda destinée à libérer des prisonniers politiques. Pendant 14 ans, il a mené un infatigable combat de guérilla contre l'armée portugaise et il a réussi à libérer plusieurs zones où un nouveau modèle de société a commencé à s'élaborer de façon concrète.

Idéologies et pratiques

Au niveau des idéologies et des pratiques, on peut caractériser sommairement les trois mouvements de la façon suivante:

- le FNLA a une idéologie tribaliste et raciste (à preuve ses massacres de la population blanche dans le nord). Il est financé principalement par les multinationales et les USA via le Zaïre. Ses méthodes sont oppressives et corruptrices, basées sur l'argent et la publicité.
- l'UNITA a une idéologie floue (oscillant du capitalisme au maoïsme) et sa base est tribaliste également. Elle est parrainée surtout par le capitalisme européen, allié au capitalisme international (la preuve: son association militaire avec le FNLA). C'est un mouvement opportuniste et il a reçu l'appui des colons blancs.
- le MPLA a une idéologie anti-raciste, anti-impérialiste et progressiste. Il est soutenu non seulement par l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'est mais **aussi et surtout par pratiquement tous les pays progressistes du Tiers-Monde:** l'Algérie, le Vietnam, Cuba, le Congo, le Mozambique, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry, la Somalie, la Tanzanie, etc. Le MPLA, au niveau des pratiques, recourt à la formation idéologique (cf. les CIR — centres d'instruction révolutionnaire), à la motivation politique, à la propagande en vue de faire adhérer les masses et à la mobilisation populaire.

La position de la Chine

Cette lecture claire des idéologies et des pratiques des mouvements en présence a souvent été brouillée à dessein, pour enlever de la crédibilité au MPLA. Ainsi plusieurs ont signalé la position de la Chine populaire, disant que celle-ci n'appuyait pas le MPLA et soutenait au contraire le FNLA.

Cela est faux si l'on s'en tient aux propos tenus par Kiao Kuan-Hua, chef de la délégation chinoise et ministre des Affaires étrangères, à la session du 26 septembre de la 30ème Assemblée générale des Nations-Unies.

Kiao Kuan-Hua a alors déclaré: "La Chine a accordé dès le début son appui au mouvement de libération nationale de l'Angola. **Elle a fourni de l'assistance militaire aux trois organisations de libération** dans leur combat contre le colonialisme portugais. Sachant qu'il existait des divergences entre elles, nous leur avons toujours conseillé de s'unir face à l'ennemi. Depuis que les mouvements de libération ont conclu un accord en vue de l'indépendance avec le Portugal, **nous avons cessé notre aide militaire aux trois organisations angolaises.** Ce sont les faits. Et les faits sont plus éloquents que les paroles". (C'est moi qui souligne)

Voilà qui est clair. Il est inexact et manipulatoire d'expliquer la guerre en Angola par une lutte entre les deux grandes puissances socialistes.

Les intérêts étrangers

Ce qu'il faut voir, c'est qu'il n'y a pas, en Angola, une "guerre civile" entre trois noyaux de population, mais bel et bien une guerre d'agression menée par le Zaïre et l'Afrique du sud **au nom de l'impérialisme.**

Et si l'impérialisme est présent en Angola, c'est parce que ce pays est riche et que les pays industrialisés y ont de gros intérets. Les capitaux américains y ont fait main basse sur le pétrole, les banques, les diamants et le fer; les intérêts britanniques, sur le chemin de fer de Benguela et les banques. Les capitaux français ont jeté leur dévolu sur les compagnies d'assurance et les intérêts allemands, sur le commerce. Les capitaux belges ne veulent pas être en reste et raflent leur part dans les diamants et le pétrole; les intérêts sud-africains dans les diamants également et les intérêts japonais dans le cuivre.

Voilà pourquoi la guerre fait rage en Angola.

photo Jacques Fournier

Le 30 avril dernier, le FNLA bombardait le siège de l'Union des travailleurs, une organisation de masse reliée au MPLA. Bilan: 3 morts (une femme et deux enfants). Cela n'empêchera pas le MPLA d'établir le "pouvoir populaire" ("poder popular").

Demain:

l'avenir de l'Angola.

Un mercenaire blanc fait prisonnier par le Mouvement populaire de libération de l'Angola.

éditorial

par
Yves
Michaud

Le pied de grue de M. Pelletier

Dans les cénacles fédéraux qui s'intéressent un tant soit peu à la politique étrangère du Canada, l'on a raison de s'inquiéter du très long délai que les services diplomatiques français ont mis jusqu'ici à agréer le nouvel ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier. L'ancienne colombe fédérale fait le pied de grue depuis cinq semaines dans l'antichambre du président de la république amie, aux fins de présenter ses lettres de créances, c'est-à-dire d'être reconnu en sa personne comme le légitime représentant et le fondé de pouvoir du gouvernement canadien auprès des autorités et des institutions de la France giscardienne.

Ce n'est pas encore une offense, mais c'est un sérieux malaise. Malgré les démentis officiels et les grandes protestations d'amitié, il est manifeste que tout ne tourne pas rond dans les relations franco-canadiennes. Le refus du gouvernement français d'inviter le premier ministre du Canada à la conférence économique de Rambouillet représente le plus sérieux échec de la diplomatie canadienne à Paris depuis la quarantaine imposée par le général De Gaulle, vers la fin des années soixante, à l'ambassadeur du temps, M. Jules Léger.

Les États ont la politique de leurs intérêts et les intérêts de leur politique. C'est une chose, entre la poire et le fromage de dîners fins, que de parler de rapprochement entre nations soeurs et amies, de relations privilégiées entre peuples de mêmes affinités culturelles, voire de relations quasi amoureuses entre États; c'est une autre que d'associer, ne serait-ce que le plus timidement possible, un Canada, étranger aux intérêts économiques de la France et de l'Europe, satellisé par les États-Unis et n'ayant de personnalité économique autonome que celle que veut bien lui concéder son puissant voisin, à des discussions internationales. Quoi qu'il en fut, malgré les sollicitations indécentes du gouvernement canadien d'asseoir les fesses de M. Trudeau sur un pontin au sommet économique de Rambouillet, le président Giscard d'Estaing maintint une fin absolue de non-recevoir à la demande canadienne. Le premier ministre fédéral dut ainsi se contenter de regarder le plafond de la Chambre des communes outaouaise pendant que les "grands" du monde occidental devisaient sur les problèmes économiques de l'heure.

Cet incident, à lui seul, aurait suffi à fermer la saison des amours entre la France et le Canada. Un autre, au début du mois, vint aggraver le contentieux franco-canadien, lors de la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, qui s'est déroulée à l'Ile Maurice. Le Canada et le Québec sont membres à part entière de cet organisme international qui regroupe les pays de mouvance francophone dans le monde.

Pour des raisons de politique extérieure et intérieure, le Canada a proposé à cette conférence la création d'un fond international de coopération dont les crédits seraient administrés par l'Agence, conférant ainsi à cet organisme une importance accrue et des pouvoirs de décision sur les sommes consacrées au développement des pays du tiers monde. En matière de politique extérieure, le Canada s'efforce depuis une dizaine d'années, de casser le monopole de la France sur les pays francophones. Cela lui vaut une "belle image" auprès des pays en voie de développement en plus de reléguer le Québec à un rôle de figurant docile au sein des pays francophones.

Encore là, les intérêts de la politique passent avant les vertueux principes et les bons sentiments. Représentant un pays aux trois quart anglophones dans un organisme international francophone (ce qui est déjà une belle incongruité), Ottawa joue au mécène et au père Noël, à la fois pour se tailler une part des marchés étrangers et, bonheur en plus, maintenir le Québec de M. Bourassa dans une situation de parent pauvre auprès du seul organisme international où il est timidement représenté.

M. François Cloutier peut revenir triomphalement de l'Ile Maurice et nous la payer belle sur la nécessité d'élargir la représentation extérieure du Québec à l'étranger, il ne trompe personne, même pas lui-même. De Ouagadougou à Bamako, à Paris et à Bruxelles, le plus obscur fonctionnaire des Affaires étrangères sait que le Québec n'existe plus sur le plan international depuis son affaissement devant Ottawa. Tout au plus sert-il à l'occasion d'otage ou de base de calcul à la diplomatie canadienne.

Tout cela pour dire que si les relations franco-canadiennes traversent une période noire, nous n'y sommes pour rien. Ne gêne que ce qui existe. Or, sous le gouvernement Bourassa, le rôle international du Québec est devenu une référence d'historien.

M. Pelletier peut continuer à battre la semelle sur les tapis de l'Elysée, nous ne sommes pas coupables de ses mésaventures. Hélas!

Les pompiers incendiaires

par
Pierre
Vadeboncoeur

Lesage était une espèce de chanteur d'opéra, mais il était assez facile aux entournures et quand il était pris, il négociait et finissait par signer quelque chose, le style dans une main, un petit verre de gin dans l'autre. Ces dispositions un peu flottantes faisaient une espèce de sagesse. Il lui arrivait de se dédire et c'était tant mieux. Il avait mis son éloquence au pouvoir, de sorte qu'un certain nombre d'idées nouvelles ont pu passer pendant qu'il ronronnait. La Révolution tranquille s'est faite pendant sa représentation. Mais tout de même, avec lui, il faut le reconnaître, il y avait moyen de négocier et l'on peut dire, jusqu'à un certain point, qu'il était à l'écoute.

On était loin d'être content de tout, il s'en faut, mais enfin, quand il y avait un problème, et plus particulièrement un problème syndical dans la fonction publique, eh bien! il arrivait qu'il se réglât! J'ai quatre ou cinq exemples de cela: la syndicalisation des ouvriers de la Manic, la syndicalisation des fonctionnaires, la première grève des alcools, la seconde version du Code du travail, la grève-éclair des employés de Saint-Jean-de-Dieu, la grève de Sainte-Justine. La provocation systématique n'était pas encore inventée. Tout n'était pas calculé pour obtenir un état permanent de crise, sauf quand l'inénarrable Wagner se mêlait des affaires, avec matraques et tout, entre deux déclarations sur les délectations de la potence. Mais ce Wagner a toujours été un cas.

Mais aujourd'hui?

Bon. Il y a des négociations, à l'heure actuelle, dans l'enseignement, dans le système hospitalier. Le Front commun dit que ça ne marche pas. Un professeur du secondaire, d'ailleurs timide, a dit pourquoi, l'autre soir, à un groupe de parents: ça ne marche pas parce que le gouvernement se garde d'une chose dans ces négociations, il se garde de négocier. Le professeur a laissé entendre qu'une lutte se dessinait. C'est pour le coup qu'un père de famille, à trois fauteuils de moi, a failli faire une congestion cérébrale; j'ai eu peur, il s'est plié en deux, il gémissait, il était tout rouge, c'était probablement sa couleur politique.

J'ai cru le professeur, parce que ce qu'il a dit ressemblait à ce que je sais. Je mets le dessin actuel des choses sur un fond plus général et l'un et l'autre coïncident parfaitement. Le fond plus général, c'est l'histoire du régime depuis six ans. Qu'est-ce qu'il y a là? Il y a que ce régime n'a pas cessé, jamais, de précipiter la société québécoise dans des crises, crise politique (1970), crise syndicale (1972), crise linguistique et culturelle (1974), crise scolaire aussi, voilà les grandes dates, sans compter les petites, et sans compter le mécontentement qu'il entretient avec une science rare en passant outre à toutes les représentations qu'on lui fait, tantôt pour les veaux, tantôt pour le cinéma, les garderies, la langue, les biens culturels, l'écologie, le salaire minimum, la baie James, les expropriations, le logement, etc., etc. La volonté de ne rien entendre et de ne rien négocier, la vie de Laporte comme le reste, fait partie du système de gouvernement de ce gouvernement d'incapables, d'incapables assez futés cependant pour savoir qu'en attisant le feu constamment il faut des pompiers et que les pompiers ce sont eux, alors que personne ne sait qu'ils ont mis le feu tandis que tout le monde apprend que ce sont eux qui l'éteignent, ce qui amène des votes: c'est tout simple.

La théorie de la réaction permanente

Alors, ce qu'il faut dire à cet électorat craintif et ce dont il faut le persuader parce que c'est la vérité, c'est que le Québec n'a pas cessé d'être en crise depuis que ce gouvernement-là est en place. N'est-ce pas bizarre? Ce dernier n'écoute rien et ne négocie pas. Voilà son dossier. Tout va spécialement mal au Québec depuis qu'il est là. C'est ainsi qu'il l'entend et c'est ainsi qu'il le veut. Tout ce qui devrait être au pouvoir est dans l'opposition. Est au pouvoir tout ce qui devrait être le diable sait où. C'est la même chose à Montréal.

Alors, mon apoplectique de tout à l'heure, s'il aime tant la paix, et la grande majorité des gens aiment la paix, devrait sans doute s'aviser que son gouvernement a un curieux passé: la pagaille est dans la place depuis six ans sans interruption. Il faudra bien que cela finisse par dire quelque chose à la majorité silencieuse. Le cher gouvernement de mon vieux libéral que la menace d'une grève a rendu cramoisi ce soir-là est précisément un gouvernement qui se maintient par calcul sur un fond de malaise permanent.

Il faudra que cela finisse par se savoir. Il faudra bien qu'on en arrive à voir que si ce pays est à l'envers, c'est en bonne partie parce qu'il y a au-dessus un pouvoir qui n'arrête pas de tabler sur les troubles qu'il provoque. Ca vient toujours du même côté. Quand les Québécois en sauront assez des faux problèmes, ils sauront ce qu'il leur reste à faire.

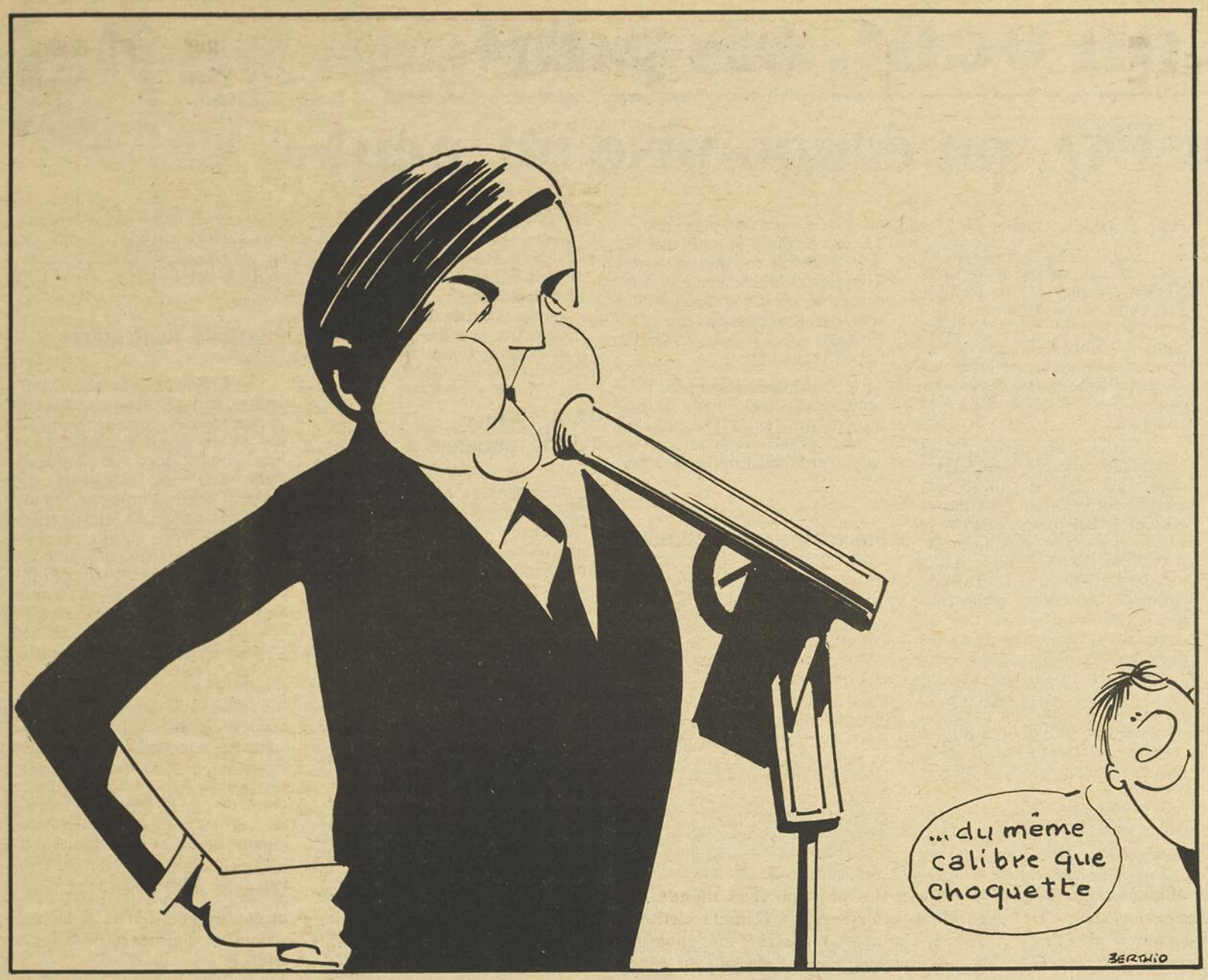

L'idée de référendum est illogique

En votant pour le parti québécois, une personne sait fort bien, qu'elle vote pour un parti indépendantiste. C'est sa raison d'être. Il y a sûrement des gens qui votent pour le parti québécois, sans pour cela être nécessairement pour l'indépendance du Québec! Et puis? C'est leur problème à eux! Comme il y a des gens qui sont contre l'avortement, mais pour la peine de mort! Je suis pour le meurtre, mais je suis contre... quelle logique!

Mais comme je l'écris plus haut, ces personnes savent naturellement que le parti pour lequel elles votent, est un parti qui une fois élu débutera, par étapes, le processus de l'indépendance, politique, économique, culturelle. Que le Québec deviendra, dans les faits, un pays ou une république, associé au Canada. En négociant d'égal à égal. Alors moi, personnellement, je crois que cette idée de référendum une fois le parti québécois élu démocratiquement, par les Québécois, pour les Québécois est illogique. Quand une personne vote pour le parti québécois, elle vote, qu'elle le veuille ou non, pour l'indépendance. Tout comme une personne qui s'achète un livre, elle l'achète normalement pour le lire!

P. Leboeuf
Montréal

opinion

Quand l'authentique musique des minorités en lutte redonne le goût de vivre

La bourgeoisie rejette toujours les oeuvres littéraires et artistiques du prolétariat, quelles que soient leurs qualités artistiques.

Mao Tse-Toung, ***Interventions aux causeries sur la littérature et l'art à Yenan.***

••

Depuis trois ans à Montréal, nous pouvons participer à des Veillées où notre musique nous est redonnée. Ce cadeau lourd de signification nous vient d'organisateurs et de jeunes musiciens qui ont réfléchi à la portée de leur geste et à la notion de musique traditionnelle, musique depuis longtemps enfermée dans le carcan du folklore, emprisonnée dans les archives de nos universités ou cachée au fond de nos arrière-cuisines.

André Gladu, Jean-Luc Moisan, Gilles Garand écriront peut-être un jour l'histoire du "chant du monde". En attendant, eux et quelques autres travaillent ardemment à sa diffusion, ne négligeant pas, quand l'occasion se présente, d'expliquer leur choix. On leur doit cette année, ainsi qu'à l'Université du Québec, les Veillées d'automne, où du 17 au 21 novembre, le Québec accueillait tour à tour l'Acadie, la Bretagne, la Louisiane et l'Irlande.

L'événement est d'une telle importance qu'il faut qu'on s'y arrête. Car sa portée dépasse de loin celle d'un simple spectacle. Cinq peuples rassemblés sur la scène du Plateau ont pendant cinq jours fait la preuve de la vitalité d'une musique que pourtant on a essayé de faire taire. Au bout de plus de vingt heures d'audition, cette musique nous reste à l'oreille et au coeur, à jamais gravée.

Des cultures qui semblaient loin de nous deviennent étrangement familières, tant il est vrai que comme la nôtre, ces cultures acadienne, bretonne, cajun, irlandaise, furent opprimées. Mais il y a plus. Il y a une leçon de courage à retenir de nos frères qui par rapport à nous, sont les parents pauvres de la grande famille des minorités. Les déclarations faites par une nouvelle génération de musiciens sur la scène du Plateau ne peuvent que nous inciter à continuer le combat.

Lundi soir, Charlotte Cormier nous rappelle comment, malgré leur déportation par toute l'Amérique, certains Acadiens sont retournés en Acadie, continuant de chanter et de danser malgré les violons brisés, comment on s'est intéressé à eux avant qu'eux-mêmes ne s'aperçoivent qu'ils étaient en effet intéressants!

Deux jours plus tard, les chansons parfois douloureuses du cajun Zacharie Richard nous disent qu'elles se souviennent de leurs origines. Zacharie Richard arrive d'une tournée en Acadie et dans la langue très particulière des Cajuns de la Louisiane, il chante d'une façon étonnante sa révolte face à cette déportation "nouvelle manière" des Acadiens, que sont les expropriations massives des villages français du Nouveau-Brunswick.

La veille, la Bretagne avait eu le temps d'agir sur nous. L'extraordinaire renaissance de sa musique vient principalement de l'engagement de ses jeunes troubadours qui, tels Gweltas Ar Sur et Mikaël Moazan, présents mardi soir, ne sauraient dissocier leur musique d'une lutte de décolonisation. Ils nous rappellent certains faits: il y a trois millions de Bretons, dont un tiers seulement parlent encore leur langue. Cette langue est utilisée une heure par mois à la télévision, une heure par semaine à la radio.

Un Breton qui refuse de mourir choisit la musique et la lutte armée. Un Irlandais fait de même. C'est fou comme l'histoire se répète. John Wright, fameux joueur de guimbarde, raconte que sur les bateaux de la British Navy, il était interdit de chanter. Et en Irlande, de parler gaelique, bien sûr... Mais l'exploitation, les répressions, les déportations,les interdictions de toute sorte n'ont pu tuer l'immense goût de vivre des peuples. Ce que nous appelons dérisoirement "folklore", ce n'est avant tout que la manifestation de cet appétit.

Dans notre société industrielle avancée, où la télévision et la radio ont atteint la campagne pour tuer chez nombre de gens le désir de s'exprimer musicalement ou par la danse, où on endort le peuple par tous les moyens dont le plus efficace est celui des mass media, on peut se demander si un festival de musique traditionnelle ne sert pas à honorer ce qui est en passe de disparaître ou même, ne traduit pas un engouement passager de la part des jeunes qui en majorité remplissent la salle.

On pourrait se le demander. Mais la musique des Veillées d'automne résonnait si peu comme un glas! L'idée même de transplanter en ville une tradition musicale, de la diffuser, de l'enseigner à d'autres, d'en faire soi-même et avec joie, est une idée quasi subversive, un geste politique délibéré. Ce geste, Ruine Babines (Gilles Garand, Pascal Gélinas, Colette Raby, Nancy Neamtam) l'a posé; cette idée, Garand, Gladu et d'autres l'ont eue; cette tradition, les vieux, dont je n'ai pas parlé en témoignent, les jeunes (le Rêve du diable, Ruine Babines, Johnny Comeau) veulent la vivre, la perpétuer, la renouveler.

Il faudrait que le mouvement ne s'arrête pas, atteigne un nombre toujours plus grand de personnes, pour que s'éteignent les TV du profit et de la piasse, pour que retournent dans les cuisines d'où elles viennent, la musique et la danse, que le peuple recouvrant ses jambes, retrouve par le fait même le goût de se tenir debout.

Maryse Pellerin
Montréal

quand on veut, on peut

par René Lévesque

Grâce au PQ, on économise un peu!

Cinq ans et demi après la plus solennelle des promesses électorales... Deux ans et quart après avoir "failli" commencer à la remplir à la veille du scrutin de 1973...

Voilà le climat de terrible urgence démocratique dans lequel le gouvernement Bourassa a fait mijoter le projet de loi no 9, qui va (peut-être) amorcer enfin une participation de l'État au financement des partis.

Ne parlons surtout pas de réforme. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ni encore moins de cette "disparition" des caisses électorales occultes dont un certain leader libéral dénonçait les méfaits avec tant de sincérité, en 1970, juste avant d'être élu!... La réglementation qu'exigerait pareil changement, à commencer par le plafonnement strict et, surtout, la divulgation des sources de revenus, ça c'est pour plus tard. On verra à une autre session parlementaire. Ou sans doute après d'autres élections, encore une fois... Il faut être charitable et ne pas ôter à Imperial Oil, Bell Canada, Seagram's, Noranda Mines, la Royal Bank, ITT et tutti quanti une "dernière chance" (!!!) de financer en coulisse la social-démocratie de leurs marionnettes du terroir. Les intentions réformistes, on y reviendra donc en temps et lieu. Comme P.E. Trudeau qui n'en avait pas eu le loisir avant les élections de 74. De même que le temps avait aussi manqué à Québec en 73...

Que reste-t-il dans ce "bill" 9? Une simple distribution lâchement contrôlée de quelque $400,000 annuellement: soit $220,000 aux libéraux, $120,000 au Parti québécois et, en vertu de leur statut parlementaire de 70-73, un minimum de $50,000 chacun au Crédit social et à l'Union nationale.

Ainsi l'on ajoutera tout bonnement un supplément, certes utile mais aussi mesquinement calculé que possible, aux autres ressources des partis. A la caisse Big Business Inc. des libéraux. Aux derniers (mais, dit-on, plantureux) fonds de tiroirs de l'Union nationale. Au budget démocratique du Parti québécois. Et il en coûtera donc quelques centaines de milliers de dollars de plus aux contribuables pour subventionner, sans plus d'information ni de garanties qu'avant, un parti ministériel qui pourra continuer à recevoir en secret les neuf dixièmes de ses fonds des gros intérêts privés...

Une chance encore que le Parti québécois est devenu l'Opposition officielle: autrement les citoyens auraient eu à casquer davantage! En 1973, en effet, du temps où l'UN était encore le deuxième parti à l'Assemblée nationale, on prévoyait plus de $700,000 de subventions. L'inflation n'ayant pas cessé de galoper depuis lors, on comprendrait mal que la somme ait diminué presque de moitié, alors surtout que les traitements de ces messieurs ont suivi une courbe inverse, si l'on ne connaissait pas la chaleur toute spéciale des sentiments que MM. Bourassa & Cie nourrissent à l'endroit du PQ!

$400,000 en tout pour l'ensemble des partis. Juste un peu moins que le coût d'un seul "party": celui où l'on arrosait récemment l'inauguration de Mirabel...

Souvenirs de l'antiquité!

Fini le fragile "fédéralisme rentable" du pétrole! Les réserves dites classiques diminuant à vue d'oeil, Ottawa vient d'être forcé de réduire encore brutalement les exportations d'Alberta aux États-Unis. C'est ce flot de dollars américains qui, on s'en souviendra, devait subventionner à jamais... ou presque les consommateurs du Québec et des Maritimes. Rappelons-nous les couplets triomphédéralistes des Trudeau, Bourassa et (n'oublions pas les absents) Claude Ryan. Eh bien, désormais il y aura un milliard annuel de moins dans ce gros lot pétrolier qui ne cesse de "fouler" depuis l'an dernier. C'est pourquoi, avec la surtaxe de 10 cents le gallon, voilà déjà un bon bout de temps que nous payions notre essence au fameux prix international. Ca, les chantres du régime se sont soigneusement abstenus d'en parler. Mais quand on aura dépassé tous les records, très bientôt, on pourra au moins s'amuser amèrement à leur remettre sous le nez leurs promesses d'ivrognes qui remontent à cette haute antiquité: 1974!

Les raisins de la patience

Dans un livre tout récent qui raconte sa rude existence de "chicano" (Américain d'origine mexicaine) et de leader syndical des vignerons exploités de Californie, le légendaire César Chavez explique sa manière de concevoir l'organisation. Elle est fort simple et, sa dure expérience est là pour le prouver, sans doute plus efficace que tous les raffinements compliqués au bout desquels le mot "organisation" devient quasiment du jargon technologique... "Ma foi, dit Chavez, je n'ai jamais été assez savant pour avoir un système. Pour moi, organiser c'est un peu comme la cueillette du raisin. On commence à un bout du vignoble, par une première grappe. Puis on nettoie ce coin-là. Et ainsi, d'une grappe à l'autre, patiemment, on fait tout le champ. L'organisation, c'est ça. L'essentiel est de "faire" tout son champ, d'avoir la patience et la ténacité de ne rien négliger... Quand on se perd dans les théories trop sophistiquées, trop technocratiques, voilà ce qu'on risque d'oublier; et on passe à côté..."

L'art de démobiliser...

C'était le 13 octobre, vous en souvient-il? On entrait dans la plus grande urgence économique des trente dernières années. La lippe dramatique, P.E. Trudeau décrétait ses "mesures de guerre" contre l'inflation. On allait voir ce qu'on allait voir! Quarante-trois jours après, qu'a-t-on vu? Un parlement fédéral qui patauge encore autour d'une loi qui paraît de jour en jour moins inspirante. Une Commission de contrôle dont les activités se réduisent jusqu'à présent à souligner le nombre de choses sur lesquelles elle n'aura rien à dire. A Québec, à Toronto, ailleurs, les succursales provinciales s'enfoncent dans une confusion parallèle. Pendant ce temps-là, des grèves s'éternisent dans tous les secteurs, où l'on attend des deux côtés des barricades que ça craque quelque part. Et par-dessus tout cela flotte dans un climat sans cesse plus épais d'incertitude qui achève de sombrer à nouveau dans la plus totale indifférence. Bref, ce qui ressort à date le plus clairement de ce cafouillis, c'est qu'on est en train de rater l'élément essentiel de toute la bataille: la fameuse mobilisation psychologique.

opinion

Pourquoi avoir fermé le service de contraception et de sexologie du Cégep du Vieux-Montréal?

En septembre 1972, les Services aux Etudiants du Cégep du Vieux-Montréal, pour répondre à une demande de plus en plus croissante de ses étudiants, engageaient à temps partiel deux personnes ressources comme CONSULTANTES en contraception et en sexologie. Les fonctions de ces deux personnes ressources étaient tout d'abord de la consultation sur la contraception et sur la grossesse, ainsi que des thérapies individuelles pour les problèmes d'ordre sexuel des étudiants. Le besoin était précis; comme exemple: une enquête effectuée au Cégep Limoilou l'an dernier et publiée dans LE JOUR en mars 1975, démontre que 30% des étudiants et 37% des étudiantes ont des relations sexuelles fréquentes. Cette même enquête fait aussi mention de l'ignorance générale des étudiants sur les sujets ayant trait à la sexualité et que ni la famille, ni le système d'éducation ne sont sources d'information importante.

Ainsi, le Service de Contraception et Sexologie du Cégep du Vieux-Montréal, afin de mieux répondre aux besoins réels des étudiants, s'est graduellement orienté, par un travail et un dynamisme de ses animateurs, et par l'apport d'étudiants bénévoles, vers l'INFORMATION et l'EDUCATION/ANIMATION, créant un précédent dans une "institution" d'enseignement au Québec.

Pour les animateurs, pour les étudiants stagiaires, la question primordiale était: "Si l'éducation supérieure a vraiment comme but d'augmenter la qualité de l'existence humaine, le Cégep doit répondre aux besoins des étudiants de 16-21 ans, pour qui la sexualité est un des aspects les plus cruciaux dans leur vie." (...).

Face à son Service Contraception-Sexologie, la position du Cégep du Vieux-Montréal était des plus ambiguës. D'une part, ce service dérangeait certaines autorités en place, aussi bien au Cégep même, qu'au ministère de l'éducation à Québec. Et d'autre part, le même service animait la convoitise des Services aux Etudiants de d'autres cégeps et de cadres progressistes du ministère de l'Education. Pour le Cégep du Vieux-Montréal, qui se veut une institution libérale (au sens premier du mot) toute suppression trop directe du Service aurait risqué d'être mal vue.

En février dernier, face à l'apparition du Département de Santé Communautaire (D.S.C.) à l'hôpital St-Luc et d'un futur C.L.S.C. au Centre-Ville, les autorités du cegep voient une possibilité de transférer les Services de Santé et en même temps (puisque la sexualité n'a toujours été qu'une simple question de santé) le service de Contraception-Sexologie. Cela représente pour eux avant tout une possibilité de se décharger de la responsabilité MORALE en même temps que financière du service Contraception-Sexologie.

Précisons que ce Service était financé PAR LES ETUDIANTS, à raison de $1.25 sur les $22.50 de leur cotisation annuelle (cette somme serait présentement utilisée pour la formation d'une équipe de football intercollégiale).

Ainsi, depuis septembre le Service de Contraception et Sexologie demeure fermé, et ce malgré une "bonne volonté" des Services aux Etudiants qui veulent réouvrir le service, sans prévoir aucun mécanisme de relève advenant l'échec des négociations.

Entre-temps, une enquête que nous avons effectuée le mois dernier démontre que plus de la moitié des étudiants interrogés ne sauraient où s'adresser si un problème se posait.

A l'heure actuelle, un projet en Contraception et en Sexologie inclus dans un projet global de Service de Santé a été présenté au Département de Santé Communautaire de l'hôpital St-Luc. Malgré un doute prononcé face à l'acceptation de la partie Contraception et Sexologie, il risquerait très fort, que cela représente la "récupération" du Service par un Service de Santé qui ne verrait, dans la sexualité des étudiants, que le côté médical (moyens contraceptifs, maladies vénériennes, psychanalyse, etc) au détriment du côté animation (prise de conscience, mise en commun de réflexions, information, etc...).

Ce qu'il faut, ce n'est pas "donner la pilule" c'est faire prendre conscience par l'étudiant de sa sexualité, démystifier les taboux, et lui donner des moyens de cheminement par rapport à sa sexualité propre.

En ce qui concerne la possibilité d'intégration du Service Contraception et Sexologie au futur C.L.S.C. Centre-Ville, bien que cette alternative semble préférable à la première (D.S.C.) en autant que le Service ait des locaux à l'intérieur même du Cegep, il est impossible que ce service puisse fonctionner avant la rentrée prochaine en septembre 1976.

Entre-temps, depuis septembre 1975, le Service de Contraception et Sexologie reste fermé et cela ne dut-il faire plaisir qu'à Monsieur Camille Samson, on ne parle plus de "chèxche" au Cégep du Vieux-Montréal. Ne vaudrait-il pas mieux, au dire d'un des administrateurs de cette brillante institution: "Faire plus de sports, on penserait moins à ça"?

Hélène Gagnon
étudiante au Cégep du Vieux-Montréal

le fond des choses

L'Etat a-t-il le droit de réglementer l'avortement?

par Gilbert Tarrab

Nous publions ci-dessous un texte de Gilbert Tarrab, professeur à l'université de Montréal, sur certains aspects humains et légaux de l'avortement. Ce texte est l'introduction d'un ouvrage à paraître bientôt aux éditions Aquila de Montréal, sous le titre "La polémique québécoise autour de la question de l'avortement". Les textes de cet ouvrage ont été choisis et corrigés par Gilbert Tarrab, cependant que la préface est écrite par André Normandeau, directeur de l'Ecole de criminologie de l'université de Montréal.

Quand l'éditeur de la maison Aquila m'a contacté pour me demander si je voulais bien m'occuper de préparer un dossier sur la question de l'avortement au Canada et plus particulièrement au Québec, je ne fus pas long à accepter, ce problème me préoccupant au plus haut point, surtout depuis l'emprisonnement du Dr Henry Morgentaler, emprisonnement que je n'hésite pas de qualifier d'"outrageant" et de scandaleux pour une nation qui se veut démocratique.

"Outrageant" d'abord: deux jurys consécutifs ont acquitté unanimement le Dr Morgentaler. Par deux fois, le Procureur de la Couronne a fait appel. Résultat: le Dr Morgentaler purge toujours sa "peine" en prison.

"Scandaleux" ensuite: je considère en effet comme un scandale le fait de "mettre au trou" un homme qui a eu le courage de dire tout haut et à ses propres risques et périls ce que d'autres (et beaucoup plus qu'on ne croit) pratiquement tout bas. Qui plus est: un homme qui a été élu l'"humaniste" de l'année 1975 par une Association humaniste bien connue aux États-Unis. Au Canada anglais et au Québec, l'Association pour l'Abrogation de la loi sur l'avortement prit position, dès le début de l'affaire Morgentaler, de façon courageuse et tenace. En France, Simone de Beauvoir et un groupe d'intellectuels réputés mirent sur pied un comité pour la défense du Dr Morgentaler.

Mais le problème dont il est question dans ce dossier dépasse la simple "affaire" Morgentaler: il s'agit de savoir si l'État, par le biais d'un texte de loi, a le droit de s'immiscer dans la vie d'un couple, marié ou pas, et de lui imposer un code moral qui n'est pas nécessairement le sien. On le voit: le problème est en même temps religieux, moral et juridique, c'est-à-dire en fin de compte: **politique.**

Le 22 janvier 1973, aux États-Unis, la Cour suprême déclara que la loi sur l'avortement de la plupart des États américains était inconstitutionnelle. Se basant sur le fait que l'avortement thérapeutique pratiqué durant le premier trimestre de la grossesse est beaucoup moins dangereux pour la femme que l'accouchement lui-même, et qu'un avortement effectué après le premier trimestre de la grossesse est aussi dangereux pour la santé de la femme qu'un accouchement à terme, la Cour suprême décida que les 3 principes suivants devaient être observés:

1 — durant le premier trimestre de la grossesse, l'avortement reste une question éminemment personnelle, à régler entre le médecin traitant et sa cliente;

2 — après le premier trimestre de la grossesse, l'État peut réglementer les avortements, mais "de façon raisonnable", c'est-à-dire de façon à ce que la santé de la femme ne soit pas mise en danger;

3 — c'est seulement quand le foetus peut survivre **par lui-même** que l'État a le droit d'intervenir en interdisant l'avortement, sauf dans les cas où la santé (ou la vie) de la mère est en danger.

On se souvient que lors du fameux procès du Dr Edelin, à Boston, en février 1975, jugé en octobre 1973 pour homicide involontaire d'un foetus qui aurait pu survivre, à la suite d'un avortement légal qu'il avait pratiqué sur la personne d'une jeune femme de 17 ans, enceinte **de 20 à 24 semaines,** le juge prévint le jury qu'un foetus ne devient une personne vivante qu'à partir du moment où il naît, et que la naissance veut dire: **être vivant en dehors du ventre de la mère.** Le jury devait déterminer si le foetus aurait pu vivre après avoir été détaché de l'utérus, et si le Dr Edelin a bien causé la mort du foetus, **après** que celui-ci ait été détaché de l'utérus. Après délibération, le jury trouva le Dr Edelin coupable.

Nous sommes encore loin, au Canada, de ces subtilités, puisque l'avortement thérapeutique durant les 3 premiers mois de la grossesse est loin d'être une affaire personnelle, à être traitée et examinée entre la mère et son médecin. Pourtant, voici des chiffres sérieux, tirés d'une enquête effectuée par la revue américaine McCall's, à la suite du procès d'Edelin (juin 1975, pp. 121-123) et qui devraient nous faire réfléchir:

Sur un peu plus de 400 réponses à un questionnaire que la revue fit parvenir à des médecins réputés et fort honorables, 831 approuvent l'avortement, bien que 591 seulement le pratiquent. 171 des médecins interrogés sont contre l'avortement. 911 affirment que le jugement du Dr Edelin n'a en rien changé leur sentiment à ce sujet. 451 approuvent l'avortement libre sur demande. Moins d'un tiers des médecins interrogés affirment que le verdict de culpabilité du Dr Edelin les a rendus plus prudents, mais seulement 17 médecins (sur plus de 40) disent que, a cause du verdict de culpabilité, ils n'ont pas pratiqué un avortement qu'autrement ils auraient pratiqué.

Sur les 400 médecins interrogés, 97 pratiquent des avortements durant le 2e trimestre de grossesse (de 3 à 6 mois). 42% de ces 97 médecins affirment que le verdict de culpabilité du Dr Edelin les a rendus plus prudents, quant à la pratique de l'avortement à 3/6 mois de grossesse. Environ 50% de ces médecins ont modifié leur pratique, suite à ce procès. 45% d'entre eux néanmoins continuèrent à pratiquer des avortements durant le 2e trimestre de grossesse, mais plus du côté 3 mois que du côté 6 mois. 40% revinrent à la pratique de l'avortement durant le seul 1er trimestre de grossesse, 5% seulement cessèrent de pratiquer l'avortement.

Sur les 22 médecins qui pratiquent l'avortement après 20 semaines de grossesse (qui représentent 23% des 97 médecins pratiquant des avortements à 3/6 mois de grossesse), moins du tiers changèrent leur pratique. Trois-quarts des médecins ayant modifié leur pratique refusent actuellement (après le procès Edelin) de faire des avortements après 20 semaines de grossesse.

L'administration hospitalière est aussi devenue plus prudente après ce procès: beaucoup d'hôpitaux, en effet, raccourcirent la période de grossesse durant laquelle un avortement thérapeutique est consenti. Ainsi, de 24 semaines (avant le procès) à 12 semaines de grossesse (après le procès) pour le Vanderbilt University Hospital, à Nashville, pour le Western Pennsylvania Hospital, à Pittsburgh, pour le Nassau County Medical Center, à Long Island, bien que cette dernière institution revint à sa politique de 24 semaines un peu plus tard. De 22 semaines (avant le procès) à 16 semaines (après le procès) pour le Hutzel Hospital, à Détroit, et à 20 semaines pour le University of Wisconsin Hospital, à Madison. Quant à l'hôpital où travaillait le Dr Edelin, à Boston, l'administration réfère toutes les demandes d'avortement (1er trimestre) et la plupart des demandes d'avortement (2e trimestre) à des cliniques privées spécialisées et accréditées de Boston.

D'après une étude sérieuse nous parvenant de Californie, les avortements illégaux étaient la cause principale de la mortalité des femmes dans cet Etat avant que la loi ne fut modifiée. En 1967, il y eut 20 avortements qui donnèrent lieu à des décès (chiffres officiels, probablement les chiffres réels sont plus élevés); en 1971, il y en eut 2. Les admissions pour des cas d'avortements incomplets et infectueux diminuèrent de 74% en 1971, année où l'avortement fut légalisé dans l'Etat de New York (au New York's Harlem Hospital).

Selon le Dr Edelin, beaucoup de femmes devinrent stériles ou durent se faire pratiquer une hystérectomie (ablation de l'utérus) après un avortement clandestin, effectué dans des conditions misérables et non hygiéniques. "Je les ai vues mourir", témoigne-t-il. "Je serai très heureux si je ne devais jamais plus pratiquer d'avortement, mais plutôt que de voir ces femmes souffrir tellement quand elles se font avorter clandestinement, il me semble en toute honnêteté que nous devrions au moins leur fournir les moyens de se faire avorter légalement et dans les meilleures conditions médicales possibles." Rappelons qu'avant que la loi sur l'avortement ne soit modifiée et libéralisée aux États-Unis, on estimait que les avortements clandestins se chiffraient de 200,000 à 1,200,000 **par an.**

Selon Pamela Lowry, présidente de l'Organisation du Massachusetts pour l'abrogation de la loi sur l'avortement, trois-quarts des cas d'avortements tardifs (5-6 mois de grossesse) concernent des filles de 15 ans et moins. Pamela Lowry s'occupa personnellement de 30,000 cas de ce genre, de février 1970 à mai 1974.

Dr Bernard Nathanson, membre fondateur de l'Association nationale pour l'abrogation de la loi sur l'avortement aux États-Unis, écrivait cependant en novembre 1974: "Je suis profondément inquiet du fait que, en tant que directeur d'une clinique privée d'avortement, j'ai en fait permis que 60,000 foetus ne prennent vie... Nous ne devons pas oublier que l'avortement représente quand même un problème sur le plan démographique... L'intention première de l'avortement thérapeutique est d'empêcher la grossesse d'être menée à terme, quand la mère en désire point cette grossesse, et non de tuer des foetus ou de futurs bébés... C'est **l'intention** qui importe, non l'acte lui-même."

Quand à Jeanne Head, présidente du Manhattan Right to Life (équivalent du Mouvement Pro-Vie canadien, mais combien plus subtil et nuancé et intelligent), elle écrit: "Il faut convaincre nos législateurs qu'il nous faut un amendement à la constitution. Nous espérons arrêter les avortements durant le **2e trimestre de grossesse,** non seulement parce qu'ils sont criminels pour le foetus, mais aussi parce qu'ils sont dangereux pour la santé de la mère."

En attendant, que feront ces filles de 17 ans, de 15 ans, de 13 ans, enceintes, craintives, laissant traîner leur grossesse par peur des représailles parentales ou autres, et qui, à 4, 5 mois de grossesse, décident enfin d'en finir? Les hôpitaux leur ferment leurs portes, les cliniques privées aussi, de plus en plus. Qui s'occupera d'elles? Est-ce un pas en avant ou un pas en arrière? Cela dépend, bien sûr, de votre point de vue et de votre sens éthique et moral.

L'avortement est avant tout un droit des femmes, et l'Etat n'a pas à régle menter l'avortement comme il le fait présentement, proclamaient ces Québécoises en 1974, à la Soirée internationale de la femme (photo Michel Giroux)

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping
caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs
coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

50 messages

Diplômé beaux-arts, 5'7", 21 ans, cherche jeune fille en vue mariage. Appeler Marc. 342-1590.

Universitaire début trentaine recherche femme 18-35 ans, jolie, cultivée, raffinée, compréhensive, etc... pour partager vie. Ecrire Jacques Côté, 2135 Edouard-Montpetit, Mtl.

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO: Cottage de brique jumelées, 3 chambres, grand terrain près école. Belle vue, faites une offre. Pauline Martel 653-2496, 563-3257.

MONTREAL TRUST COURTIERS

105 propriétés à revenus

Rue Ontario près Pie IX et près du métro. 20 logements, revenus $25,000. par année. Hypothèque 9%, comptant $30,000 et plus. Pas d'intermédiaire: 321-1107.

209 appartements demandés

Grand appartement recherché dans le secteur Carré St-Louis parc Lafontaine, le plus tôt possible. 331-8961 poste 21.

211 appartements et logements à partager

Deux adultes cherche co-locataire, bas Duplex 7 1/2 Victoria jusqu'au 1er mai, $100. tout compris. 481-6833.

224 logements demandés

Personne seule cherche app. 4 1/2 ou 5 1/2 - Outremont ou près métro Laurier. Bonnes références. Jour, 271-5644 ou 271-9566.

227 logements à sous-louer

Logement 6 pièces chauffé meublé près d'Université de Montréal. 638-7865.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS. 1203 Crescent, 871-8008.

Vendrais set de salle à dîner. 524-5689.

Lit jumeau, divan et fauteuil, set de cuisine 2 personnes, fauteuil type lazy boy, après 5:00 p.m. 387-2831.

305 antiquités à vendre

2 superbes amphores (vases) grecques authentiques de véritables joyaux. Particulier. 279-5276.

316 articles sport - skis

Bottines de ski Tyrol lacées, $20. Skis Rossignol combinés. $25. Particulier 279-5276.

319 instruments de musique

A vendre enregistreuse portative cassette RCA et bande enregistrement valeur $55. quasi neufs pour $40. cause déménagement. 435-9849.

A vendre enregistreuse 8 pistes, stéréo, Sonny TC-830, 630 avec 2 colonnes de sons amplificateur intégré, une vingtaine de rubans, enregistrement, table tournante intégrale Dual 1214 sauf diamant, écouteur marque Koss Bro 44, ensemble ou séparé au choix, cause déménagement. 435-9849.

322 photos et cinés

Cherche Bolex 16 mm, réflex avec objectif zoom si possible. 276-0177.

Recherchons équipement cinématographique 16mm. Achat ou location. 819-771-1955.

Canon TX, 50mm, 1.8 sc, parasoleil, filtre, étui, 2 mois d'usure. 272-6134. Prix à discuter. Yves Nantel.

335 tableaux - peintures

Tableaux de jeunes peintres québécois et autres objets d'art. A vendre à prix très bas pour liquider. Particulier 279-5276.

3 reproductions lithographiées et encadrées de peintures de Rembrandt, Rubens. Le Titien $8. chacune, d'autres reproductions différentes non encadrées à $4. chacune. 279-5276.

337 livres

Plusieurs centaines de volumes à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

AVIS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Modification de certains tarifs suivant les articles 2.64 et suivants du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.

Requérants: Canadian Transport Tariff Bureau Association,
555 Dixon Road,
Rexdale, Ontario.
M9W 1H8

Prenez avis que le requérant susmentionné a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit:
COMMODITY TARIFF NO. 1005-E, Q.T.C. No 4098
SECTION 2:
Adjust item 3450 - HIDES, Dry, Green or Salted Hari, Cattle or Hog. NEATSFOOT OIL, in barrels SWITCHES or TALL, Cattle

FROM	TO	RATE	MINIMUM
Brandon, Man.	Hull, Que.	1.93	40,000
Calgary, Alta.	Montreal, Que	2.41	40,000
Edmonton, Alta.		2.41	40,000
Lethbridge, Alta.		2.41	40,000
Innisfail, Alta		2.45	40,000
Regina, Sask.		2.32	40,000
Saskatoon, Sask.		2.32	40,000
Red Deer, Alta.		2.41	40,000
Swift Current, Sask.		2.40	40,000

Cette modification entrera en vigueur le 14 novembre, 1975 et demeurera en vigueur jusqu'au 10 mai 1976. Décision no MS-1902 TF.
Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

ALBUM "PHARE" sans charnière pour tous les timbres de France de 1944 à aujourd'hui. Valeur $175. pour $100. Particulier 279-5276.

Canada Album "Phare" sans charnière tout neuf pour timbres du début à nos jours. Occasion exceptionnelle. Particulier 279-5276.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

2è PUBLICATION
REGLEMENT 19
TRANSPORT SAISONNIER
CATEGORIE ECONOMIQUE

Service d'autobus Unik au 4025 rue Cool à Verdun demande à la Commission des transports du Québec autorisation d'effectuer transport par autobus scolaire des enfants âgés de 6 à 15 ans fréquentant les écoles du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal. 6000 avenue Fielding à Montréal, à l'occasion de journées para-scolaires qui consistent à visieter des sites à caractère culturel ou éducatif à destination de tout endroit situé dans un rayon de 155 milles et retour. Ce service sera donné durant l'année scolaire 1975-1976. Tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre jours suivants la date de la première parution.

379 divers à vendre

Batterie de cuisine 19 morceaux 3 plis, garantie, mise de côté acceptée. 326-6195

Encyclopédie française "Encyclopédia Universalis" en 20 volumes avec un atlas. Histoire générale des civilisations en 7 volumes. Collection P.U.S. Faut voir 331-0319 après 18 hres.

A vendre cage animaux, idéal transport aérien, cause déménagement. Inf. 435-9849.

Mobilier salon 3 morceaux en vistram, bourgogne payé $700.00 pour $400.00 set de cuisine 5 morceaux arborite $40.00 sur sem. apr. 6 hrs. 326-9317.

410 rembourreur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR.
Réserver votre rembourrage des fêtes immédiatement. Travail garanti, estimation gratuite. Acceptons Rive-Nord, Montréal. Inf. Denis Lamare 277-9970.

413 entrepreneur

S. Coulombe enr. ferblantier, couvreur. Couvertures de tout genre. **Ouvrage garanti. Estimation gratuite. 324-7706 - 689-4160.**

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 729-3401.

438 déménagements transport camionnage

Petit déménagement à prix réduit, spécialités poêle et réfrigérateur. Après 5 hres. 725-2500, 259-5429.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél: 521-8873.

440 services divers

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, sur la base de l'échange si possible. 768 Rachel, (St-Hubert). 521-3375.

440 services divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., pb ès lettres. Tél.: 524-385?

DOCUMENTATION scientifique sur Homosexualité et bonheur. Renseignements gratuits C.P. 245, Station N, Montréal, P.Q.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds, planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de lives. Tél.: 381-5425

722 cours de piano

Cours de piano, flûte douce. Cartierville, renseignement, après 7hres sauf mardi et vendredi. 336-0028 Nicole.

807 couples demandés

Augmenter vos revenus à temps partiel pour couple à la maison. Pour entrevue 589-5968.

830 hommes - femmes demandés

SECRETAIRE
Travail général de bureau dans secteur intéressant. Horaire: 3 jours par semaine. Salaire: selon expérience. Entrevue: 843-8895.

845 emplois demandes

Commis de bureau préposé aux commandes téléphoniques et vente au comptoir bilingue. 871-9821.

999 autos à vendre

DUSTER: 71 moteur, 318, automatique, très bonne condition, $1,400. après 5hres. 324-5044.

VOLVO 1965 modèle 544 à vendre. Pour information 527-5537, entre 5pm et 7pm.

Datsun 74-B, 214-74 H.B., AHas Back standard, 4 cylindres, 22,000 milles Michelin, radio AM-FM, dégivreur arrière. Prête pour hiver $2,600. Denise 473-5823.

Volvo 144 197B original, Zeibart, radio. Meilleure offre. 658-0801.

DATSUN 70 - 510 - particulier, doit vendre, meilleure offre. 274-1687.

SI VOTRE DÉPOSITAIRE MANQUE DE COPIES DITES-LE A ROLAND LEGAULT AU JOURNAL LE JOUR: 331-8961.

Pour vous écouter, vous comprendre et vous aider

TEL-AIDE

935-1101

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

1– CHARLESBOURG - ORSAINVILLE - LORETTEVILLE - NEUFCHATEL - ANCIENNE-LORETTE -
2– TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE -
3– N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT -
4– VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX -
5– BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . TEL.: . . . . . .

LE JOUR — 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961

Le ballon du jour

de Serge Langevin

La lutte contre l'inflation

La ville d'Ottawa prend les directives de M. Trudeau à la lettre. Désormais, et ce, pour une période de temps indéfinie, les lampadaires qui longent les rues de la capitale resteront éteints. Ils seront remplacés par un coureur porteur d'une torche qui guidera les automobilistes à travers les rues. Economie d'énergie et de temps: voilà une mesure qui gagnerait à être étudiée de plus près par nos édiles.

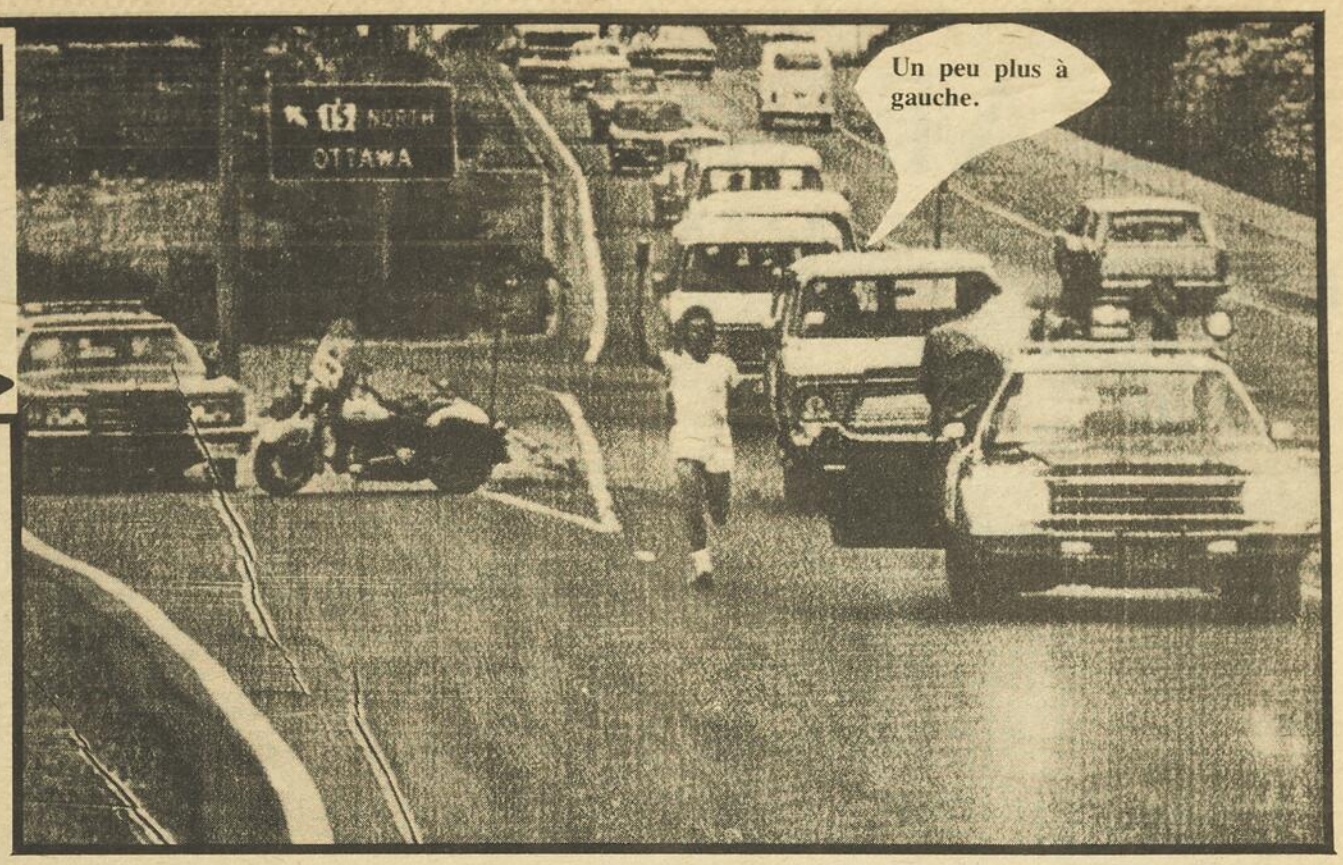

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

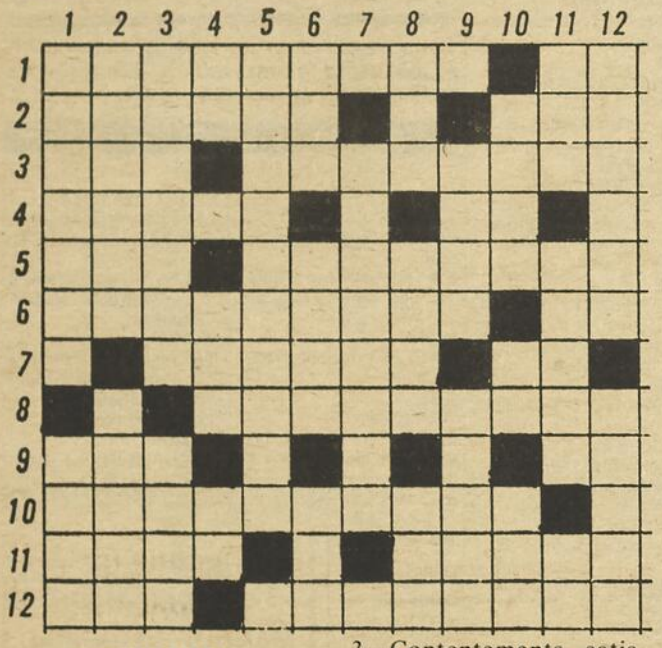

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Fait beaucoup parler d'elle par le temps qui court — Basse fréquence.
2—Belle et bien faite — N'est plus amateur.
3—Bel et bien terminé — Unis pour lui et pour le pire.
4—M'en tiendrai les côtes — Ou jaune, ou blanc, ou noir.
5—Pas tard — Catholique, apostolique et romaine.
6—On en trouve dans la société — Dans la gamme d'autrefois.
7—Phonétiquement, c'est assez — Il ne le manquait plus.
8—Vous avez certes entendu parler de ceux de Ménard, dans votre enfance.
9—Colère — Voyelles jumelles.
10—Abattre, détruire.
11—Le coiffeur de Bourassa voit à ceux de son maître — Métal blanc grisâtre.
12—Possédés — On en a tous connu qui la mangeaient.

VERTICALEMENT

1—Celle du gouvernement Bourassa est notoire — Elle doit s'ennuyer, seule, dans votre tête.
2—Il s'en trouve plus d'une à l'ONU — Frisé naturellement en touffes serrées.
3—Contentements, satisfactions — Mis en circulation.
4—Article ou note — Y en avait-il, ce matin, sur les vitres de votre voiture? — Bat le roi.
5—Emerveillement, ravissement.
6—Dans le sac du golfeur jusqu'au printemps prochain — Le sauteur prend le sien — Zigouilla.
7—L'avortement l'est, sans raison valable.
8—Oui du Moyen Age — Epreuve d'un test psychologique — Ancienne forme de loup.
9—Chaque prima donna veut la sienne — Objets de connaissance.
10—Elément signifiant autour — Deux rails — On peut en trouver un dans la cave, à l'hôtel et même à l'opéra.
11—N'aime pas toujours sa belle-mère — Avez-vous été élevé dedans? — Conjugaison.
12—Unité monétaire de la Hongrie — Filet de pêche.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Q	U	E	B	E	C	O	I	S	■	A	M
2	U	■	X	E	■	A	U	R	E	O	L	E
3	E	N	C	A	I	S	S	E	■	N	I	D
4	B	O	U	T	■	I	T	■	D	■	B	I
5	E	U	S	■	U	N	E	■	E	T	O	C
6	C	I	E	L	■	O	■	E	C	U	R	A
7	■	L	■	A	B	■	P	R	O	N	O	M
8	P	L	A	C	E	B	O	■	R	E	N	E
9	L	E	C	H	E	■	L	I	N	■	S	N
10	A	S	T	E	R	O	I	D	E	S	■	T
11	I	■	I	T	■	H	■	E	S	T	E	S
12	E	N	F	E	R	M	E	E	■	E	U	■

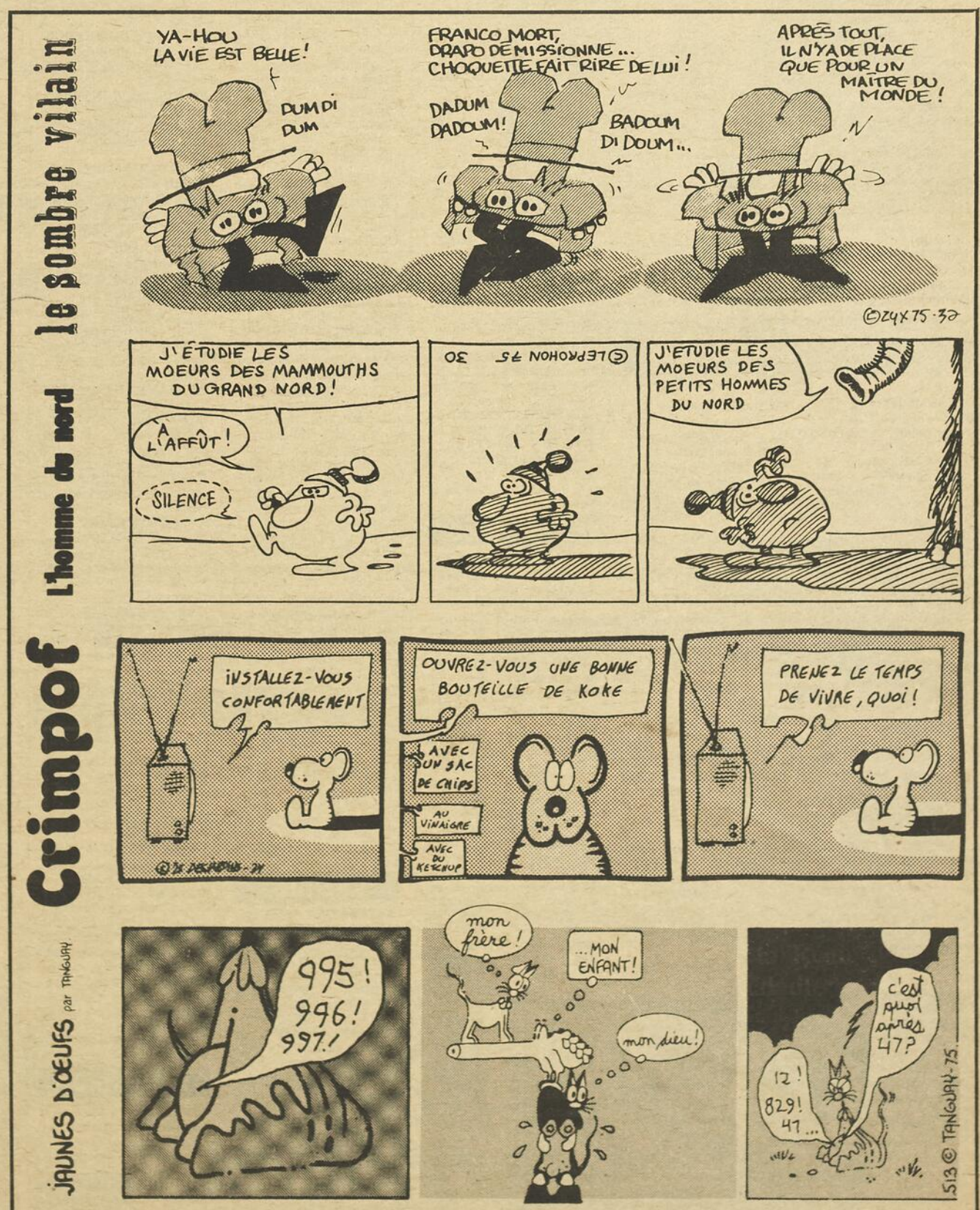

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 rue Ste-Catherine 288-2943 "Peur sur la ville": 1.55, 5.50, 9.50. "Les hommes": 12.10, 4.10, 8.05.

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Abduction": 1.30, 3.30, 5.30, 7.20, 9.20.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "The Other Side of the Mountain": 7.10, 9.10, Sam. et dim.: 1.20, 3.15, 5.15, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount, 937-2747. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.50, 6.30, 9.00.

BEAVER: 5117 avenue du Parc, 844-1933. "The Love Garden" et "Doggie Bag.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Rollerball": 1.20, 5.30, 9.40, sam. & dim.: 1.55, 6.00, 10.05. "Branningan": 3.25, 7.35, sam & dim.: 12.00, 4.05, 8.10.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Le parrain" 2e partie: 12.45, 4.15, 8.05.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Pénitencier pour une femme perverse" et "Le clan des gangsters".

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "R.A.S.": 1.00, 3.10, 5.15, 7.25, 9.35.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Les aventures de Grizzly Adams": 5.45, 7.35, 9.30 sam. & dim.: 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "El Topo": 1.45, 4.10, 6.40, 9.10.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O. "Conduct Unbecoming": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Il était une fois Hollywood": 6.55, 9.30 sam. & dim.: 1.40, 4.15, 6.55, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.30, 9.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le retour du grand blond": 7.20, 9.20, sam. & dim.: 1.40, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Que la fête commence". 7.30, 9.30 sam. & dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30.

SALLE EISENSTEIN: "Partis pour la gloire", 7.30, 9.30. Sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD 1: 519 Taschereau, 671-6129. "Histoire d'O": 7.15, 9.15, sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, samedi dernier spectacle: 11.15.

GREENFIELD 2: "Oho, au coeur du monde primitif": 6.00, 7.45, 9.30 sam. & dim: 1.05, 2.40, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Histoire d'O". 7.15, 9.15, sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. samedi dernier spectacle à 11.15. **Salle 2:** "La tête de Normande St-Onge": 6.45, 8.50, sam. & dim.: 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50. samedi dernier spectacle à 11.00. **Salle 3:** "Recommandation for Mercy": 6.10, 7.45, 9.30. sam. & dim.: 1.15, 2.55, 4.30, 6.10, 7.45, 9.30, samedi dernier spectacle à 11.00. **Salle 4:** "Aho, au coeur du monde primitif": 6.00, 7.45, 9.30, sam. & dim: 1.05, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30. samedi dernier spectacle à 11.15.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Treasure Island": 1.10, 4.25, 7.40. "Sr. Syn Allias the Scarecrow": 2.40, 5.55, 9.10.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La tour infernale": 6.00, 9.00, sam. & dim.: 2.00, 5.00, 8.00.

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Once is not Enough": 12.40, 4.55, 9.30 "Mandingo": 2.40, 7.15.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi: **Soirée-rencontre:** Film: "Chili: la terre promise" de Miguel Littin (Chili 1974). Débat: Le Canada et les dictatures du Tiers-Monde. Dès 7.00.

PALACE: 698 Ste-Catherine O, 866-6999. "Story of O": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853. "Histoire d'O": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PAPINEAU 2: 4519 Papineau 521-6853. "Les pratiques sexuelles des Suédois": 2.50, 6.05, 9.20 "Image d'amour": 1.05, 4.20, 7.35.

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Dog Day Afternoon" 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40, samedi dernier spectacle à 11.55.

PARISIEN 1: "La tête de Normande St-Onge" 1.05, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30, samedi dernier spectacle à 11.35

PARISIEN 3: "3 Days of The Condor": 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05 samedi dernier spectacle à 11.15.

PARISIEN 4: "Aho, au coeur du monde primitif": 1.00, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 samedi dernier spectacle à 11.10.

PARISIEN 5: "Jaws": 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00 samedi dernier spectacle à 11.10

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Confessions of a Pop Performer": 7.15, 9.15, sam. & dim.: 1.30, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Lies my Father Told Me": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "Undercovers Hero": 1.10, 2.55, 4.40, 6.20, 8.10, 10.00.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "THe Devil Made Me Do It": 12.00, 3.00, 6.00, 8.50. "Antigone": 1.30, 4.20, 7.15, 10.10. Dès lundi: "Country Girl" et "The Maids"

RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. "Histoire d'O": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

REX: 3900 rue St-Denis, 842-2361. "Monsieur Majestic": 9.00, sam. & dim: 12.40, 5.40, 9.00 "L'homme des hautes plaines": 7.00, sam. & dim.: 2.45, 7.00.

RIVOLI 2: "Frissons": 2.45, 6.15, 9.40. "7 heures de panique": 1.00, 4.25, 7.50.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Recommandation for Mercy": 1.15, 2.55, 4.30, 6.10, 7.45, 9.30.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Lies my Father Told Me": 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.20.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Marinella": 2.25, 6.05, 9.35. "Pas d'or pour les requins": 1.00, 4.35, 8.10.

VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Let's do it again": 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Le parrain, 2e partie": 8.00, sam. & dim: 1.00, 4.30, 8.00.

VERSAILLES: 7265 Sherbrooke 353-7880. **Salon bleu:** "La tête de Normande St-Onge": 7.20, 9.30, sam. & dim.: 12.50, 3.00, 5.10, 7.20. 9.30. **Salon rouge:** "Histoire d'O": 7.15, 9.15, sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Plein la gueule": 9.20, sam. & dim: 2.00, 5.55, 9.50 "Six minutes pour mourir": 7.30, sam. & dim: 12.10, 4.05, 8.00.

WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "3 Days of the Condor": 12.30, 2.30, 4.35, 6.45, 9.00.

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest, 937-8978. "Mahogany": 1.00, 2.55, 4.50, 6.50, 8.55.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve, 879-4349. Mardi: **Série académique:** "Triumph of the Will" de Leni Riefenstahl (Allemagne 1934-36): 8.30 Entrée: 0.75

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Relâche jusqu'au 28 novembre.

CENTRE COMMUNAUTRAIRE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: (local 2419) Mardi: "Le temps de l'avant" d'Anne-Claire Poirier. à 12.30. Entrée libre.

Théâtres

CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL: 455-9311 Mardi: Le Théâtre Populaire du Québec, présente. "Il faut être fou pour pleurer", avec Jean-Marie Lemieux, Hélène Loiselle, Claude Maher, Suzanne Langlois et plusieurs autres. Mise en scène de Monique Lepage.

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas, avec Robert Rivard, Béatrice Picard, Yves Létourneau, mise en scène de Gratien Gélinas. Lundi: 14.30, mardi: 19.30, mercredi: 14.30, jeudi, vendredi et samedi: 20.30 dimanche 14.30. Jusqu'au 19 décembre.

GESU: 1200 rue Bleury 866-1964 La nouvelle Compagnie Théâtrale présente le groupe. "La Marmaille" dans: "C'é tellement "cute" des enfants" de Marie-France Hébert. Le 23 nov: à 14.00, le 30 nov. 7 déc., 14 déc. et 21 déc., à 14.00 et 16.00. Entrée: $1.50.

LE PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine: 521-6666. "Allez et ne vous reproduisez plus" de Raymond Lévesque, avec Raymond Lévesque, Normand Daigneault et Gilles Gagnon. Du mercredi au dimanche a 20.00, samedi 19.30 et 22.30.

PALAIS MONTCALM: (Place d'Youville, Québec. Le Théâtre du Tridents présente: "Marche, Laura Secord!" de Claude Roussin et James Rousselle, avec Dorothée Berryman, Albert Millaire et Pauline Martin. Du mardi au dim: 20.30. Jusqu'au 22 novembre. Représentation supplémentaires, du 25 au 29 nov.

THÉÂTRE DE L'ÉQUILIBRE: 175 rue Ringuet, Drummondville (819) 472-5451. Relâche.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-0563. **"Equus",** l'oeuvre maîtresse de Peter Shaffer, avec Daniel Gadouas, Jean-Louis Roux, Jacques Galipeau, Monique Mercure et plusieurs autres. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Du mardi au vendredi à 20.00, samedi: 17.00 et 21.00, dimanche: 19.00. Jusqu'au 6 décembre.

T.N.M.: 84 ouest rue Ste-Catherine 861-0563. **Théâtre pour enfants:** Le Théâtre des Pissenlits présente: "Les ballons enchantés" (marionnettes génantes et comédiens) Lundi: 10.30, mardi: 10.00, merc. et jeudi: 10.00 et 13.30, vend: 13.30. Entrée: $1.00

LE THEATRE PARMINOU: présente: "L'argent ça fait'y vot'bonheur à l'Auditorium du Cegep de Rosemont, (6400, 16e avenue) à 20.00

THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "La mort d'un commis voyageur", d'Arthur Miller, avec Denise Morelle, Jean Duceppe, Michel Dumont, Jean-René Ouellet, Lionel Villeneuve, Roger Lebel et plusieurs autres. Maise en scène de Jean Duceppe. Du mardi au dimanche, à 20.30. Jusqu'au 30 novembre.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. "Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva": Sarah Ménard par eux-mêmes" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc et Gaston Brisson. Du mardi au dimanche: 20.30. Jusqu'au 14 décembre.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis "Légère en août" de Denise Bonal, avec Françoise Faucher, Claudine Chatel et Marthe Turgeon. Mise en scène d'Yvette Brind'Amour. Du mardi au dimanche à 20.00. Jusqu'au 6 décembre.

Variétés

OUTREMONT: 1248 Bernard ouest. 277-4145. "John Lee Hooker", vend. et sam.: 22.00 et minuit "Les mimes électriques": vendredi à 19.00, "Nouvelle Aire", samedi à 19.00.

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. Jeudi, vend. samedi et dim: "Les Frères Brosse", à 22.00 et minuit.

AUDITORIUM DE LA POLIVALENTE DE ST-JEROME: Mercredi: "Plume Latraverse", à 20.00

CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. De mercredi à dimanche: "Marie Johnson", à 21.30 et minuit.

CAFE DES BERGES: 2801 St-Joseph, Lachine 637-4621 Vedredi et samedi: "Priscilla", à 20.30 Entrée: $1.50

LA CAVE: 473 rue du Portage, Mont-Laurier, (819) 623-1881 Vend. et sam: "Alexandre Zelkine", à 22.00 et minuit.

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 521-6666 "Edith Buther", à 21.00, samedi: 20.00 et 23.00

LA RELÈVE: 37 rue Principale, Granby 372-3363. Relâche.

ÉVÊCHÉ (Hotel Nelson): Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Offenbach", à 21.30 et 23.30.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Guilda Follies 75". Lundi à dimanche: 20.00 samedi: 19.00 et 23.00.

PALAIS DU COMMERCE: 1650 Berri. Vendredi le 5 déc: "P.F.M.", à 20.30 Entrée: $5.50

FORUM DE MONTREAL: Samedi le 8 dec: "Frank Zappa" et "Mother of Invention", à 20.00 Entrée: $6.00

AUDITORIUM LE PLATEAU: 3700 Calixa Lavallée. Samedi: "Gilles Valiquette" et "Zak", à 20.00

HABITAT ST-CAMILLE: 11025 rue Alfred, Montréal-Nord. 321-9000. Samedi: "Louise Forestier", à 20.30

IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5669. "Freddy King" guitariste de bleus, à 21.30 et 23.30. Entrée: $3.00, vend. sam. & dim: $5.00.

RESTAURANT VALENTIN: 291 ouest rue Mont-Royal, 841-1371. "Michael Greer", à 22.00 et minuit. Entrée: $3.00 Vend. sam. & dim: $5.00.

CAFE CAMPUS: 3315 Chemin de la Reine Marie. Relâche

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Cette fin de semaine: "Patrick Normand". Jeudi et vendredi: 21.30 samedi 20.30 et 23.30, dimanche: 21.00. Tous les jours de 17.00 à 20.00: l'accordéoniste Matéus.

L'ATRE: 4461 St-Denis 845-8835. Mardi: "Claude St-Denis", mime, à 20.30, jeudi, vend. & sam: 19.30 et 21.30

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) "Yvon Deschamps", à 20.30, samedi: 18.30 et 22.00 relâche le lundi. Jusqu'au 30 novembre.

PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid-Pelletier). Relâche. Mardi et mercredi: "L'Orchestre Symphonique de Montréal, au pupitre: "John Pritchard", soliste: "Zino Francescatti", violoniste, à 20.30 Samedi et dimanche: "Colorado", opérette à grand spectacle Western, mise en scène de Yoland Guérard à 20.30 Entrée: $5.50 à $9.00

Télévision

11.50
4 Les informations
12.00
2 (11) Mon ami Ben - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones - Dessins animés
30 Outaouais aujourd'hui
12.20
10 Le 10 vous informe
12.30
2 (9) (11) 13 Les Coquelluches - Variétés
7 10 30 Les Tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan - "Downhill racer", E.U. 1969. Drame sportif
1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time
6 The Larry Solway show
1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Any Woman can
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Emissions du ministère de l'Éducation
30 Vivre en harmonie - Magazine
1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine. De Québec. "La Cellulite".
2.00
4 Cinéma - "Clementine chérie", Fr. 1963. Comédie.
6 Coronation street
30 Campus
2.15
7 10 Ciné-mardi - "La vengeance des Mutins", E.U. 1958. Drame.
17 Les Oraliens.
2.30
2 (9) (11) Cinéma - "Natgercia", Fr. 1960. Drame psychologique.
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 What's the good word - Jeu
(9) 13 Cinéma - "L'empreinte du dragon rouge", Brit. 1961. Drame policier.
17 Les cent tours de Centour
30 Les affaires à tout l'monde.
2.45
17 Autonomie
3.00
5 6 Take Thirty
12 Another world - Téléroman.
17 L'évolution de l'homme.
30 À Communiquer.
3.30
4 Le sac "décolle"
5 6 Celebrity cooks
4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Fuxée XL-5
12 Celebrity Dominoes - Jeu
17 Féminitude
4.30
2 (9) (11) 13 Nic et Pic
4 Cinéma - "La danseuse et le bon Dieu", It. 1958. Conte de A. Leonviola.
5 6 The electric company
7 10 30 Patofville - Enfant
12 The Flintstones - Dessins animés
17 Ce coin de pays
5.00
2 (11) Daniel Boone - Aventure
5 6 Stationary Ark
7 10 Le Justicier - Western
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "L'or de MacKenna", Suite de vendredi. et "La loi du seigneur". E.U. 1956. Étude de moeurs.
9.30
2 (9) (11) 13 Le 60
4 Mission Impossible
7 10 30 Les Incorruptibles - Policier
17 La vie qu'on mène à l'assemblée Nationale
10.00
5 6 The Neptune theatre roast the Hon. Robert L. Stanfield.
12 Joe Forrester
10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
11.00
2 (11) Rencontre - Inv.: Jean Grosjean, secrétaire de la "Nouvelle revue Française".
4 La Météo
5 6 The National
12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
13 La parole est à l'auditeur
11.05
4 Dialogue
13 Émission politique
11.15
7 10 Festival Burt Lancaster - "Les professionnels", E.U. 1966. Western.
(9) Ciné-Soir - "Smic smac smoc". Fr. 1971. Comédie.
11.20
12 Pulse - Information
13 Ciné-Soir - "Le ranch de l'injustice", E.U. 1967. Western
11.22
6 Viewpoint
5 The Merv Griffin show - Variétés.
11.30
2 (11) Propos et confidences
6 Montreal Tonight
30 Ciné 11h30 - "Un colt pour MacGregor", Esp. 1966. Western.
12.00
2 (11) La lutte de l'homme pour sa survie
6 Ciné-six - "Let's fall in love", E.U. 1934. Comédie dramatique.
12 The 12 Midnight movie - "The naked runner", Brit. 1967. Drame d'espionnage.
12.30
4 Cinéma - "Les aventures de Guillaume Tell", It. 1949. Drame légendaire.
12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe
1.00
2 Le Téléjournal.

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

Du 19 au 23 mai 1976

Le livre pour enfants en vedette à la FILM

Pour la deuxième année consécutive, Montréal sera le carrefour de l'industrie du livre alors que se tiendra la Foire internationale du livre de Montréal, du *19 au 23 mai 1976*, à la Place Bonaventure.

Evénement unique en Amérique du nord, la Foire regroupe non seulement les professionnels de l'édition, les éditeurs de produits éditoriaux ainsi que les agents littéraires, mais aussi les industriels de la communication et des arts graphiques tels les imprimeurs, les manufacturiers de papier, les relieurs, les graphistes, les typographes ainsi que les producteurs d'audio-visuel.

L'an dernier, la Foire regroupa 54 pays représentés, 465 éditeurs individuels et plus de 1 300 maisons d'édition exposant dans les stands nationaux. "Conséquence de cette heureuse première, il est dorénavant assuré que cette deuxième manifestation attirera les industries reliées au domaine de l'édition, de même que les visiteurs professionnels, c'est-à-dire les libraires et bibliothécaires", de dire les organisateurs de la Foire.

Sous les auspices du Conseil supérieur du livre et des associations nationales d'éditeurs, la Foire internationale du livre de Montréal sera à nouveau le fait saillant dans le monde de d'édition nord-américain. Présidée par Philippe Falardeau, directeur général de la maison d'édition montréalaise Lidec Inc., la Foire est sous la direction générale de J.-Z. Léon Patenaude; la direction du marketing a été confiée à Ed Matheson, figure connue de l'édition torontoise.

Livres pour enfants

Dans le cadre de son objectif permanent "Au service de l'édition et de la distribution internationale", la Foire mettra particulièrement en vedette pour 1976 le thème retenu par le Comité international du livre de l'UNESCO: *"Livres pour enfants"*. Les Bibliothèques Nationales du Canada et du Québec apporteront leur collaboration en présentant des ouvrages de référence traitant de l'édition pour la jeunesse.

Bien que la Foire internationale du livre de Montréal s'adresse principalement aux visiteurs professionnels, le public sera admis au cours des deux Journées Nationales de Lecture, samedi 22 et dimanche 23 mai, de 13h à 19h.

M. J.-Z.-Léon Patenaude.

Debray rate le Fémina par une voix... et le Médicis couronne un pseudonyme

PARIS (AP) – Les dames du "Fémica" ont décerné, hier, au Cercle Interallié, leur prix 1975 à Claude Farraggi pour son roman "Le maître d'heure", publié au Mercure de France.

Le prix a été décerné au quatrième tour par six voix contre cinq au normalien Regis Debray pour son premier roman, "L'indésirable", révolutionnaire repenti. Les chances de l'ancien professeur de philosophie qu'est Claude Farraggi paraissaient minces du fait que sa maison d'édition vient de faire parler d'elle avec le "Goncourt", décerné à Paul Pavlovitch, alias Emile Ajar. En fait, le jury réuni autour de Mme Simone ne s'est pas arrêté à ce détail.

Dans les salons de l'étage inférieur, le jury du "Médicis", réuni au même moment, décernait son prix 1975 à Jacques Almira: "Le voyage à Naucratis", publié dans la collection "Le Chemin", chez Gallimard. Almira est agé de 25 ans et est également un auteur à pseudonyme. Le prix lui a été décerné au troisième tour par six voix contre trois à "Opéra-bouffe" de Maurice Roche, qui est une sorte de "one man show" publié au Seuil, et qui comporte quatre longs frangments; et deux voix à "Grande neige, grand soleil", de Claude Delmas (Flammarion).

Le prix Médicis étranger a été décerné au premier tour par neuf voix et deux abstentions à l'écrivain américain Steven Millhauser, pour son livre paru chez Albin-Michel: "La vie trop brève de l'écrivain américain Edwin Mullhouse (1943-1954) racontée par Jeffrey Cartwright".

La longueur inusitée du titre du roman primé par les Médicis dans la catégorie romans étrangers souligne d'emblée la volonté humoristique de l'auteur, Steven Millhauser. A vrai dire, le livre peut se lire à plusieurs niveaux: du merveilleux, de la nostalgie, de la poésie. A la fois "Alice au pays des merveilles", "Tristam Shandy" et même "Les mots" de Jean-Paul Sartre.

CE SOIR à 7 h 00 seulement
LE CONSEIL QUÉBÉCOIS pour la DIFFUSION DU CINÉMA présente:
CINE-RENCONTRE DU MARDI:
Sous le couvert de la Coopération, le Canada sert-il les dictatures de droite?
QUE FAIT LE CLERGE CANADIEN AU CAMEROUN, CARDINAL LEGER?
Invités: Léandre Bergeron (éditeur)
Claude-Guy Pilon (ex-coopérant)
Manuel Aranjuiez (comédien et scénariste chilien)
Gérard Lechêne (groupe Information)
Animateur: Lucien Hamelin
OUTREMONT
Prix d'entrée: $1.50
via Autobus 160, Station Beaubien
1248 Bernard 277-4145

RÉCITAL D'ORGUE
ANDRÉ MÉRINEAU
Salle Claude-Champagne
220, Vincent d'Indy, Outremont
LE JEUDI 27 NOVEMBRE, A 20H30
Billets: $5.00 - étudiants: $2.50 (nombre limité)
en vente: Ed. Archambault Inc., 500 est rue Sainte-Catherine et le soir du récital à la salle Claude-Champagne.

centraide
la nouvelle fédération des oeuvres.

VENTE - LOCATION
Location-Achat
SERVICE 24 HEURES
A-1 TÉLÉPHONIQUES
336-1371
– Appareil automatique répondant au téléphone avec télécommande.
– Téléphone mobile.
– Téléphone portatif sans récepteur.

Le dernier succès québécois: "AHO"

La beauté primitive

par Jean-Pierre Tradros

Le principal défaut de "AHO... au coeur du monde primitif", des cinéastes-explorateurs François Floquet et Daniel Bertolino, est de laisser le spectateur étrangement sur sa faim. Cela peut être perçu naturellement comme l'un des mérites du film; c'est aussi, il faut bien le reconnaître, sa faiblesse. Mais que ce document soulève une telle ambiguïté, cela entre finalement dans l'ordre des choses.

Pour réaliser leur long métrage, Floquet et Bertolino ont sélectionné certaines parmi les meilleures images qu'ils avaient recueillies lors de quatre expéditions réalisées pour la série "Les primitifs" que l'on a pu voir sur les ondes de Radio-Canada. Pendant une heure et demie, le spectateur se trouve alors confronté à une sorte de beauté toute primitive. Il y a là quelques images éblouissantes qui vous lâcheront difficilement. Je pense surtout à ces visages de "primitifs" dont les regards vous plongent littéralement dans la nuit des temps. Regards d'une plénitude insoupçonnée qu'on ne peut plus retrouver dans notre monde dit civilisé. A eux seuls, ces quelques regards qui ponctuent le film disent tout. Il faut tout simplement savoir les regarder (ce qui n'est même plus facile), et s'en laisser imprégner.

Il y a aussi ces autres séquences, aussi bouleversantes que troublantes, qui, à travers certains rites et rituels, nous font découvrir l'âme de ces peuples; peuplades qui semblent vouloir survivre envers et malgré tout. Il suffit alors d'entendre ce vieux raconter, mal à l'aise, qu'il a été cannibale pour comprendre ce que cela peut signifier la perte d'une certaine innocence. Il faut avoir vu ces jeunes filles papous suivre un cours d'éducation physique, pour comprendre l'odieux d'une civilisation sans humour qui s'impose par la force de sa technologie.

Le film est ainsi parsemé d'images fortes, troublantes. On regarde surpris, médusé. Mais voilà que le film a une morale. Je me demande si elle était vraiment nécessaire; parce qu'il y avait dans le film de ces silences qui en disaient cent fois plus. Mais les réalisateurs-explorateurs avaient une leçon à tirer de tous ces périples qui les ont mis au contact de peuplades à peu près à l'abri de l'homme blanc, de sa civilisation et de ses tabous. Et cette leçon, qu'ils ont mis quatre ans à tirer de milliers de pieds de pellicule, ils nous la donnent. Mais après 93 minutes, étions-nous prêts à recevoir cette charge contre "notre" civilisation? N'aurait-il pas mieux valu laisser au spectateur le soin de tirer, tout seul, la morale de cette histoire.

D'autant plus que le film, apparaît finalement bien fragmentaire. Ce n'est pas vraiment faire justice à toutes ces civilisations primitives que de les expédier en une vingtaine de minutes. On les découvre, mais on n'a jamais le temps de vraiment les connaître. Alors on se rappelle avoir vu des Papous, des Pygmées, des Kubus, et des Indiens de l'Amazonie; mais que sait-on vraiment d'eux?

Ce n'était pas là le propos du film, que de dresser le portrait "définitif" de ces peuples, me diriez-vous. Naturellement, mais on ne peut s'empêcher de constater qu'on a passé un peu vite sur bien des choses fort importantes. Seulement, voilà que ce film fort honnête, connaît un appréciable succès. Il faut donc espérer que ces cinéastes, ou alors d'autres, se sentiront maintenant plus libres qu'ils sauront que le public veut en savoir davantage. Et puis on a appris autre chose grâce à "AHO"; et c'est que le documentaire peut avoir sa place sur nos écrans. C'est là une découverte que certains viennent de faire; il faudrait savoir en profiter.

L'infatigable Jean Duceppe agira comme porte-parole officiel du 8e Salon des métiers d'art du Québec qui se tiendra du 6 au 21 décembre à la Place Bonaventure. On le voit ici en compagnie de Diane Labelle et Claude Deguire, au moment de la signature de l'entente au siège social des Métiers d'art.

"Les 120 jours de Sodome" de Pasolini

Les premières critiques

PARIS (AFP) – La presse parisienne a dans l'ensemble mal accueilli le dernier film de Pier Paolo Pasolini "Salo ou les 120 jours de Sodome", présenté samedi au Festival de Paris. Certains critiques refusent même d'en parler. C'est ainsi que Michel Mohrt (Le Figaro) écrit: "Par respect pour la mémoire de Pasolini mort assassiné (...) je préfère ne rien dire de ces "120 journées de Sodome", d'après le Marquis de Sade".

Robert Chazal (France-Soir) de son côté déclare: "Deux faits rendent inopportune aujourd'hui l'analyse de ce film: l'assassinat de Pasolini et l'interdiction regrettable de la censure italienne. Mais il faut pourtant dire que cette dénonciation du fascisme donne un film dégradant, insupportable, dont chaque spectateur se sentira sali, quelque soit le talent évident du cinéaste".

Guy Teisseire (L'Aurore) déclare que "le pire défaut de ce film est qu'il ennuie à mourir", mais aujourd'hui "ce qui reste eminemment respectable, c'est bien la souffrance de l'homme telle qu'elle s'exprime à travers tant de perversités haïes par un artiste qui s'en sait l'esclave".

Jacques Siclier (Le Monde) estime que "Salo ou les 120 jours de Sodome" est "un film choc, dont les images laissent une impression de fin du monde". "Le style est glacé, funèbre, détaché de la complaisance érotique et de l'apitoyement" écrit-il et il déclare qu'il faut analyser l'oeuvre comme "une métaphore politique" même s'il n'apporte rien de plus, ni de moins à l'oeuvre cinématographique de son auteur. Seul Henry Chapier dans Le Quotidien de Paris estime "qu'il n'est guère possible d'échapper à ce film ou de rester indifférent à cette charge". "Aucune horde de censeurs, aucune forme de répression, déclare-t-il, ne saura assassiner Pasolini ou son oeuvre. De ce testament, il restera l'essentiel: les paroles, les pensées ou les images d'un cinéaste prophète", écrit-il.

Pierre David présente
Une Sélection des Films Mutuels
14 ANS
Le téléphone rose
Vous aviez aimé L'EMMERDEUR vous aimerez encore plus le nouveau film d' Edouard Molinaro
Mireille Darc
Pierre Mondy
on peut tout acheter par téléphone MÊME UNE FEMME!
VILLERAY
ST-DENIS-JARRY, 388-5577
Dès vendredi, le 28 novembre

Pierre David présente
Une Sélection des Films Mutuels
14 ANS
Philippe Noiret
Romy Schneider
Le vieux fusil
Un film de Robert Enrico
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEMAINE: 7.30 - 9.30
SAM.- DIM: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Compagnie Jean Duceppe 1975 INC
en collaboration avec CJMS
BOUSILLE ET LES JUSTES
DÈS LE 13 DECEMBRE
DE GRATIEN GÉLINAS
Billets en vente maintenant
THÉATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 842-2112

CAROLE LAURE dans
4e semaine
18 ANS Adultes
je suis heureuse, normale... sauvez-moi.
LA TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE
UN FILM DE GILLES CARLE
couleur
PARISIEN-2: 1.05, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30 LAVAL-2: SEMAINE 6.45 & 8.50, SAMEDI & DIMANCHE 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50, VERSAILLES: SEMAINE 7.20 & 9.30, SAMEDI & DIMANCHE 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
cinemas Le parisien 5
480 Ste. CATHERINE O. 866-3856
CINEMAS Laval 5
centre d'achat Laval 688-7776
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE e. 353-7880
IMPERIAL: St-Jean
TRACY: Tracy Sorel

en coulisses

par Lise Lapierre

Sommes-nous réellement libres?

Il est évident pour moi, comme pour d'autres, que qui veut choisir ses télémissions au petit écran est libre de la faire. Mais en lisant les statistiques sur l'auditoire, les cotes d'écoute fournies par le BBM, je constate que Radio-Canada, tout comme par le passé, est facilement détrôné par Télé-Métropole et toujours de la même façon.

Le BBM, organisme payé par les diffuseurs et les télédiffuseurs pour établir des cotes d'écoute à travers le pays, représente un indice de popularité, même si les sondages en général ne représentent qu'un pour cent de la population. Un sondage n'a toujours été qu'un sondage.

Les téléromans sont populaires

Sept téléromans sur huit sont populaires auprès du public. C'est suffisant pour que je déduise que le public aime cette formule. Il n'y a que "Quelle famille", une reprise de RaCanada, qui suscite l'indifférence. "Les Bergers" (1 517 000), "Symphorien" (1 395 000), "Rue des Pignons" (1 212 000), "Y a pas de problèmes" (912 000), "La Petite Semaine" (719 000), "Avec le temps" (686 000), "La Petite Patrie" (650 000).

"Avec le Temps" présenté par Radio-Canada mène une lutte très chaude à Télé-Métropole et "Médecine d'Aujourd'hui". Cette dernière a 17 000 téléspectateurs de plus, mais cela n'empêche pas le téléroman "Avec le temps" d'avoir grimpé en seizième place quand il ne faisait même pas partie des trente premières émissions lors des "ratings précédents".

"Parle, Parle..." fait taire Bernard Derome

Télé-Métropole est loin d'avoir un sens de la programmation ressemblant à celui de Radio-Canada. Le Canal 10 commence ses émissions à six heures et fait suivre les Nouvelles. Tandis que le Canal 2 commence réellement après ses Nouvelles à faire de la télévision, automatiquement, l'ensemble de la population bien assis devant le téléviseur pour "Parle, Parle, Jase, Jase" y reste pour regarder "Le 10 vous informe". "Ce soir", le magazine d'information de Bernard Derome vient de manger la poussière. Tout ça à cause d'une programmation inadéquate. "Parle, Parle" (lundi) 750 000... "Le 10 vous informe" 722 000. "Parle, Parle" (mardi) 681 000... "Le 10 vous informe" 630 000... "Parle, Parle" (mercredi) 689 000... "Le 10 vous informe" (688 000). "Parle, Parle" (jeudi) 645 000... "Le 10 vous informe" (585 000). "Parle, Parle" (vendredi) 582 000 "Le 10 vous informe" (550 000).

Radio-Canada perd son unique "quizz"

Ils ne sont pas nombreux à la télévision. Il y en a un à Radio-Canada, "Le travail à la chaîne" et l'autre à Télé-Métropole, "Qui dit vrai". Le "quizz" de Radio-Canada est englouti par la série, une traduction, "Kojak" et "Qui dit vrai" va bien et je vais vous dire pourquoi.

Le mercredi est un soir qui semble boudé par le téléspectateur en général. C'est réellement le soir où on peut constater que Radio-Canada est une télévision d'Etat et que Télé-Métropole est une télévision privée. "Le Ranch à Willie" (666 000), "Les Grandes Productions" (869 000) et "Qui dit vrai" (580 000).

Les téléspectateurs ne veut jamais rater son cinéma, surtout qu'en période de "rating", on présente toujours de bons films. Le reste du temps, ce n'est pas fort. Mais pour les "ratings" le 10 est là! "Qui dit vrai" automatiquement a aussi une bonne cote. Mais au moins Télé-Métropole a sauvé son programme. Durant ce temps, Radio-Canada perd un fort pourcentage de téléspectateurs avec "Le consommateur averti", "Jamais l'on a vu, vu, vu" et le documentaire qui suivait. Maintenant, c'est la soirée du hockey...

Conclusion, Radio-Canada qui avait un quizz populaire avec "Le travail à la chaîne" vient de le perdre. Et le Canal 10 vient d'augmenter la popularité du sien.

Une pitié du côté variétés

"Monsieur B" qui coûte une fortune n'est même pas dans les trente premières places et "Vedette en direct" est englouti par "Symphorien" (1 395 000). "Showbizz" (646 000) se classe dans les vingt premières télémissions. Ainsi que "Découverte 75" (554 000) qui a toujours été dans les premières places depuis 1962. Or, Radio-Canada n'a aucun variétés qui permet à des artistes populaires d'être vus, sauf peut-être "Lise Lib" qui n'était pas à l'horaire, je crois, au moment des sondages.

Radio-Canada n'est pas plus dans la grisaille que Télé-Métropole. Mais les directeurs possèdent la tactique de la programmation. Ils savent que le public aime les téléromans, or ils ne les concurrencent pas. Mais dès qu'il s'agit d'émissions de quizz, d'information ou de variétés, il suffit d'une de leur continuité pour prendre le manche à balai et tout balayer.

On prétend que Radio-Canada ne doit pas sous prétexte qu'il le pourrait facilement faire de concurrence déloyale, mais je me demande pourquoi le CRTC tolère ce jeu de cache-cache avec les séries américaines ou les émissions de rires gras ou les excellents films présentés qu'en période de sondage. C'est une concurrence aussi déloyale. Et qui en souffre? D'une part le public et d'autre part l'artiste qui touche son cachet mais qu'on ne voit pas.

les choix du jour

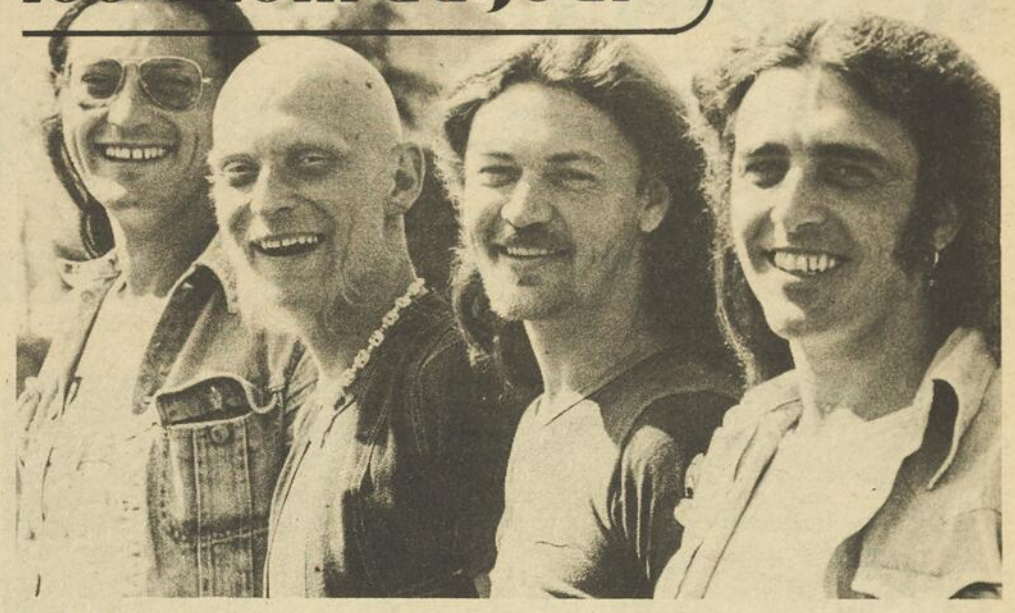

Offenbach à l'Evêché dès ce soir.

Télévision

L'âge de la parole (R.Q.) à 20h: "Le rapport Parent". L'histoire de l'éducation avant la parution du rapport Parent. Les recommandations de ce rapport concernant l'enseignement du français et ses modalités d'application.

Vedette en direct (R.C.) à 20h30: Sylvain Lelièvre.

Le 60 (R.C.) à 21h30: La situation de la presse au Québec. La dépossession des Indiens Dans les Territoires du Nord-ouest. Un documentaire: "Ils prendront des serpents".

A CBS Inquiry (WCA TV, canal 3, et WWNY TV, canal 7) à 22h: Emission spéciale. *"The Assassins"* (première de deux parties) Quoique l'enquête est été officiellement déclarée close, plusieurs questions subsistent quant aux assassinats des frères John et Robert Kennedy. A la lumière de récents développements, on essaie d'y voir plus clair. (Deuxième partie, mercredi, même heure, mêmes postes).

Festival Burt Lancaster (T.M.) à 23h15: *"Les professionnels"*. Western de R.Brook, avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claudia Cardinale. Quatre aventuriers se rendent au Mexique pour retrouver une femme supposément enlevée par un hors-la-loi. (E.U, 966)

Radio

Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h02: Invité: Keith Spicer, Commissaire aux langues officielles.

Performance (CKVL FM) à 22h: Retransmission du spectacle de Pollen, à l'Outremont, vendredi et samedi prochain.

Variétés

"Offenbach" commence ce soir une semaine de spectacles à l'Evêché. C'est à voir absolument, Offenbach étant de loin l'orchestre de rock et de blues le plus "tight", le plus dynamique, le plus délirant et le plus authentique au Québec.

Et au Patriote, dans un autre genre qui lui aussi a son charme, *Edith Butler:* une voix délicieuse, un répertoire vrai et des dons de conteur qui rappelleront Vigneault.

Théâtre

"Equus" au TNM, mettant en vedette Daniel Gadouas et Jean-Louis Roux. Spectacle déconcertant mais fascinant.

"La mort d'un commis voyageur" au Théâtre Port-Royal.

Dernières représentations. *"Les hauts et les bas d'la diva Sarah Ménard"* au Théâtre d'Aujourd'hui, avec Nicole Leblanc. A voir absolument.

Livres

"La vie devant soi" d'Emile Ajar (Mercure de France). Un prix Goncourt bien mérité... et refusé. Un auteur passionnant. Un livre qui vous redonne espoir dans la littérature française.

Cinéma

"Aho... au coeur du monde primitif", de Daniel Bertolino et François Floquet, est une féérie d'images étonnantes sur des mondes qui lentement disparaissent. Aux cinémas Parisien, Laval et Greenfield Park.

"Le vieux Fusil" de Robert Enrico avec Philippe Noiret et Romy Schneider. C'est la séduction de la vengeance qui s'étale avec une complaisance assez stupéfiante. De quoi vous laisser songeur. Au Dauphin.

"R.A.S." de Yves Boisset nous remène en pleine guerre d'Algérie. Au Chevalier.

A la soirée-rencontre du mardi de l'Outremont: *"Main basse sur le Cameroun"*, film de 26 minutes produit au Québec par le groupe InformAction, et *"Chili: terre promise"* de Miguel Littin, un film chilien de 112 minutes.

Nième correction pour Bob Dylan

(B.D.) – Surtout, ne nous fions pas à la publicité! C'est à cause d'elle, se présentant sour la forme d'un placard trompeur publié dans La Presse de samedi, que je me suis cru obligé de corriger hier ce qui n'était pas une erreur. C'est bel et bien le 4 décembre, en effet, et non le 14, que Dylan sera de retour au Forum. Moralité: fions-nous au JOUR, il a raison malgré nous...

POUR TOUTES OCCASIONS
LES TRICOTS D'ARIANE
HOMMES ET FEMMES
BOUTIQUE SOLEIL
430 BONSECOURS
866-9019
de 10h30 à 18h00
du lundi au samedi

LES SPECTACLES à l'OUTREMONT
1248 BERNARD (via Autobus 160 à la station Beaubien)
$2.50, $3.00, $3.50 SIEGES RESERVES
BILLETS EN VENTE au cinéma et à l'ALTERNATIF
277-3186
une production BEAU BEC
CKVL FM96.9
Ven 28 nov. 7.00
28-29 nov. 10:00 et minuit
samedi 29 nov. 7h. 5-6 déc. 10h.-minuit

LES MIMES ELECTRIQUES
JOHN LEE HOOKER
NOUVELLE AIRE
SONNY TERRY & BROWNIE Mc GHEE

Gene Mauch devient gérant des Twins!

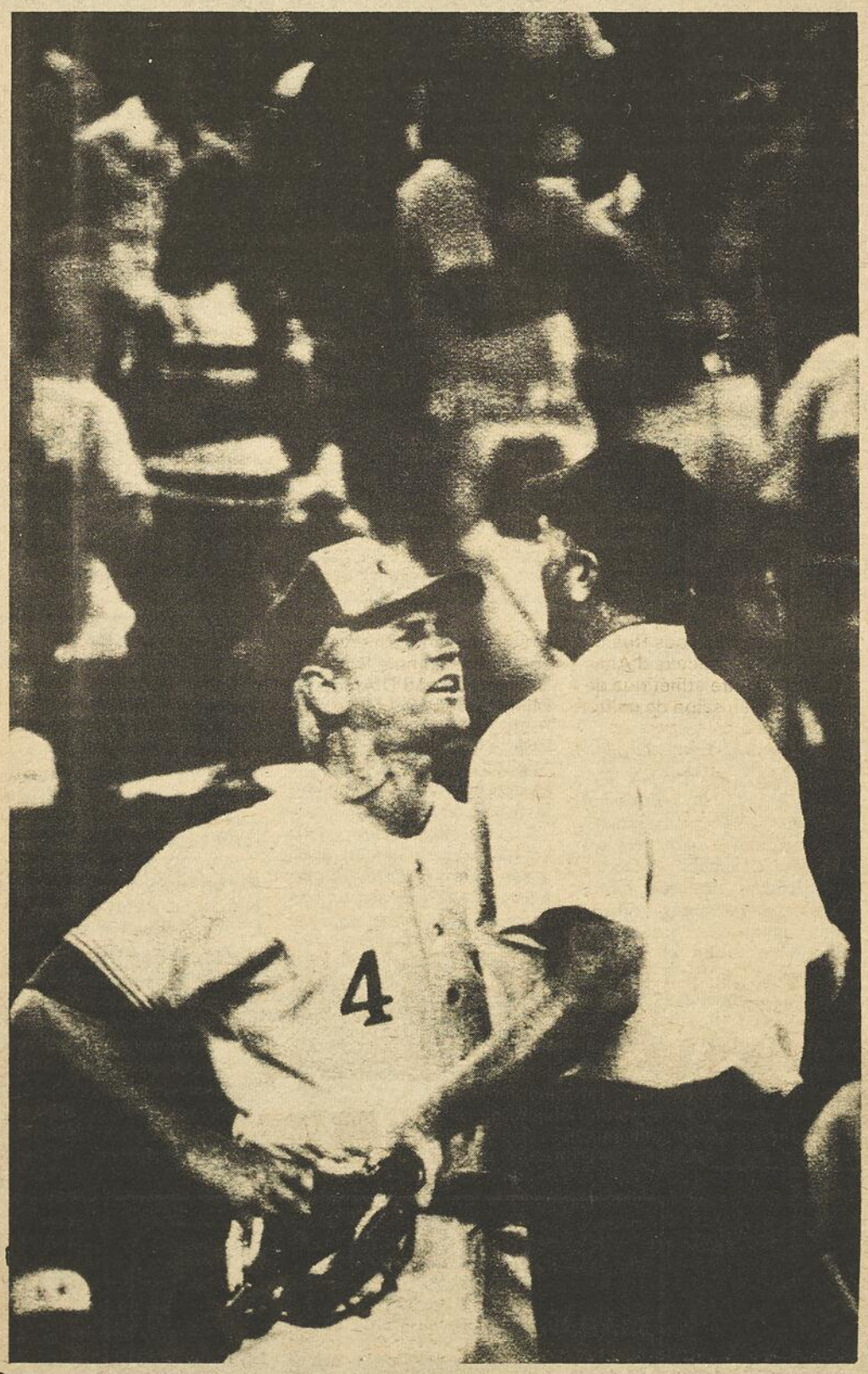

Le petit général passe à la Ligue américaine.

BLOOMINGTON (LE JOUR-PA) – Les Twins de Minnesota ont créé un précédent au sein de leur organisation hier lorsqu'ils ont embauché le vétéran gérant Gene Mauch, récemment congédié par la direction des Expos de Montréal. Les Twins n'avaient jamais cherché un remplaçant à ce poste ailleurs que dans leur propre système. Mauch a paraphé une entente de trois ans, estimée à $70 000 par année.

"J'ai cru que je devais à un gérant de la réputation de Mauch plus qu'un simple contrat d'un an, a déclaré hier le président du Minnesota, Calvin Griffith. Nous voulions un gérant qui soit dur avec les joueurs au niveau des bases du baseball et Mauch répond sûrement à la description."

Les détails exacts du contrat de Mauch n'ont pas été révélés mais Griffith a précisé que l'équipe montréalaise avait payé le salaire d'un an à Mauch, soit la dernière saison du contrat qu'il lui restait à compléter avec les Expos.

"C'est fantastique pour moi, a déclaré pour sa part Mauch qui a déjà joué son baseball mineur à St-Paul, la ville jumelle de Minneapolis, il y a quelque 30 ans et qui a dirigé les Millers de Minneapolis de l'Association américaine en 1958 et 1959. Nous nous sommes toujours plus dans cette région."

Mauch qui est maintenant âgé de 50 ans et qui habite Palm Springs, en Californie, a occupé le poste de gérant dans les majeures durant 16 années, toutes dans la Ligue nationale.

"La connaissance que j'ai des joueurs de la Nationale me manquera sûrement, mais j'apprends très vite, a commenté l'ex-pilote montréalais".

Griffith aura donc attendu huit semaines avant de remplacer Frank Quilici, congédié le 28 septembre dernier. Par ailleurs, Mauch a également mis plusieurs semaines à se décider face à l'offre du propriétaire des Twins.

"Je voulais être associé avec une grande famille de baseball déjà établie, a souligné Mauch non sans une certaine pointe d'ironie à l'endroit de la direction des Expos. Et, de plus, je me suis promis que si jamais je devais relever un autre défi à titre de gérant dans les majeures, ce serait avec une équipe qui aurait au moins que chance..."

Par ailleurs, Mauch a précisé que les Twins travailleraient surtout l'aspect fondamental du baseball lors du camp d'entraînement le printemps prochain.

"Je n'ai aucune promesse à faire autre que celle-ci: Je ferai tout mon possible pour que les Twins possèdent tous les éléments de base nécessaires pour connaître une excellente saison... non je ne crois pas qu'il y ait des problèmes de discipline. Les joueurs sauront qu'elle existe toujours..."

Mauch devient donc le septième gérant depuis le transfert de la concession des Senators de Washington au Minnesota en 1961. Quilici a été remercié de ses services après avoir tenu le poste pendant trois ans et demi.

Un joueur de champ intérieur lorsqu'il a oeuvré chez les professionnels, Mauch a joué pendant 13 ans dans les majeures et avec six équipes différentes. Sa moyenne à vie au bâton est de .239.

Mauch a passé sept ans à la barre des Phillies de Philadelphie et sept autres années avec les Expos, soit depuis la création de l'équipe montréalaise. Son plus grand succès en qualité de gérant a été de rendre les Phillies à la deuxième place en 1964 derrière les Cardinals de St-Louis.

Eh bien voici...

D'argent et d'alcool!

Encore une fois, c'est le climat qui a volé la vedette dimanche dernier au Super Bowl, version polaire, de Calgary. Encore une fois d'excellents joueurs (en principe, les meilleurs du circuit) se sont vus privés de leurs moyens par des éléments carrément hostiles et les amateurs de football qui attendent chaque année cette classique avec une impatience nourrie par tous les media du Canada, ont dû subir une fois de plus un match dont l'absurdité réussit annuellement à étouffer tout enthousiasme.

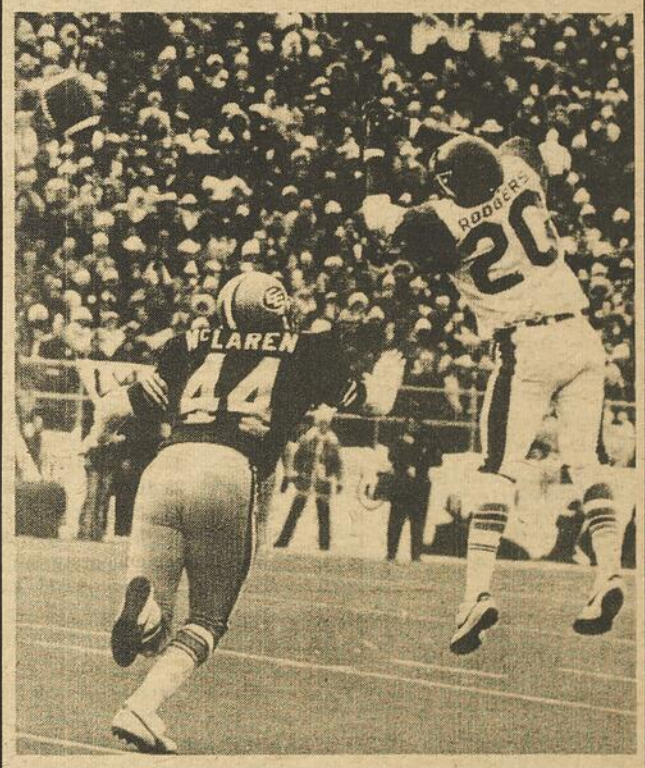

Quand on a les mains et les pieds gelés...

Quand les athlètes n'ont pas à évoluer sur un terrain (artificiel ou non) tellement gelé qu'il devient comme du béton, ils doivent alors fournir leur meilleure performance de la saison dans une mare d'eau ou de boue. C'est aussi absurde pour l'amateur au stade, que pour le téléspectateur et évidemment que pour l'athlète.

Bien sûr, des joueurs de ligne parviennent toujours à se réchauffer au bout d'une demi-heure de contacts violents, mais le football n'est pas uniquement une histoire de tranchées. Comme on l'a vu dimanche, c'est aussi une histoire de précision... Et la précision en prend pour son rhume quand on a les pieds et les mains gelés.

Le football n'a pas été créé pour être joué dans toutes les conditions. Bien sûr, il est moins capricieux que le baseball ou l'athlétisme, mais il y a des limites... C'est comme si on disputait les finales de la coupe Stanley sur de la glace fondante.

Tout le monde y perd et du même coup cette rencontre ne veut plus rien dire. On ne viendra jamais me faire croire que nous avons assisté à un bon match de football dimanche dernier.

Peu importe qui gagne ces soi-disant championnats, c'est toujours le football qui perd. Mais il est vrai que la semaine de la coupe Grey, c'est avant tout une question d'alcool et d'argent et rarement de football...

Jean-Marc Desjardins

Eux + vous= nous

OXFAM

hockey

Ligue nationale

Dimanche

Rangers 3, Californie 2
Détroit 4, Los Angeles 1
Buffalo 6, Kansas City 2
Toronto 3, Boston 3

Hier

Aucun match.

Aujourd'hui

Montréal à Atlanta
Los Angeles à Boston
Buffalo à Vancouver

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil.	22	14	3	5	96	54	33
Isl.	20	9	6	5	76	58	23
Atl.	20	8	10	2	52	55	18
Ran.	22	8	12	2	65	84	18

Section Smythe

Chic.	21	10	4	7	72	58	27
St.L.	19	8	7	4	68	54	20
Vanc.	20	7	8	5	58	66	19
K.C.	19	5	12	2	40	74	12
Minn.	19	4	15	0	42	74	8

Section Adams

Buff.	20	16	3	1	96	41	33
Bos.	20	9	6	5	68	62	23
Tor.	20	9	6	5	61	60	23
Cal.	24	8	14	2	66	80	18

Section Norris

Mont.	21	14	4	3	94	44	31
L.A.	22	12	8	2	64	72	26
Pitt.	19	8	9	2	81	88	18
Dé.	23	6	13	4	59	92	16
Was.	21	2	17	2	61	103	6

Les compteurs

	B	A	Pts
Lafleur, Mtl	16	21	37
Clarke, Pha	15	21	36
Maho., Mtl.	13	21	34
Perreault, Buf	12	19	31
Pronovost, Pgh	12	16	28
D. Potvin, NYI	9	19	28
Unver, SL	12	15	27
Dionne, LA	12	15	27
Apps, Pgh	9	17	26
Sittler, Tor	9	17	26
Vickers, NYR	8	18	26

Association mondiale

Dimanche

Houston 4, **Québec** 0
Winnipeg 3, N.-Angleterre 2
Denver 5, Cincinnati 3

Hier

Aucun match

Aujourd'hui

Edmonton à San Diego
Cleveland à Toronto
Indianapolis à Houston
N.-Angleterre à Minnesota

Section canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	22	15	7	0	93	75	30
Winn.	20	14	6	0	76	42	28
Calg.	19	10	8	1	68	62	21
Edm.	23	9	12	2	81	91	20
Tor.	17	5	10	2	72	79	12

Section est

Cinc.	18	9	9	0	75	81	18
N.-A.	19	8	10	1	55	59	17
Cle.	16	7	7	2	57	51	16
Ind.	16	6	10	0	58	58	12

Section ouest

Hous.	18	11	7	0	66	63	22
Minn.	17	8	8	1	60	67	17
S.D.	17	7	8	2	61	57	16
Phoen.	18	7	9	2	57	74	16
Den.	18	6	11	1	59	79	13

Les marqueurs

	B	A	Pts
Tardif, Qué.	18	16	34
S. Bernier, Qué	11	21	32
Bordeleau, Qué	6	25	31
Nilsson, Wpg	11	19	30
Houle, Qué	15	13	28
Hull, Wpg	9	19	28
Ullman, Edm	7	21	28
Cloutier, Qué	17	7	24
Nedom., Tor.	16	8	24
Patenaude, Edm	14	9	23
Lawson, Cal	9	14	23
J.C. Tremblay, Qué	1	22	23

L.J.M.Q.

Dimanche

Montréal 5, Sorel 3
Sherbrooke 5, Cornwall 5
Québec 5, Laval 3
T.-Rivières 5, Hull 5
Chicoutimi 5, Shawinigan 3

Hier

Montréal à Laval

Aujourd'hui

Shawinigan à T.-Rivières
Sherbrooke à Chicoutimi

Section est

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chi.	23	11	10	2	121	112	24
Qué.	22	10	10	3	100	105	23
Sor.	25	10	12	3	107	141	23
T.-R.	23	8	11	4	110	119	20
Shaw.	23	5	17	1	95	159	11

Section ouest

Corn.	25	15	6	4	138	93	34
Sher.	23	14	5	4	154	85	32
Mont.	22	12	6	4	117	89	28
Hull	25	10	13	2	98	111	22
La.	23	8	13	3	108	134	19

Les marqueurs

	B	A	Pts
Locas, Chi	23	28	51
Marsh, She	25	25	50
Bossy, Lav	23	25	48
Geoffrion, Cor	17	28	45
Brassard, Cor	27	17	44
Dupont, Mon	20	23	43
Dalpé, Sor	18	24	42
Desjardins, TR	17	24	41
Boudreau, Chi	20	20	40
Simpson, She	17	22	39
Conroy, Cor	15	24	39

football

L.N.F.

Dimanche

Atlanta 35 Denver 21
Buffalo 45 N.-Angleterre 31
Cleveland 35 Cincinnati 23
Baltimore 33 Miami 17
St. Louis 37 Jets 6
Dallas 27 Philadelphie 17
Green Bay 40 Giants 14
Kansas City 24 Détroit 21
Minnesota 28 San Diego 13
San Francisco 16 N.-Orléans 6
Los Angeles 38 Chicago 10
Oakland 26 Washington 23

Hier

Pittsburgh à Houston

Conférence nationale

Section est

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
St.L.	8	2	0	253	194	.800
Dall.	7	3	0	257	203	.700
Was.	6	4	0	251	162	.600
Giants	3	7	0	159	234	.300
Phil.	2	8	0	162	226	.200

Section centrale

Minn.	10	0	0	278	116	1.000
Dét.	6	4	0	194	183	.600
G.B.	2	8	0	168	219	.200
Chic.	2	8	0	97	279	.200

Section ouest

L.A.	8	2	0	246	120	.800
S.F.	5	5	0	193	175	.500
Atl.	3	7	0	135	191	.300
N.-O.	2	8	0	111	259	.200

Conférence américaine

Section est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Mi.	7	3	0	285	171	.700
Balt.	6	4	0	302	227	.600
Buff.	6	4	0	320	261	.600
N.-A.	3	7	0	188	240	.300
Jets	2	8	0	184	330	.200

Section centrale

Pitt.	8	1	0	252	105	.899
Cinc.	8	2	0	225	175	.800
Hous.	7	2	0	190	122	.778
Clev.	1	9	0	134	290	.100

Section ouest

Oak.	8	2	0	267	164	.800
K.C.	5	5	0	214	217	.500
Denv.	4	6	0	193	256	.400
S.D.	0	10	0	110	249	.000

Le retour du Canada sur la scène du hockey international

Entre les mains de l'URSS

STOCKHOLM (AFP) – La participation du Canada aux championnats du monde 1977 de hockey sur glace à Vienne avec des joueurs professionnels et amateurs dépendra en grande partie de la décision de l'Union soviétique de prendre part en septembre 1976 à la Coupe du monde au Canada.

Le représentant soviétique a en effet déclaré, à l'issue d'une réunion à Stockholm à laquelle ont participé les dirigeants suédois, finlandais, canadien, américain, tchécoslovaque et soviétique: "Nous devons examiner posément et calmement ce problème, mais en principe nous sommes favorables à la rentrée du Canada dans les compétitions internationales".

Les six pays concernés devront donner une réponse définitive le 31 décembre prochain en ce qui concerne leur participation à la Coupe du monde. En cas de réponse positive de tous, une réunion préparatoire, pour déterminer les modalités de cette Coupe, se tiendra à Toronto au mois de janvier 1976.

Questionné sur les conséquences d'un refus soviétique, Alan Eagleson, président de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey et mandataire du gouvernement canadien concernant les compétitions internationales de hockey sur glace, a déclaré "si un pays refuse de participer à la Coupe du monde, nous nous réservons le droit de tout annuler et dans ce cas le Canada ne participerait pas aux championnats du monde 1977".

Par ailleurs, de Dusseldorf, M. Gunther Sabetzki, le président de la Fédération internationale de hockey sur glace, a annoncé que le retour du Canada dans le championnat du monde de hockey en 1977 aura pour conséquence l'élimination de deux équipes et non plus d'une seule dans le groupe "A" lors du championnat du monde 1976, qui sera disputé à Katowice, en Pologne.

L'accord sur le retour des Canadiens – avec leurs joueurs professionnels – au championnat du monde 1977, c'est à dire l'organisation d'un championnat du monde "open", aura déjà une répercussion sur le championnat du monde 1976 à Vienne. M. Sabetzki a précisé en effet que les Américains entendaient renforcer leur équipe avec cinq ou six de leurs meilleurs professionnels, tandis que les Suédois et les Finlandais vont pouvoir utiliser leurs professionnels opérant aux Etats-Unis ou au Canada.

Rue des Pignons

Téléroman de Mia Riddez-Morisset
le mardi à 21 heures

Vous êtes chez vous Rue des Pignons: à l'épicerie d'Anatole, au centre athlétique de Flagosse, au salon de coiffure de Martine, au garage de Doudou, à la quincaillerie d'Emery . . . partout.

Grâce au talent de merveilleux comédiens comme Roland Bédard, Rolland D'Amour, Michèle Magny, Louise Deschatelets, Jean Duceppe et tous leurs camarades de la distribution.
Réalisation: Yvon Trudel.

A la télévision de Radio-Canada

bref sport

Patey contre Merrick

ST-LOUIS – Les Blues de St-Louis de la LNH ont annoncé hier qu'ils avaient fait l'aquisition du centre Larry Patey des Seals de la Californie en échange du centre Wayne Merrick.

En plus de Patey, les Blues reçoivent le troisième choix au repêchage amateur de 1977.

Patey a marqué quatre buts en plus d'en avoir assisté quatre autres en 19 matches jusqu'ici cette saison, tendis que Merrick présente un dossier de sept buts et huit passes après le même nombre de rencontres. Merrick en était à sa troisième saison avec les Blues et Patey à sa seconde avec les Seals.

Shaver patine bien

Ron Shaver de Cambridge, un patineur artistique internationalement reconnu qui avait été obligé de se requalifier dans l'équipe nationale du Canada suite à une blessure, a remporté le titre en simple du championnat de l'ouest de l'Ontario de patinage artistique qui se déroulait en fin de semaine dernière à Cambridge.

Shaver avait perdu sa qualification au sein de la formation nationale l'an dernier quand une blessure lui fit manquer le championnat canadien. Toller Cranston avait terminé premier et Bob Rubens deuxième à cette occasion.

Finale américaine de tennis

JOHANNESBURG – Harold Solomon et Brian Gottfried ont tous deux remporté la victoire hier pour assurer une finale américaine du championnat de tennis sud-africain.

Solomon a vaincu l'Allemand de l'Ouest Karl Meiler 6-3, 3-6, 6-0 et Gottfried a battu Onny Parun 6-7, 6-4, 6-1 et 7-5.

Dunk empoche $3,710

AUCKLAND – L'Australien Bill Dunk, qui a mené tout au long du tournoi, a ramené une carte de 66, six sous la normale, hier, pour remporter le championnat de golf de Nouvelle-Zélande par une avance de quatre coups sur son plus proche rival. Dunk a empoché $3,710.

La nudité ne paie pas

CALGARY – La police de cette ville a dit hier que Nadia Whitman, 35 ans, sera accusée d'avoir troublé la paix. Mlle Whitman est cette femme qui se pavanait nue lors du match de la coupe Grey dimanche. Elle passera en cour provinciale aujourd'hui.

Rosewall en demi-finale

HIRAKATA – Le vétéran Ken Rosewall a atteint les demi-finales d'un tournoi japonais doté de $100,000 en bourse en ayant raison de son compatriote Allan Stone par 6-3 et 7-6.

Il rencontrera aujourd'hui le vainqueur du duel opposant les Américains Stan Smith et Bob Lutz. Chez les dames, Martina Navratilova a éliminé Rosemary Casals 6-3, 0-6 et 7-6 pour elle aussi avancer aux demi-finales. Elle affrontera la Française Françoise Durr.

L'autre demi-finale verra Jeanne Evert, qui a battu la Soviétique Olga Morozova 6-0, 6-2, confrontée à la gagnante du match opposant sa soeur Chris à Karry Melville-Reid.

Les Alouettes: $1.5 millions?

Le quotidien montréalais The Gazette racontait hier que malgré les dénégations de Sam Berger, dimanche à Calgary, les négociations avec le financier Paul Desmarais concernant la vente du club sont très sérieuses.

Selon le journal, les Alouettes seraient vendus à Power Corporation, dont Desmarais est actionnaire majoritaire, pour la somme de $1.5 million. Berger demeurerait tout de même associé avec une part de 10 pour cent.

Toujours d'après le journal, ce qui empêche l'éclosion du marché serait l'insistance de Berger pour recevoir un remboursement sur une période de 10 ans qui couvrirait son investissement.

Berger a déjà admis qu'il aimerait s'associer 10 hommes d'affaires de Montréal qui détiendraient pas plus de cinq pour cent des actions chacun.

Sam Berger

Coupe Molson

Encore Lafleur!

Le premier chapitre de la coupe Molson, englobant les matches des mois d'octobre et novembre, prendra fin dimanche soir prochain au Forum, alors que le Canadien affrontera les Islanders de New York.

A moins d'un revirement de situation, tout indique que Guy Lafleur terminera au premier rang, poursuivant le scénario de la dernière saison. Lafleur, première étoile de la victoire de 6-0 contre Minnesota a maintenant 35 points au classement combiné, et cela après 21 matches. Il détient une avance de 10 point aux dépens du gardien Ken Dryden qui n'a pas obtenu d'étoile lors des deux dernières rencontres du Tricolore.

Trois joueurs partagent le troisième rang avec 20 points, soit Lambert, Cournoyer et Mahovlich. Quatre joueurs peuvent donc encore dépasser Lafleur au premier rang.

Trois joueurs ont 15 points chacun: Lemaire, Gainey et Savard.

Cette semaine, le Canadien jouera quatre fois. Contre Atlanta ce soir, Vancouver et les Islanders qu'il affrontera deux fois. Le gagnant du premier chapitre recevra un boni de $1 000 et une somme identique sera remise à l'oeuvre de son choix. Le deuxième recevra $500.

279-4515

LIVRAISON GRATUITE

MONTREAL
LAVAL
RIVE-SUD

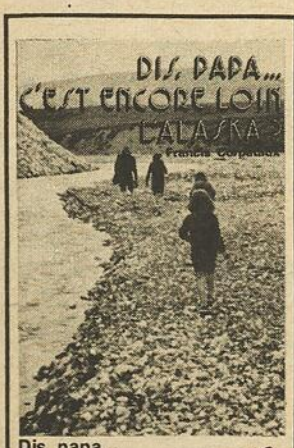

Dis, papa... c'est encore loin l'Alaska? EDITIONS DU JOUR
Francis Corpataux
Le récit offre un témoignage sympathique et attachant, rempli d'observations pertinentes et de renseignements intéressants sur tous les endroits visités. Ce volume se lit comme un roman.
1-V-1: 152 p., $4.95

Collection "Regards Scientifiques sur les Religions"

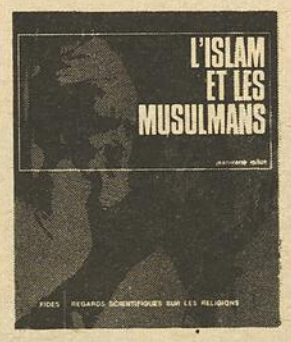

FIDES
No 1: L'ISLAM ET LES MUSULMANS
par Jean-René Milot
Préface de Ch. J. Adams
Illustrations, Cartes, Photos, Index - 187 pages.
$8.00

N.M.I.L.
B-Livre ci-joint
Némésis
Agatha Christie
Roman policier
par Agatha Christie
$2.00

EDITIONS LA PRESSE
QUE MON DESIR SOIT TA DEMEURE
Dominique Blondeau
C'est le roman d'une femme: celui que livre son personnage en dénouant le fil de sa vie. Monologues intérieurs, souvenirs obsédants, retours en arrière, phantasmes y sont rendus de façon magistrale par l'auteur. $6.50

MESSAGERIES DE L'ETOILE INC
APPORTE CHEZ-VOUS LES LIVRES QUE VOUS AIMEZ

DISPONIBLES EN LIBRAIRIE

"J'ai Lu" La collection qui choisit bien ses livres.
J'AI LU
• $1.75
•• $2.30
••• $2.90
•••• $3.45
LA MOINS CHÈRE DES COLLECTIONS DE POCHE
Utilisez le coupon-réponse pour obtenir le Catalogue ou téléphonez à 279-4515.

GRANGER FRERES LTEE

TEINTURE ET BATIK
Colette Desliens et Christine Yrabat
Fleurus - Idées
Techniques simples pour découvrir les teintures et les créations auxquelles elles se prêtent. Explications des différents procédés du batik. Réalisation de foulards, coussins, nappes, décors de robes.
album broché 5 x 7 - 95 pages
illustrations couleurs.
1-A-1: 95 p., $4.75

R pour avoir réponse à tout
petit ROBERT $29.(N)
petit ROBERT 2 $45.(N)

PEUGEOT 504 GL
sedan-familiale
Gazoline ou diesel
SERVICE SURTOUT?
Biarritz
10,825 Racette 323-1900

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE
Vente et service
5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320
Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.
Les Montréalais sont les bienvenus également
La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!
PEUGEOT

Maudit torrieu de maudit...

Dire que va falloir vivre jusqu'à l'automne prochain avec ce souvenir-là!... C'est-il pas sacrant un peu!... Se battre soi-même bêtement comme ça!... Maudit que ça me choque...

Pourtant ça avait bien commencé... J'avais ramassé tous les gars au restaurant chez Phonse Vallée autour de la belle télévision en couleur. Il y avait Prosper Latulippe, le curé Elzéar Grondin, son bedeau Philosaire Giguère, Absalon Veilleux qui avait refusé d'aller aux noces d'or de son beau-père pour voir la partie avec nous autres, Bezette Lapointe qui avait fait une grosse gageure avec Philémon Halle, Pète-dans-le-trèfle était là itou comme toujours, mais on l'avait fait asseoir en arrière parce qu'il a toujours quelque question ignorante à poser au moment où ce que la partie est à son plus excitant... Il manquait rien que Ti-Fi Couture parce qu'il était poigné par un sacrement: sa fille a eu deux bessons avant-hier puis fallait baptiser ça.

Perdre une partie quand on se fait battre par un beau touché bien fait, ça fait mal, mais ça s'endure. Mais se battre soi-même comme on l'a fait dimanche passé, en manquant à la dernière minute un jeu facile qui nous aurait donné la victoire... moi, je le prend pas! Maudit torrieu de maudit... de maudit encore une fois!... Quoi c'est qu'il avait d'affaire, le grand peau d'chien de cave qui a remis le ballon (je sais pas son nom puis je veux pas le savoir...) à le garrocher tout croche comme il l'a fait?... Ca prend-il un gnochon à cul creux, aller faire un coup de niaiseux pareil! Juste au moment où ce qu'on avait la partie au bout du pied de Don Sweet par dessus le marché. C'est bien simple, j'en reviens pas... Il a-t-il appris son football chez les Soeurs de la Congrégation ou quoi?... Si j'étais son instructeur, moi, je le mettrais en prison.

D'ailleurs l'instructeur itou a fait une bêtise bête. Qu'est-ce que c'est que cette idée de fou d'aller essayer de jouer le tout pour le tout, au troisième essai, à quatre verges des buts, ailleurs de faire un botté de placement qui nous aurait mis pas mal en avant à ce moment-là de la partie? ça, c'est une affaire qu'on peut risquer durant la saison, des fois, quand on a de l'avance à plein. Mais on va jamais faire ça dans une partie de championnat... Ca prend pas la tête à Papineau pour trouver ça. Ca se dit tout seul, me semble. Où ce que Levy avait la tête, désespoir?

Ce qui fait qu'avec tout ça, on s'est fait fourrer! Pire que ça... on s'est fourré nous autres mêmes... Ah! j'aime mieux pas y penser: ça fait cailler mon lait.

Maudit torrieu de maudit... de maudit torrieu!...

Le père Gédéon

les capsules

d'André Chartrand

En prévision des cérémonies d'ouverture et de clôture des prochains JO, les têtes d'affiche du COJO ont déjà commencé leurs expériences en vue de tous nous faire pleurer en bons Latins que nous sommes. Non sans des résultats... grincheux cependant.

Pathétique, le président du COJO a lancé un appel vibrant à la collaboration. De tous et chacun il va sans dire. "S'adressant aujourd'hui à la presse, lors de la séance d'information du COJO, M. *Roger Rousseau*, le commissaire général des Jeux de la XXIe Olympiade, constatant qu'il ne restait que huit mois avant l'ouverture des JO, a invité toutes les parties à collaborer pour faire de cet évènement une grande réussite: "On ne peut pas reculer la date des Jeux olympiques, a notamment fait remarquer *M. Rousseau*. Aussi, nous aimerions que tous se mettent de la partie, la Régie, les gouvernements, les ouvriers, la presse, nous-mêmes..."

•••

Pendant ce temps, *Richard Petty* créait un précédent, remportant pour la sixième fois le titre de la prestigieuse NASCAR.

Les Oriole de Baltimore et les Reds de Cincinnati comptent quatre joueurs chacun au sein des équipes défensives de baseball du Sporting News.

Bobby Grich, Brooks Robinson, Mark Bélanger et *Paul Blair* sont les Orioles, les autres joueurs de la LA étant *Georges Scott, Joe Rudi, Fred Lynn, Jim Kaat* et *Thurmon Munson*.

Les joueurs du Cincinnati sont *Joe Morgan, Dave Conception, Cesar Geronimo et Johnny Bench*. Leurs coéquipiers sont *Steve Garvey, Ken Reitz, Cesar Cedeno, Garry Madox* et *Andy Messersmith*.

•••

Tous les billets restants pour la compétition internationale de boxe amateur qui aura lieu les 27, 28, 29 novembre et 1er décembre prochains sont maintenant en vente aux guichets du Centre Paul-Sauvé.

•••

La littérature sportive québécoise vient de s'enrichir d'un autre livre, qui ma foi me paraît très intéressant. *Apprentissage des sports collectifs*, de *Jacques Caron* et *Christian Pelchat*, tous frais imprimés des presses de l'Université du Québec.

•••

Les Roadrunners de Phoenix, de l'AMH, ont fait l'acquisition de *Gary Venerruzzo* des Stingers de Cincinnati en retour du défenseur *Ron Serafini*, qui évoluait dans la LCH. *Veneruzzo* a affiché une moyenne de 38 buts par saison en trois années dans l'AMH. Il devrait rejoindre les Roadrunners à temps pour affronter les Nordiques de Québec en fin de semaine.

•••

L'Américain *Vitas Gerulaitis* a remporté le tournoi du sixième centenaire de l'indépendance uruguayenne en battant en finale le Yougoslave *Zeljko Franulovic* 6-3, 4-6 et 6-5. En double, il a cependant perdu en compagnie de *Waltke*, 6-3, 4-6 et 6-2 contre *Ganzabal* et *Velazco*.

•••

Shag Crawford et *Chris Peledoukas*, deux vétérans arbitres de la Ligue nationale de baseball, ont annoncé leur retraite. A eux deux, ils ont passé 32 ans derrière le marbre.

(Téléphoto: PC)

Depuis que la Coupe du monde de soccer existe, soit en 1930, seulement dix hommes ont eu l'honneur infime de l'arbitrer. L'Anglais Jack Taylor (à l'extrême-gauche) qui contrôlait la finale l'an dernier entre l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas, fut le premier à décerner une punition lors d'une finale de Coupe du monde et il la donna à l'équipe hôte après deux minutes de jeu au stade Olympique de Munich.

Ron Racette a obtenu de l'or pour du bronze

par Roger Doré

QUEBEC – "Avec les transactions qu'ils viennent de réaliser, n'ayez aucune crainte pour les Remparts car ils ne pourront que mieux produire. Ron Racette a quasiment donné de l'air pour du potentiel valable." Cette réflection d'Eric Taylor, du Junior de Montréal, formulée lors d'un récent passage au Colisée de Québec, s'est matérialisée au cours des derniers jours puisque les Remparts se sont payés une série de six triomphes consécutifs après une pauvre récolte de trois gains en 16 rencontres.

"Nous devions absolument nous débarrasser des joueurs de l'an dernier lesquels étaient animés par le même esprit défaitiste qui a attrapé les Remparts l'an dernier. Maintenant que ce virus est écarté, il est plus facile d'aspirer à la victoire."

En tentant d'expliquer ainsi les récentes transactions qu'il a réalisés depuis son arrivée à Québec, Racette aurait dû ajouter en se frottant les mains qu'il venait d'échanger du bronze pour de l'or. Défaitisme ou pas, Racette a marqué des points en sa qualité de gérant et ses Remparts produisent proportionnellement.

Avec 23 points au classement de la division est, les Remparts sont situés juste derrière les Saguenéens de Chicoutimi, dont les 11 victoires et deux parties nulles leur confèrent le premier palier du secteur est. Incidemment, les Saguenéens seront les visiteurs à Québec vendredi soir; un duel de géants en perspective.

Popularité grandissante

Au temps des Guy Lafleur, Jacques Richard et André Savard, les Québécois ont démontré qu'ils étaient capables d'encourager une équipe championne même si elle était de calibre junior. La situation est encore réalisable même si les assistances du début de saison sont encore bien en-dessous de la moyenne à vie des Remparts.

Il ne manque que 70,000 spectateurs aux Remparts pour devenir millionnaire une seconde fois pour des parties de saison régulière. Depuis la création de la LJMQ, les Remparts ont joué 1,923,025 spectateurs en 258 parties pour une moyenne se chiffrant tout près de 7,470 amateurs par match.

Dimanche dernier, il y avait un peu plus de 3,000 personnes mais les amateurs reviendront en plus grand nombre au Colisée au fur et à mesure que les victoires s'accumuleront. De ce côté, des jours meilleurs sont à venir pour l'équipe si la production sur glace ne cesse de croître.

PEUGEOT 504 GL
sedan-familiale
Gazoline ou diesel
SERVICE SURTOUT?
Biarritz
10,825 Racette 323-1900

1976

MEMINI L'AGENDA DES QUÉBÉCOIS

LE JOUR VOUS OFFRE SON AGENDA HISTORIQUE

$10.00 l'exemplaire

Votre agenda Memini 76 offre toutes les qualités des autres agendas sur le marché. Votre Memini vous permet une planification annuelle, 1976 et 1977, mensuelle et hebdomadaire.

MEMINI EST CONÇU ET RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE DU BORÉAL EXPRESS

- ***160 ILLUSTRATIONS***
- ***200 ÉPHÉMÉRIDES***
- ***UN AGENDA PRATIQUE ET INSTRUCTIF***

Votre Memini vous propose: un rappel des événements au jour le jour, une mémoire fidèle au moment opportun, une occasion de vous souvenir de l'histoire du Québec.

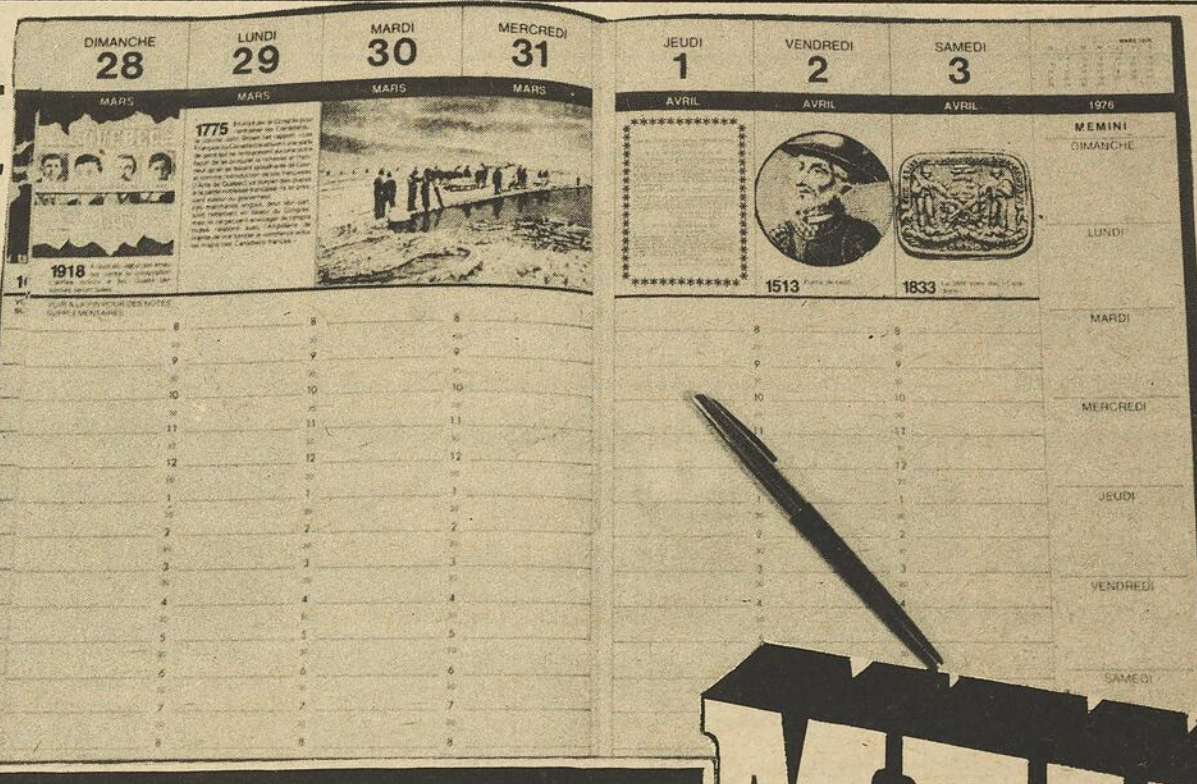

TIRAGE LIMITÉ

— Premiers arrivés premiers servis

— Commandez immédiatement pour vous et pour vos amis

— Cadeau à 100% québécois idéal pour les Fêtes

UNE SEULE ÉDITION POPULAIRE!

- couverture de couleur (carte de Champlain),
- reliure solide cousue et collée,
- papier Rolland ST (surface traitée) 101, texture et fini pour l'écriture (140M),
- impression en anthracite.

MEMINI

PRIME

Pour toutes commandes adressées avant le 15 décembre

GRATUITEMENT

une jaquette souple

REÇU LE 5 DEC. 1975 BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC

Pendant la grève des postes l'AGENDA est disponible aux endroits suivants:

MONTRÉAL
Bureau du Jour
387 Boul. Lebeau
Tél: 331-8961

Librairie Québécoise
1417 rue Amherst
523-3305

JONQUIÈRE
Mme Antoinette Dubé
521 rue de l'École (Arvida)
Tél: 418-548-8569

HULL-OTTAWA
M. Antoine Titley
22 rue Brady
Tél: 819-777-1883

TROIS-RIVIÈRES
M. Jean-René Savard
1948 Denoue
Tél: 375-5105

QUÉBEC
Librairie Vaugeois
1300 Avenue Maguire
Sillery - Tél: 681-0254

ALMA
Maurice Larouche
302 Hébert
Tél: 418-662-5673

DRUMMONDVILLE
Mme Francine Jutras
126 Killoran
Tél: 819-477-2914

SAINT-JEAN
M. Jérome Proulx
7 Village Suisse
Tél: 346-5301

VICTORIAVILLE
Mme Doris Isabelle
R.R. 5- Tél: 819-369-9343

SOREL
Pierrette Laforest
3040 d'Angoulème (Tracy)
Tél: 742-3328

SEPT-ILES
M. Denis Perron
33 des Mouettes
Tél: 418-968-5044

ROUYN
M. Louis Philippe Laurendeau
102 est, Perreault
819-762-5543

SHERBROOKE
M. Claude Forgues
874 Chemin Thibault, app. 2
819-563-4937

SHAWINIGAN
Mme Denise Perron
228 - 7e rue
819-536-2569

GRANBY
M. Georges Rivard
60 A Lajeunesse
Tél: 514-372-3101

CHICOUTIMI
Mme Violette Dion
110 Racine, suite 224
418-543-1290
418-545-0139